

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI
ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
L'HONORABLE FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente
M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU
500, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST
MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 4 NOVEMBRE 2013

VOLUME 135

DANIELLE BERGERON et CLAUDE MORIN
Sténographes officiels

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS
215, rue St-Jacques, Bureau 110
Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me DENIS GALLANT,
Me KEITH RITI

INTERVENANTS :

Me ANDRÉ DUMAIS et Me LUCIE JONCAS pour le Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (International)

Me BENOIT BOUCHER pour le Procureur général du Québec

Me MÉLISSA CHARLES pour l'Association de la construction du Québec

Me JEAN-DANIEL DEBKOSKI et Me RICHARD GOYETTE pour M. Jocelyn Dupuis

Me DENIS HOULE et Me SIMON LAPLANTE pour l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec

Me JOSÉANE CHRÉTIEN pour le Barreau du Québec

Me FÉLIX RHÉAUME pour le Parti libéral du Québec

Me LAURENT THEMENS et Me ANDRÉ RYAN pour le Fonds de solidarité

Me JULIE BOYER pour la FTQ Construction

Me PIERRE POULIN pour le Directeur des poursuites criminelles et pénales

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
LISTE DES PIÈCES	4
PRÉLIMINAIRES	8
JOCELYN DUPUIS	
INTERROGÉ PAR Me DENIS GALLANT	11

LISTE DES PIÈCES

	PAGE
102P-995 : Photographie de Jocelyn Dupuis et Jimmy Accurso	28
102P-996 : Voyage aux Îles Vierges du 25 février 2005 avec Joe Lombard, Jean Lavallée, Jocelyn Dupuis et Tony Accurso	31
102P-997 : Voyage aux Îles Vierges du 25 février 2005 avec Jocelyn Dupuis, Jean Lavallée et Tony Accurso	32
102P-998 : Voyage aux Îles Vierges du 25 février 2005 avec Jean Lavallée	32
102P-999.1 : Écoute électronique 08-0081-0206 du 9 avril 2008	70
102P-999.2 : Transcription de l'écoute électronique 08-0081-0206 du 9 avril 2008	70
102P-1000.1 : Écoute électronique 08-0482_4334 du 30 avril 2009	120

102P-1000.2 :	Transcription de l'écoute électronique 08-0482_4334 du 30 avril 2009	120
102P-1001.1 :	Écoute électronique 08-0432 -0202 du 11 novembre 2008	169
102P-1001.2 :	Transcription de l'écoute électronique 08-0432 -0202 du 11 novembre 2008	169
102P-1002.1 :	Écoute électronique 08-0432 -0223 du 11 novembre 2008	170
102P-1002.2 :	Transcription de l'écoute électronique 08-0432 -0223 du 11 novembre 2008	170
102P-1003.1 :	Écoute électronique 08-0432_0219 du 11 novembre 2008	173
102P-1003.2 :	Transcription de l'écoute électronique 08-0432_0219 du 11 novembre 2008	173

102P-1004.1 :	Écoute électronique 08-0365_3615 du 6 novembre 2008	193
102P-1004.2 :	Transcription de l'écoute électronique 08-0365_3615 du 6 novembre 2008	193
102P-1005.1 :	Écoute électronique 08-0365-3615 du 6 novembre 2008	194
102P-1005.2 :	Transcription de l'écoute électronique 08-0365-3615 du 6 novembre 2008	194
102P-1006.1 :	Écoute électronique 08-0432 -022 du 4 novembre 2008	249
102P-1006.2 :	Transcription de l'écoute électronique 08-0432 -022 du 4 novembre 2008	250
102P-1007.1 :	Écoute électronique 08-0432-1491 du 15 décembre 2008	260

102P-1007.2 :	Transcription de l'écoute électronique 08-0432-1491 du 15 décembre 2008	260
102P-1008.1 :	Écoute électronique 08-0432-1496 du 15 décembre 2008	262
102P-1008.2 :	Transcription de l'écoute électronique 08-0432-1496 du 15 décembre 2008	262
102P-1009.1 :	Écoute électronique 08-0432-01505 du 15 décembre 2008	264
102P-1009.2 :	Transcription de l'écoute électronique 08-0432-01505 du 15 décembre 2008	264

1 L'AN DEUX MILLE TREIZE, ce quatrième (4e) jour du
2 mois de novembre,

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Bonjour à tous. Est-ce que les avocats peuvent
8 s'identifier, s'il vous plaît?

9 Me DENIS GALLANT :

10 Alors, bon matin, Madame la Présidente, Monsieur
11 Lachance. Alors, Denis Gallant pour la Commission.

12 Me KEITH RITI :

13 Bonjour. Keith Riti pour la Commission.

14 Me ANDRÉ DUMAIS :

15 Bonjour, Madame la Présidente, Monsieur le
16 Commissaire. André Dumais, Conseil provincial
17 (International).

18 Me LUCIE JONCAS :

19 Bonjour. Lucie Joncas pour le Conseil provincial
20 (International).

21 Me BENOIT BOUCHER :

22 Bonjour. Benoit Boucher pour le Procureur général
23 du Québec.

24 Me MÉLISSA CHARLES :

25 Bon matin. Mélissa Charles pour l'Association de la

1 construction du Québec.

2 Me JEAN-DANIEL DEBKOSKI :

3 Bonjour. Jean-Daniel Debkoski pour monsieur Dupuis.

4 Me RICHARD GOYETTE :

5 Bonjour. Richard Goyette pour Jocelyn Dupuis.

6 Me DENIS HOULE :

7 Bonjour. Denis Houle pour l'Association des
8 constructeurs de routes et grands travaux du
9 Québec.

10 Me SIMON LAPLANTE :

11 Bonjour. Simon Laplante pour l'Association des
12 constructeurs de routes et grands travaux du
13 Québec.

14 Me JOSÉANE CHRÉTIEN :

15 Bonjour. Joséane Chrétien pour le Barreau du
16 Québec.

17 Me FÉLIX RHÉAUME :

18 Bonjour à tous. Félix Rhéaume pour le Parti libéral
19 du Québec.

20 Me LAURENT THEMENS :

21 Bonjour. Laurent Themens pour le Fonds de
22 solidarité.

23 Me ANDRÉ RYAN :

24 Bonjour. André Ryan pour le Fonds de solidarité.

25

1 Me JULIE BOYER :

2 Julie Boyer, FTQ Construction.

3 Me PIERRE POULIN :

4 Bonjour. Pierre Poulin pour le Directeur des
5 poursuites criminelles et pénales.

6 Me DENIS GALLANT :

7 Alors, suite du témoignage de monsieur Jocelyn
8 Dupuis. Alors, je vois que monsieur Dupuis est
9 présent dans le fond de la salle.

10 LA PRÉSIDENTE:

11 Bon matin, Monsieur Dupuis.

12 M. JOCELYN DUPUIS :

13 Bon matin.

14 LA GREFFIÈRE :

15 Pourriez-vous rester debout pour l'assermentation,
16 s'il vous plaît.

17

18

19

1 L'AN DEUX MILLE TREIZE, ce quatrième (4e) jour du
2 mois de novembre,

3

4 A COMPARU :

5

6 JOCELYN DUPUIS,

7

8 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

9

10 (09:35:27)

11 INTERROGÉ PAR Me DENIS GALLANT :

12 Q. **[1]** Oui. Alors, bon matin, Monsieur Dupuis.

13 R. Bon matin.

14 Q. **[2]** Monsieur Dupuis, j'aimerais revenir sur
15 quelques photos que je vous ai présentées jeudi
16 dernier à la fin des auditions. Donc, pour qu'on
17 puisse tous suivre, ce sont, pour les Commissaires,
18 les onglets 6, 7, 8, 9 et 10, et pour les parties,
19 ça va être 102P-991 - je vais les regarder une à
20 tour de rôle, Madame Blanchette - 992, 993 et 994.
21 Peut-être juste vous remettre dans le contexte,
22 effectivement. Alors, nous avons trois photos qui
23 sont du vingt-deux (22) novembre auxquelles vous y
24 apparaissez dans le milieu avec monsieur Accurso et
25 monsieur Lavallée. Nous allons aller à la

1 prochaine, donc la 992, onglet 7. Parfait. Je vous
2 demanderai de regarder attentivement cette photo-
3 là et peut-être qu'avec certains détails, ça va
4 vous rafraîchir la mémoire.

5 R. Cette photo-là, comme je vous ai dit, c'est certain
6 que je suis présent là. J'ai... en fin de semaine,
7 j'ai vérifié, Madame la Présidente, j'ai parlé avec
8 ma femme, avec mon épouse, puis je suis
9 pratiquement certain que c'est au mois de novembre
10 deux mille trois (2003), ce serait International
11 Foundation qu'on aurait été à Orlando en Floride.
12 Je pense, c'est ça.

13 Q. **[3]** Effectivement.

14 R. Je suis pas complètement assuré de ça, mais je
15 pense que c'est ça.

16 Q. **[4]** Parfait. Alors... et la troisième photo,
17 effectivement, donc 993, alors effectivement, si
18 vous regardez comme il faut, ce n'est pas des
19 oreilles de lapin, mais ce serait plutôt des
20 oreilles de Mickey.

21 R. Je m'en souviens pas de ses oreilles, mais je me
22 souviens que, comme je vous dis, après information,
23 je vous ai dit que je m'en souvenais pas, je suis
24 pas un gars, là... c'est pas de l'importance pour
25 moi bien bien des photos, là.

1 Q. [5] Parfait.

2 R. Il y a d'autres choses de plus important que ça.

3 Q. [6] C'est beau. Et la quatrième photo peut-être qui
4 est le lendemain.

5 R. Oui.

6 Q. [7] Effectivement, il y a minimalement, moi, qui
7 m'intéresse, c'est il y a trois couples, un
8 quatrième couple où est-ce que les... complètement
9 à gauche à l'écran où est-ce que les visages ont
10 été embrouillés. Alors, effectivement, il y a trois
11 couples. Vous êtes allé à Orlando en Floride avec
12 monsieur Accurso et avec monsieur Lavallée, c'est
13 exact?

14 R. Bien, c'est... Orlando pour qu'on... j'ai pas été
15 avec monsieur Accurso en Floride puis avec d'autres
16 personnes, j'ai été là avec International
17 Foundation, c'est la Commission de la construction
18 du Québec qui nous avait invités là avec le c.a. de
19 la Commission. À toutes les années on était
20 invités, il y avait deux... il y avait une séance
21 qui se tenait au Canada puis les deux autres
22 séances, à tous les trois ans, ça changeait
23 d'endroit et c'était aux États-Unis deux fois et
24 une fois au Canada.

25 Q. [8] Parfait. Alors, si je vais maintenant à

1 l'onglet 17... l'onglet 18, plutôt. Est-ce qu'on
2 peut dire que vous êtes descendu à Orlando, en
3 Floride, à cette époque-là, pendant dix (10) jours?

4 R. Des choses qui est possible.

5 Q. **[9]** Des choses qui est possible. Alors, nous allons
6 aller à une copie de votre agenda pour l'année deux
7 mille trois (2003). Allez à la page 19, Madame
8 Blanchette.

9 LA GREFFIÈRE :

10 102P-9...

11 Me DENIS GALLANT :

12 Non, je ne dépose pas tout de suite l'agenda, parce
13 que l'agenda, il y a beaucoup de dates. Je vais
14 m'en servir, et je le déposerai au bout de la
15 ligne. En deux mille trois (2003), en novembre deux
16 mille trois (2003), c'est la page 19. Parfait. Nous
17 allons aller en bas de la page, à partir du vingt
18 et un (21).

19 Q. **[10]** Alors vous vous en souvenez, maintenant, si je
20 vous... je vous laisse regarder votre agenda, là.

21 R. Ah oui. Si c'est écrit là, c'est certain que
22 j'étais là.

23 Q. **[11]** Alors, du vingt et un (21) au trente (30).

24 C'est exact?

25 R. C'est ça.

1 Q. **[12]** Parfait. Alors, départ le vingt et un (21), et
2 ce que je vois, c'est Orlando, et vous avez le
3 vingt-quatre (24), donc la journée du... la journée
4 où est-ce qu'il y a le souper, là, où est-ce qu'on
5 a vu la photo numéro 4, dîner du Groupe Conseil
6 Aon, Restaurant Arthur, 27 Place de l'Hôtel Witham
7 Palace, situé sur Buena Vista Drive, et dîner de
8 Groupe Conseil Aon au Restaurant Arthur.

9 R. C'est ça.

10 Q. **[13]** Est-ce que c'est ça?

11 R. Oui.

12 Q. **[14]** Effectivement. Et ça, dans ce... un voyage
13 comme ça, de sept jours, qui paie pour ça? La FTQ
14 Construction ou monsieur Accurso?

15 R. Le... Le transport est payé par la Commission de la
16 construction du Québec, et c'est la FTQ
17 Construction qui paie le supplément des dépenses.

18 Q. **[15]** O.K. On en parlera plus tard de la Commission
19 de la construction du Québec. Je comprends
20 effectivement, pour avoir parcouru vos agendas, que
21 ce n'était pas rare que ça se passait aux États-
22 Unis, là.

23 R. Je viens de vous l'expliquer, c'était...

24 Q. **[16]** Les réunions.

25 R. C'était...

1 Q. **[17]** Moi je vous...

2 R. Sur trois ans, c'était deux fois aux États-Unis,
3 une fois au Canada.

4 Q. **[18]** Effectivement. Et ça, ça se passe en Floride,
5 généralement. Quand c'est aux États-Unis.

6 R. Aux États-Unis, ça peut être en Floride, ça peut
7 être en Californie, ça peut être... On a été une
8 fois à Maui. Ça fait que c'est un peu partout.

9 Q. **[19]** O.K. Et qui décide les destinations, à la
10 Commission de la construction du Québec?

11 R. Ce n'est pas la Commission, c'est International
12 Foundation.

13 Q. **[20]** C'est quoi?

14 R. L'organisation qui décide... Ça c'est tout
15 concernant les régimes de retraite et les
16 assurances. C'est des groupes de travail concernant
17 tout le travail qui se fait en... en généralité
18 dans l'in... dans l'industrie de la construction,
19 dans l'industriel... Toutes les facettes de la
20 société participent à ces congrès-là.

21 Q. **[21]** Parfait. Et monsieur Accurso, lui, il était là
22 pourquoi? Le savez-vous? Vous souvenez-vous?

23 R. Il devait être en vacances. Je...

24 Q. **[22]** O.K.

25 R. Je ne peux pas vous répondre à ça.

1 Q. **[23]** Êtes-vous en mesure de nous dire le but du
2 restaurant avec lui, avec monsieur Lavallée, si
3 vous vous souvenez dans quel contexte vous l'avez
4 rencontré?

5 R. Vraiment pas.

6 Q. **[24]** Vraiment pas?

7 R. Non. Je ne me souviens pas de ça.

8 Q. **[25]** Savez-vous si vous l'avez vu à plusieurs
9 reprises?

10 R. Dans ce voyage-là?

11 Q. **[26]** Oui?

12 R. Aucune idée. Aucune mémoire de ça.

13 Q. **[27]** Aucune mémoire de ça du tout.

14 R. Non. C'est en deux mille trois (2003), là. Ça fait
15 déjà onze (11) ans de ça. Comme vous m'avez montré,
16 vous m'au... Vous m'auriez posé la question à
17 savoir les photos, puis je me... Je ne me souvenais
18 pas d'avoir été avec monsieur Accurso, qui a venu
19 nous trouver là, là. Parce que c'est un voyage,
20 comme je vous dis, c'est un voyage de travail,
21 c'est un... On siégeait là, on était là une dizaine
22 de jours, je pense que la durée du... du congrès
23 devait être environ à peu près huit jours.

24 Q. **[28]** O.K.?

25 R. Deux jours de voyage. Mais c'est... C'est ça

1 qu'on faisait.

2 Q. **[29]** Parfait.

3 R. On avait des ateliers à tous les jours, là, puis
4 ainsi de suite.

5 Q. **[30]** Parfait. Je vous... J'avais commencé à vous
6 poser la question suivante : vous, la première fois
7 que vous êtes allé sur le bateau de monsieur
8 Accurso, si je ne m'abuse, c'est en juillet de...
9 juillet, juillet de deux mille quatre (2004), si je
10 ne m'abuse.

11 R. La seule fois. La seule fois que j'y ai été,
12 c'est... c'est cette fois-là.

13 Q. **[31]** Non mais je... Prenez le temps de répondre,
14 là. Parce que la semaine passée vous m'avez dit que
15 vous y avez été deux fois. Une fois pour la mise à
16 l'eau, au mois de juillet deux mille quatre (2004),
17 puis une fois...

18 R. Non, en voyage.

19 Q. **[32]** Monsieur, Monsieur... Les journées vont être
20 longues, là. O.K.?

21 R. Ah, ça se peut.

22 Q. **[33]** Alors, parfait. Première journée... Première
23 fois, c'est quand?

24 R. La première fois que j'ai été en voyage et la seule
25 fois que j'ai été en voyage, c'est...

1 Q. **[34]** Je ne pose pas la question un voyage,
2 Monsieur, là. Je vous pose la question, la première
3 fois que vous avez été sur le bateau, c'était la
4 mise à l'eau.

5 R. La mise à l'eau...

6 Q. **[35]** Alors, c'est en juillet deux mille quatre
7 (2004).

8 R. Bien, c'est quand il l'a mis à l'eau. C'est...

9 Q. **[36]** Parfait.

10 R. C'est ça.

11 Q. **[37]** Et moi je vous demanderais de nous dire,
12 effectivement, qui était présent à ce moment-là,
13 puis pourquoi vous avez été invité à la mise à
14 l'eau du bateau de monsieur Accurso?

15 R. Parce qu'il doit y avoir des travailleurs de la FTQ
16 qui ont travaillé sur ce bateau-là. C'est... C'est
17 en cale sèche, c'est des travailleurs sur le côté
18 FTQ, et non FTQ Construction, je parle, là. Et il
19 nous a invités à aller sur le bateau, puis j'étais
20 présent.

21 Q. **[38]** O.K.

22 R. Parce qu'on avait des relations de travail avec
23 monsieur Accurso, puis ça m'a fait un plaisir
24 d'aller visiter ce bateau-là.

25 Q. **[39]** Parfait. Alors moi je vais... Je vais être

1 plus précis dans ma question. C'est-à-dire qu'en
2 juillet deux mille quatre (2004), monsieur Accurso
3 va vous inviter à la mise à l'eau du bateau. Je
4 vais vous montrer une photo, peut-être que ça, ça
5 va vous aider. J'ai besoin de savoir... J'ai besoin
6 de savoir des renseignements par rapport à cette
7 journée-là.

8 R. Oui. La mise à l'eau, quand on a mis la... La mise
9 à l'eau, c'est une autre chose. Je pensais que vous
10 me parliez lorsqu'il a fait l'inauguration du
11 bateau. La mise à l'eau, j'y ai été certainement,
12 c'est, il y a des... il y a eu des... Comme je vous
13 ai expliqué dans mon entrée de jeu, jeudi passé,
14 que les grutiers sont à plein temps régis par le
15 champ d'application de la Loi R-20 dans l'industrie
16 de la construction, même s'ils aillent hors
17 construction effectuer du travail, et il y avait
18 des compagnies de location de grues qui étaient
19 présentes là, dont j'étais présent pour voir le
20 travail, c'est une levée d'une charge importante
21 puis je voulais aller voir ça puis j'étais présent.

22 Q. **[40]** Parfait. Je...

23 R. Dans mon métier parce que je suis grutier puis ça
24 m'intéressait de voir ça.

25 Q. **[41]** Parfait. Je vais vous demander...

1 R. C'est pour ça que j'ai été là.

2 Q. **[42]** Je vais vous demander l'onglet 10, Madame
3 Blanchette. Alors, moi, je... si vous regardez la
4 date de la photo, c'est le sept (7) août deux mille
5 quatre (2004), vous êtes accompagné de monsieur
6 Accurso fils, donc c'est Jimmy Accurso, c'est
7 exact?

8 R. Oui.

9 Q. **[43]** Parfait. Alors, peut-être juste nous... Puis
10 il y a une dame au milieu, qui est votre conjointe,
11 on a... on a enlevé son visage. Alors...

12 R. Ah! moi, je la connais.

13 Q. **[44]** C'est bien ça, vous la reconnaissez, j'espère,
14 vous.

15 R. Oui.

16 Q. **[45]** Alors, Monsieur Dupuis, peut-être juste nous
17 parler, effectivement, est-ce que ça, à ce moment-
18 là, c'est à la mise à l'eau, c'était quoi le
19 contexte?

20 R. Non, ça c'est pas la mise à l'eau.

21 Q. **[46]** O.K. Alors, sept (7) août deux mille quatre
22 (2004), il y a quoi, il se passe quoi?

23 R. Ça devrait être comme l'inauguration du bateau.

24 Q. **[47]** O.K., ça...

25 R. Je vous dis, ça devrait être, parce que là c'est

1 une photo... d'après moi c'est la photo lorsqu'il a
2 inauguré son bateau. Je pense.

3 Q. **[48]** Parfait. Et ça va se passer où ça? Où est-ce
4 que le bateau était?

5 R. Si je me trompe pas, de mémoire, c'est à Trois-
6 Rivières, là, au quai de Trois-Rivières, je pense.

7 Q. **[49]** Au quai de Trois-Rivières.

8 R. Je pense que oui.

9 Q. **[50]** Effectivement, est-ce qu'il y avait beaucoup
10 de personnes présentes?

11 R. Oui, il y avait beaucoup de monde.

12 Q. **[51]** O.K. Et ce qui... vous retenez de cette... de
13 ce moment-là, le... au mois d'août, l'inauguration
14 du bateau...

15 R. Je m'en souviens du... de la montagne de homards
16 que vous... que le Journal de Montréal a mis en
17 photo, je me souviens de ça. Parce que je me
18 souvenais pas mais là j'ai fait la distinction que
19 c'était pas le voyage, c'était l'inauguration du
20 bateau.

21 Q. **[52]** Moi, ce que je veux savoir, Monsieur Dupuis,
22 vous êtes un témoin privilégié, vous étiez là,
23 alors je veux savoir, là, dans les personnes
24 significatives qui étaient là, peut-être juste les
25 dire aux commissaires qui était là, à votre

1 souvenir?

2 R. Les personnes qui étaient...

3 Q. **[53]** J'imagine que monsieur Jean Lavallée était là?

4 R. Définitif, c'est certain que Jean Lavallée était
5 là.

6 Q. **[54]** Est-ce qu'à votre souvenir, il y avait
7 d'autres personnes de la FTQ Construction ou de la
8 FTQ tout court qui étaient présentes?

9 R. C'est assez dur, Madame la Présidente, pour moi, de
10 nommer des personnes de longue date comme ça. Je
11 veux pas nommer des personnes au cas que les
12 personnes seraient pas là. Mais il y avait beaucoup
13 de monde. Une affaire qui est certaine, il y avait
14 beaucoup de monde. Jean Lavallée, j'en suis
15 convaincu qu'il était présent là. Les autres
16 personnes, que ce soit de la FTQ Construction ou de
17 la FTQ centrale, ça serait... ça serait malsain
18 d'apporter des personnes, puis je veux pas me
19 tromper. Je vous l'ai dit, que quand j'aurais
20 quelque chose que je m'en souviendrais vraiment que
21 j'allais vous le dire. Là, présentement, j'ai... je
22 peux pas me souvenir de ça.

23 Q. **[55]** Parfait. Puis ce que je vous demande c'est,
24 effectivement, s'il y a quelque chose que vous...
25 puis c'est à votre honneur, ce qui vous frappe,

1 s'il y a une personne que vous vous souvenez, des
2 gens que vous vous souvenez, d'autres groupes qui
3 représentent d'autres groupes d'intérêt, notamment
4 des politiciens, et caetera, vous allez nous le
5 dire?

6 R. Bien oui, définitif. Définitif.

7 Q. [56] O.K. Est-ce que vous avez un souvenir de ce
8 moment-là plus précis, là?

9 R. Politique, ça... ça m'étonnerait, politique. Je
10 pense c'était plus le monde... Parce que je me
11 souviens... une affaire que je me souviens certain,
12 que tous les travailleurs étaient présents là.
13 Parce que, pour lui, c'était... c'est un travail de
14 longue date qui avait été finalisé puis je pense
15 que l'ensemble des travailleurs était présent là.
16 Puis je m'en... j'ai discuté une couple de fois par
17 la suite de ça avec monsieur Accurso puis il me
18 mentionnait, pour lui, c'est une grande fierté que
19 les travailleurs avaient réussi ce travail-là puis
20 ils voulaient les féliciter. Ça, une chose est
21 certaine, que... je pense que l'ensemble des
22 travailleurs qui avaient effectué le plus de
23 travail possible, je parle pas de... d'une petite
24 partie, là, lorsqu'il a effectué certains travaux,
25 mais je pense que les personnes qui étaient là à

1 plein temps étaient présents (sic) à cette
2 rencontre-là. Puis il y avait des invités
3 politiques, ça, je suis convaincu de ça, mais je
4 m'en souviens pas les... les personnes. Pour nommer
5 un nom précis, je m'en souviens pas.

6 Q. **[57]** Parfait. Je vais coter la photo, c'est
7 l'onglet 10, quel numéro de cote, Madame la
8 Greffière?

9 (09:51:04)

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Q. **[58]** Est-ce que vous pouvez nous dire combien de
12 personnes... combien de travailleurs ont travaillé,
13 de la FTQ, ont travaillé sur le bateau de monsieur
14 Accurso?

15 R. O.K., bien, c'est des travailleurs... Parce qu'il y
16 avait beaucoup de soudeurs, hein, parce qu'il y a
17 eu une prolongation de bateau puis c'était un
18 bateau en acier, ça fait que ça je sais qu'il y a
19 eu beaucoup de soudeurs, des manoeuvres, il y avait
20 des métiers concernés, là, puis de finition, ainsi
21 de suite. Moi, j'y ai été à quelques reprises voir
22 l'évolution de ça, accompagné de monsieur Accurso
23 puis...

24

25 Me DENIS GALLANT :

1 Q. **[59]** C'était où exactement?

2 R. C'était sur le quai de Trois-Rivières, là, proche
3 d'une usine qui était là. C'est qu'il y avait une
4 mise à... à sèche qui était sur le bord du quai, ça
5 prend un espace assez grand, ça fait que... Il y
6 avait... je vous dirais, il devait y avoir au
7 moins... d'après moi, il doit avoir vingt (20),
8 vingt-cinq (25), trente (30) travailleurs, là, tu
9 sais, au quotidien, qui devraient être sur ce
10 bateau-là. Je pense, là.

11 Q. **[60]** Parfait. Les enfants de monsieur Accurso, vous
12 avez affaire... vous avez fait affaire avec Jimmy
13 Accurso, est-ce que vous avez fait affaire avec
14 d'autres de ses fils et dans quelle compagnie?

15 R. Le seul que j'ai fait affaire vraiment... dans la
16 construction, parce que...

17 Q. **[61]** Oui.

18 R. ... Jimmy, il avait été... c'est un ingénieur de
19 formation, il s'avait (sic) occupé de plusieurs
20 chantiers dont on faisait partie. Dans les
21 dernières années, le deuxième, Marco a été... a
22 finalisé lui aussi une formation professionnelle
23 puis on... puis j'ai fait affaire avec lui à
24 quelques reprises. C'est les deux fils de monsieur
25 Accurso que... en affaires que j'ai fait affaire

1 avec... en relation de travail avec eux autres.

2 Q. [62] O.K. La cote de la photo, Madame la Greffière?

3 C'est quoi le numéro de la cote?

4 LA GREFFIÈRE :

5 La prochaine?

6 Me DENIS GALLANT :

7 Non, celle-là.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Où on est rendus dans les cotes?

10 LA GREFFIÈRE :

11 995.

12 Me DENIS GALLANT :

13 Parfait, c'est ce que je voulais savoir. Merci.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Alors, qu'est-ce que c'est? Voulez-vous la répéter,

16 s'il vous plaît, j'ai pas compris?

17 LA GREFFIÈRE :

18 Non, c'est quel onglet?

19 Me DENIS GALLANT :

20 12P-995.

21 LA GREFFIÈRE :

22 Quel onglet?

23 Me DENIS GALLANT :

24 C'est l'onglet 10, celle qu'on voit à l'écran

25 présentement.

1 LA GREFFIÈRE :

2 D'accord.

3 Me DENIS GALLANT :

4 Parfait?

5

6 102P-995 : Photographie de Jocelyn Dupuis et
7 Jimmy Accurso

8

9 Me DENIS GALLANT :

10 Q. **[63]** Vous avez été, comme vous dites tantôt, pour
11 l'inauguration. Est-ce que vous avez été pour la
12 mise à l'eau également?

13 R. Oui, oui, la mise à l'eau j'étais présent là,
14 c'était... comme je vous mentionne...

15 Q. **[64]** C'est quand à peu près?

16 R. Ah! aucune espèce d'idée.

17 Q. **[65]** J'ai besoin de votre mémoire, j'ai pas de
18 photo.

19 R. Ça, ça a fait, regarde, ça c'est l'inauguration,
20 vous marquez le huitième mois deux mille quatre
21 (2004), ça devrait être peut-être une couple de
22 semaines avant ou un mois maximum.

23 Q. **[66]** O.K. Et ça...

24 R. Ça je peux pas vous certifier la date, là, mais
25 j'étais présent, la mise à l'eau, là, j'étais

1 présent ça c'est sûr.

2 Q. **[67]** Et ça a eu lieu quand? Pas quand, à quel
3 endroit plutôt je vous ai demandé quand, mais à
4 quel endroit?

5 R. Ah, où est-ce qu'il l'avait construit, la mise à
6 l'eau directement à côté de... de... je sais pas si
7 c'est le fleuve ou c'est la rivière, là...

8 Q. **[68]** O.K.

9 R. ... à Trois-Rivières, là, où est-ce qu'il y avait
10 la cale sèche, là, qui était pour la construction
11 de gros... de gros bateaux qui pouvaient se faire
12 là. C'est là que ça a été fait.

13 Q. **[69]** O.K. Parfait. Vous dites que vous avez été une
14 seule fois en voyage en tant que tel, c'était à
15 quel endroit et quand?

16 R. Dans les Îles Vierges à la fin du chantier de
17 Alouette, je parle... la date, je veux pas vous
18 donner des dates, Madame la Présidente.

19 Q. **[70]** Mais moi si je peux vous aider, je vais vous
20 aider.

21 R. Aidez-moi parce que j'en souviens pas des dates,
22 mais si vous me dites une date, vous avez la
23 certitude de ça, je vais dire où ça.

24 Q. **[71]** Oui, oui.

25 R. Parce que je suis pas la personne, là, je veux bien

1 qu'on se comprenne, Madame la Présidente, je suis
2 pas la personne pour identifier vraiment des dates.
3 J'ai des bonnes mémoires sur des faits qui
4 arrivent, mais soyez-en sûr que lorsque je dis que
5 oui j'y ai été une fois, c'est parce que j'y ai été
6 une fois. Si j'aurais été deux fois, je vous le
7 dirais deux fois. Mais la date arrêtée je m'en
8 souviens pas. Je m'en souviens que c'était après,
9 pour vous cibler dans le temps, on avait eu, je
10 vous l'ai dit c'est avec Joe Lombard d'Alouette que
11 j'étais présent, là, Jean Lavallée et Tony Accurso.

12 Q. **[72]** Parfait. Alors, moi je vais vous suggérer,
13 effectivement, j'ai votre agenda devant moi. Donc,
14 voyage d'affaires dans les Îles Vierges du... les
15 vingt-quatre (24), vingt-cinq (25), vingt-six (26),
16 vingt-sept (27) et vingt-huit (28) février deux
17 mille cinq (2005). Ça se peut, ça?

18 R. Très bien.

19 Q. **[73]** Parfait. Alors... et les personnes présentes,
20 à ce moment-là, Joe Lombard vous avez dit?

21 R. Oui, Joe...

22 Q. **[74]** Joe Lombard il est quoi, lui, à ce moment-là,
23 PDG d'Alouette?

24 R. Non, c'est lui qui était le responsable, son titre
25 officiel, là, je peux pas vous le dire, mais c'est

1 lui qui avait été mandaté par Alouette pour la
2 construction de la troisième phase d'Alouette.

3 Q. [75] Parfait. Je vais vous montrer une photo comme
4 ça vous allez nous dire, vous allez expliquer aux
5 commissaires, peut-être vous allez nous identifier
6 les personnes.

7 R. Hum, hum.

8 Q. [76] Parfait. Donc, nous allons aller à l'onglet
9 12. Parfait. Alors, je... on vous reconnaît, là,
10 monsieur Accurso, si je pars de la droite...

11 R. Oui.

12 Q. [77] ... monsieur Accurso, vous au milieu, monsieur
13 Lavallée debout. Donc, avec le chandail rouge, je
14 présume que c'est monsieur Joe Lombard?

15 R. Joe Lombard, oui, c'est bien ça.

16 Q. [78] C'est monsieur Lombard?

17 R. C'est bien ça, Madame la Présidente.

18 Q. [79] Parfait. Donc, je vais la coter sous 96, 996.

19

20 102P-996 : Voyage aux Îles Vierges du 25 février
21 2005 avec Joe Lombard, Jean Lavallée,
22 Jocelyn Dupuis et Tony Accurso

23

24 Q. [80] Et je vais effectivement déposer pour le même
25 voyage, le prochaine qui va être l'onglet 13, qui

1 va être 997. Alors, à laquelle monsieur Lombard
2 n'est pas là, par exemple, et à gauche on vous
3 voit, monsieur Lavallé, monsieur Accurso, c'est
4 exact?

5 R. C'est bien ça, Madame la Présidente.

6

7 102P-997 : Voyage aux Îles Vierges du 25 février
8 2005 avec Jocelyn Dupuis, Jean
9 Lavallée et Tony Accurso

10

11 Q. **[81]** Et prise à la même occasion, à l'onglet 15,
12 alors on a monsieur Lavallée ici qui est présent?

13 R. Il est facile à reconnaître.

14 LA GREFFIÈRE :

15 998.

16 Me DENIS GALLANT :

17 Q. **[82]** 998. Parfait.

18

19 102P-998 : Voyage aux Îles Vierges du 25 février
20 2005 avec Jean Lavallée

21

22 Q. **[83]** Alors, ce voyage-là c'est monsieur Accurso qui
23 vous invite, j'imagine?

24 R. Oui, c'est monsieur Accurso qui m'invite.

25 Q. **[84]** Peut-être juste nous expliquer, là, peut-être

1 prenez un petit peu votre temps, là, sans entrer
2 dans les détails, parce que j'aurais probablement
3 d'autres questions pour vous sur Alouette plus
4 tard, mais il a eu le chantier Alouette à Sept-
5 îles, c'est exact?

6 R. C'est bien ça.

7 Q. **[85]** C'est une aluminerie?

8 R. Oui.

9 Q. **[86]** Parfait. Et ce que j'ai compris de votre
10 témoignage de vendredi quand on a commencé à
11 l'aborder...

12 R. Jeudi.

13 Q. **[87]** ... jeudi, je m'excuse, ce fut un succès?

14 R. Absolument, je le mentionnais, puis moi je pense
15 que c'était une grande réussite sur la compétence
16 de l'ensemble des travailleurs, métiers et
17 occupations dans l'industrie de la construction,
18 avec la formation professionnelle qu'on a, avec le
19 perfectionnement, recyclage, avec des modifications
20 de conventions collectives qu'on avait faites dans
21 les années précédentes.

22 Et Joe Lombard, un an avant le chantier,
23 nous a rencontrés pour planifier ce projet-là. La
24 Côte-Nord avait une réputation assez ardue
25 concernant les chantiers qui s'effectuaient dans

1 cette région-là puis on a prouvé le contraire avec
2 l'implication de la FTQ Construction et la
3 direction d'Alouette, comme je vous mentionnais, ça
4 a été fait en bas des conditions.

5 Q. [88] Vous allez... vous allez un peu vite, là,
6 c'est-à-dire en quoi c'était ardu, à ce moment-là?

7 R. Bien, je pense que la réputation de la Côte-Nord
8 n'est pas à faire, c'est des personnes qui sont
9 syndicalistes, ils revendiquent leurs droits, ils
10 font appliquer les conventions collectives dans son
11 intégrité au complet avec toutes les conditions de
12 travail incluant le temps supplémentaire, les frais
13 de subsistance et ainsi de suite.

14 C'est pas des personnes qui trichent à
15 l'intérieur de ça, c'est un groupe de travailleurs
16 qui ont tout le temps revendiqué leurs droits. Je
17 viens de là, puis j'en suis très fier. Ça fait que
18 moi je pense que les personnes qui allaient oeuvrer
19 sur la Côte-Nord, Madame la Présidente, ils
20 savaient qu'est-ce qu'ils avaient à payer, qu'ils
21 auraient dû payer ça à travers la province de
22 Québec au complet, mais c'est pas ça qui
23 s'effectuait. Ça fait que les travailleurs avaient
24 cette réputation-là, mais c'est des travailleurs.
25 C'est des gars qui sont productifs en chantier...

1 Q. **[89]** O.K.

2 R. ... et on a convaincu Joe Lombard lorsqu'on l'a
3 fait avant, un an avant, qu'on l'avait rencontré,
4 moi et Jean Lavallée. On avait eu des bonnes
5 rencontres, ça fait qu'on avait réussi à lui
6 montrer l'efficacité qu'on avait fait à l'intérieur
7 de ça, puis je m'ai (sic) impliqué personnellement
8 moi-même la durée de ce chantier-là.

9 Q. **[90]** Mais quand on envoie des bons travailleurs, on
10 envoie nos meilleurs, quand on place nos meilleures
11 personnes, généralement, un chantier, ça avance
12 bien, c'est exact?

13 R. On place... je vous vois venir, là. On place
14 toujours des bons...

15 Q. **[91]** N'essayez même pas de me voir venir.

16 R. ... on place toujours des bons travailleurs.

17 Q. **[92]** Parfait.

18 R. L'ensemble des travailleurs qu'on réfère, c'est des
19 gars qui sont qualifiés autant dans les métiers que
20 dans les occupations.

21 Q. **[93]** O.K.

22 R. Puis soyez-en sûr qu'à la FTQ Construction on a
23 tout le temps fait notre travail adéquatement à
24 l'intérieur de ça.

25 Q. **[94]** Parfait. Parfait. Alors, monsieur Lombard...

1 Et là on est rendu à quelle phase d'Alouette, là?
2 Parce que vous avez parlé de la première phase
3 jeudi, on avait...

4 R. C'est la... c'est la dernière phase d'Alouette qui
5 a été effectuée. Il y a eu trois phases, là, c'est
6 la dernière où c'est que c'est que c'est Joe
7 Lombard qui était le responsable du chantier. Son
8 titre, là, Madame la Présidente, je peux pas m'en
9 assurer, mais je sais que c'est lui qui avait
10 été... il était auparavant en Afrique du Sud, si je
11 me trompe pas...

12 Q. [95] O.K.

13 R. ... pour une autre entreprise, puis il a été... il
14 a été sollicité par Alouette pour aller effectuer
15 ce...

16 Q. [96] Est-ce que je me trompe...

17 R. ... c'est un gars très compétent.

18 Q. [97] O.K. Est-ce que je me trompe si je dis qu'il y
19 a eu trois phases du chantier Alouette?

20 R. Il y a eu trois phases.

21 Q. [98] Il y a eu trois phases donc je ne me trompe
22 pas. Première phase, Joe Lombard n'est pas là?

23 R. Non.

24 Q. [99] Deuxième phase, Joe Lombard n'est pas là?

25 R. Non.

1 Q. **[100]** Il va être à la troisième phase?

2 R. C'est bien ça.

3 Q. **[101]** Parfait. Et monsieur Lombard, ce qu'on
4 comprend, c'est un... c'est un contractuel, là, qui
5 est embauché pour justement gérer les relations de
6 travail à l'Aluminerie Alouette?

7 R. Non, ce n'est pas les relations de travail,
8 c'est... c'est... il avait une responsabilité
9 d'effectuer la construction de la troisième phase
10 d'Alouette, c'était énorme sa fonction, là, parce
11 qu'il y a des personnes subalternes qui effectuent
12 le travail. Bien, Joe Lombard, c'était la personne
13 mandatée par les... je pense qu'ils sont cinq
14 actionnaires, si je ne me trompe pas, dans
15 Alouette, qui était mandatée par l'ensemble des
16 actionnaires pour effectuer ce travail-là.

17 Q. **[102]** Parfait. Monsieur Lombard, ce que je
18 comprends, c'est que... continuer dans la même
19 ligne de questions, ce n'est pas le PDG d'Alouette,
20 là, ce n'est pas un président, un vice-président ou
21 quelconque haut dirigeant de l'entreprise?

22 R. Ça, comme je vous mentionne, son... son titre
23 directement, est-ce qu'il était... je pense qu'il
24 faisait affaire directement avec les actionnaires
25 d'Alouette directement, là, il avait... parce que

1 dans une usine, il y a un directeur de l'usine qui
2 est à pied d'oeuvre qui fait les opérations
3 quotidiennes parce qu'il y avait... c'était déjà en
4 opération Alouette et Joe Lombard était vraiment
5 autonome de décision avec directement avec les
6 propriétaires de... d'Alouette, de l'Aluminerie
7 Alouette.

8 Q. **[103]** Qui a été choisi comme contracteur général?

9 R. Je pense que la firme d'ingénierie qui était
10 présente là, si je ne me trompe pas dans le temps,
11 je pense qu'il y avait SNC-Lavalin puis je ne suis
12 pas certain si Hatch et Associés était là aussi
13 dans une certaine partie des travaux, je ne peux
14 pas vous garantir ça, c'est eux qui sélectionnaient
15 l'ensemble des entreprises par appels d'offres puis
16 ainsi de suite, mais...

17 Q. **[104]** Simard Beaudry, Louisbourg, est-ce que c'est
18 là? Est-ce que c'est présent?

19 R. Ils ont obtenu un contrat, oui.

20 Q. **[105]** O.K. Ils ont obtenu un contrat de quoi à
21 Alouette?

22 R. Le contrat d'Alouette, il y avait, je pense c'est
23 dans les fondations des cuves d'alumine.

24 Q. **[106]** O.K.

25 R. Si je me souviens bien, là, je ne peux pas vous

1 induire en erreur, je sais qu'il y avait un contrat
2 assez important.

3 Q. [107] O.K. Donc, le but pour monsieur Accurso
4 d'inviter monsieur Lombard, d'inviter le président
5 de la FTQ Construction et le vice... et le
6 directeur général de la FTQ Construction en deux
7 mille cinq (2005), c'était quoi? Pour monsieur
8 Accurso, là, ce n'est pas monsieur Lombard qui vous
9 a invité, là.

10 R. Bien, il y a eu des discussions parce que j'ai
11 intervenu, comme je vous mentionnais, Madame la
12 Présidente, j'ai intervenu directement dans le
13 contrat de Simard et Beaudry parce qu'il y avait eu
14 un problème de... d'application concernant la
15 brique réfractaire où est-ce qu'il y avait eu des
16 équipes de formées puis il y avait un certain
17 retard et Joe Lombard nous avait demandé si, dans
18 une rencontre qu'on avait eue avec lui à Montréal,
19 si on pouvait pas intervenir pour s'assurer, parce
20 que ça pouvait mettre en péril certains autres
21 travaux qui auraient pu retarder l'échéancier et
22 j'ai dit oui et j'ai descendu sur la Côte-Nord,
23 j'ai été rencontrer les responsables des métiers
24 concernés, je m'ai fait (sic) accompagner par les
25 représentants syndicals (sic) et certains

1 directeurs de section locale pour s'assurer qu'il y
2 aurait une bonne chimie entre eux autres pour
3 effectuer les travaux, chose qui a été faite. Puis
4 ça a permis à une reprise de... en main d'enlever
5 un peu les conflits qu'il y avait entre eux autres
6 et les travaux ont bien avancé puis ça a arrivé à
7 terme, ça a permis l'évolution et ainsi de suite
8 par la suite. Et Joe Lombard nous félicitait, même
9 qu'il n'était pas habitué à des relations de
10 travail semblables où est-ce qu'il venait, en
11 Afrique du Sud, je pense pas que c'était le même
12 régime qu'on a dans la province du Québec parce
13 qu'on est les seuls et uniques en Amérique du Nord
14 avec la loi qu'on a concernant les relations de
15 travail de l'industrie de la construction et il
16 était surpris de tout ça. Et lorsqu'on a eu la
17 finalité du chantier, on a été invité, hein,
18 lorsqu'ils ont fait la première mise en marche,
19 j'étais présent et par la suite, il nous a dit:
20 « Bien regarde, il faudrait absolument qu'on se
21 réunisse pour souligner cette réussite-là, entre
22 nous autres » et les discussions ont venu puis ça a
23 porté au voyage du bateau à Tony Accurso.

24 Q. [108] Alors, on va revenir, vous avez été un petit
25 peu trop vite pour moi. Alors c'est-à-dire que

1 la... est-ce que je me trompe quand je dis que,
2 grosso modo, là, vous étiez à peu près soixante
3 (60) jours, deux mois d'avance sur les échéanciers
4 prévus?

5 R. Aux alentours de ça, Madame la Présidente.

6 Q. **[109]** C'est aux alentours de ça, je ne me trompe
7 pas quand je dis ça?

8 R. Oui, parce que c'était assez important parce que
9 lorsqu'on peut mettre en opération de l'alumine,
10 sur les coûts d'investissement, un mois, c'est
11 énorme, juste un mois c'est énorme.

12 Q. **[110]** C'est long, j'en suis. Et c'est exact de dire
13 qu'à ce moment-là, à Sept-Îles, une fois qu'ils ont
14 fait l'inauguration de l'usine - bien en tout cas
15 de la phase, de la troisième phase - effectivement,
16 ça a célébré à Sept-Îles.

17 R. Absolument, ça a célébré.

18 Q. **[111]** Absolument. Effectivement, et là les
19 travailleurs, tout le monde était content, là,
20 c'est un gros employeur, et ça a bien été. C'est
21 exact?

22 R. Oui. Absolument.

23 Q. **[112]** Parfait. Ce que vous nous dites également -
24 parce que moi je prends toujours ce que vous me
25 dites - c'est-à-dire que monsieur Accurso,

1 effectivement, lui il avait... il n'avait pas la
2 totalité des contrats, à l'aluminerie, il avait...
3 Il en avait un, mais il en avait un gros. Que vous
4 avez qualifié de gros.

5 R. Oui, parce que je pense que l'investissement
6 global, en... dans ces années-là, l'année, début
7 des années deux mille (2000), je pense qu'on
8 parlait de l'ordre de un milliard deux cents
9 millions (1,2 G), ou un milliard trois cents
10 millions (1,3 G), je ne peux pas... à quelques
11 millions près, là, ce qu'on peut se dire. Et je
12 pense que monsieur Accurso avait obtenu un contrat
13 de l'ordre de, je le sais pas, dans cinquante (50),
14 soixante (60), soixante-dix millions (70 M), si on
15 parle, mais vous voyez que c'est minime,
16 comparativement au milliard, là. Parce que c'est
17 énorme. Ça fait qu'il y avait beaucoup, il y avait
18 au-delà de deux mille cinq cents (2500)
19 travailleurs, et environ... Il devait y avoir
20 environ au moins une centaine d'employeurs, cent
21 cinquante (150) employeurs sur le chantier.

22 Q. **[113]** Parfait. Par rapport à monsieur Accurso, lui,
23 est-ce qu'il avait une bonne partie du gâteau? Est-
24 ce que c'était... c'était...

25 R. Non, c'est pas... C'est pas un des plus gros

1 contrats. Je pense pas, là. À moins de me tromper,
2 là, je peux pas vous... vous affirmer la grosseur
3 des lots qui ont été donnés. Je pense que, une des
4 plus grosses parties, c'est lorsqu'ils font la mise
5 en place des... des caissons d'alumi... d'alumine.
6 Ça c'est un des contrats les plus importants. Ça
7 regroupe, parce qu'on est obligé de faire... Il y a
8 une cour, on est obligé de faire aussi, parce qu'il
9 y a plusieurs métiers impliqués directement, les
10 métiers, on appelle, dans notre langage commun à
11 nous, les métiers mécaniques. Ça comprend des
12 chaudronniers, des monteurs d'acier, des
13 électriciens, avec des mécaniciens de chantier, un
14 peu moins en grand nombre, qui fait des mixed
15 crews... multimétier, qui vont effectuer certaines
16 tâches à l'intérieur d'une... d'une cour où est-ce
17 qu'on va faire du déplacement de matériaux. Ça fait
18 que... Ça c'est un des plus gros contrats qui est
19 donné...

20 Q. **[114]** Mais moi je cherche juste... Je cherche juste
21 à comprendre, là, effectivement. Monsieur Lombard,
22 il est content, et je suis... et on le serait à
23 moins. Ce que vous avez dit, soixante (60) jours
24 avant l'échéancier, c'est, c'est... c'est beaucoup
25 beaucoup d'argent. Est-ce qu'on peut qualifier que

1 ce, ce, ce... Quand vous l'avez... vous avez appelé
2 Alouette un succès, par rapport à la norme, est-ce
3 que c'est... c'est anormalement un succès, que ça
4 aille si vite que ça?

5 R. Non, parce qu'il y en a eu d'autres, des chantiers
6 de grande importance. Parce qu'on... On a un don,
7 au Québec, de... Puis je l'ai vu encore en fin de
8 semaine dans les journaux, là. On a un don de
9 toujours parler qu'est-ce que c'est qui est
10 négatif, et non qu'est-ce qui est positif.

11 Q. **[115]** O.K. Donc, c'était positif. Alors ma...

12 R. Mais c'était positif. Il y a...

13 Q. **[116]** O.K.

14 R. Il y a le chantier de, de... Et on avait fait,
15 dans... dans l'Estrie, un autre chantier que
16 (inaudible).

17 Q. **[117]** O.K. Je ne veux pas arriver dans l'Estrie, on
18 va rester à Alouette, parce que sans ça on va se
19 mélanger, là. On reviendra...

20 R. Bien, j'essaie... Madame la Présidente, j'essaie
21 juste, parce qu'on me pose la question à savoir
22 est-ce qu'il y a d'autres chantiers qui pourraient
23 être un succès dans la province de Québec? Je vous
24 dis oui, il y en a eu des bons, des chantiers...

25 (10:08:19)

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. **[118]** Bien, en fait, est-ce qu'il y en a... Sans
3 entrer dans les détails tout de suite, est-ce qu'il
4 y en a eu plusieurs chantiers qui ont été des
5 succès, et qui ont fini avant terme?

6 R. Je vous dirais... Je vous dirais qu'il y en a eu
7 plusieurs qui a fini dans les échéanciers prévus.
8 Avant terme, c'est... C'est assez rare, Madame la
9 Présidente.

10 Me DENIS GALLANT :

11 Q. **[119]** C'est ça.

12 R. Parce que bien souvent, il y a certaines
13 modifications ou ajustements qui se fait en cours
14 de route de l'échéancier, mais il y en a qui a
15 arrivé, puis c'est grâce à... à la planification
16 des partenaires qui sont présents au chantier.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Q. **[120]** O.K.

19 R. Ça, ça... Ça, ça a été fait, Madame la Présidente.

20 Q. **[121]** Parfait. Maître Gallant?

21 Me DENIS GALLANT :

22 Q. **[122]** Il n'est pas exact de dire que sur le
23 chantier Alouette, vous avez mis vos équipes
24 d'étoiles, c'est-à-dire les meilleurs ont été
25 envoyés là-bas, Monsieur Dupuis?

1 R. Comme on fait partout.

2 Q. **[123]** Comme vous faites partout.

3 R. Comme on fait partout.

4 Q. **[124]** Ça, vous nous dites ça, comme vous faites
5 partout.

6 R. Ah oui, absolument. On fait pas de dénigration
7 de... d'un chantier à un autre. On fait... On
8 envoie... Puis je vais me prendre un exemple. J'ai
9 été dans le local des grutiers, je vous
10 mentionnais. Moi, lorsque je fais de... du
11 placement... Je ne me cacherai pas, j'en ai fait du
12 placement de travailleurs, là, puis je fournissais
13 aux employeurs la main-d'oeuvre qualifiée, parce
14 qu'on était... J'avais un atout : je connaissais
15 mon métier, puis je savais qui référer. Puis on
16 référerait tout le temps la main-d'oeuvre concernée
17 pour effectuer les travaux, puis ça se faisait la
18 même chose dans des chantiers industriels où est-ce
19 qu'on pouvait participer à l'élaboration du
20 chantier avec les maîtres d'oeuvre et avec les
21 employeurs, les sous-traitants et ainsi de suite.

22 Q. **[125]** Parfait. Donc, il y a énormément de... Il y a
23 énormément d'entrepreneurs sur le... compte tenu de
24 la taille de ce chantier-là, monsieur Accurso a
25 certains contrats. Donc, Louisbourg ou Simard-

1 Beaudry. Peut-être juste nous préciser quelles de
2 ses filiales étaient là, sur Alouette?

3 R. C'est Simard et Beaudry, si je ne me trompe pas,
4 qui était présent. Qui était présent, oui.

5 Q. **[126]** Simard-Beaudry qui était là, effectivement.

6 R. Oui.

7 Q. **[127]** Et, à ce moment-là, vous avez des ré... vous
8 réglez certaines problématiques directement avec
9 monsieur Lombard, monsieur Lombard est très
10 content, et en plus de la petite fête à Saint... à
11 Sept-Îles, on dit il faut remettre ça. C'est exact?

12 R. C'est ça.

13 Q. **[128]** Et le bateau va apparaître.

14 R. Oui.

15 Q. **[129]** Moi je cherche le lien avec monsieur Accurso,
16 là. Bien honnêtement, là...

17 R. Mais le lien... Moi je vous dis qu'est-ce que c'est
18 que... qui a arrivé. Il m'a invité avec Joe
19 Lombard, puis il a dit, « On va aller... » Puis Joe
20 Lombard était bien content.

21 Q. **[130]** O.K.

22 R. Moi j'ai discuté, j'ai été là une semaine de temps
23 sur le bateau avec lui.

24 Q. **[131]** O.K.

25 R. Puis on a discuté, puis j'ai, j'ai... J'ai un petit

1 accent en français, Madame la Présidente, j'en ai
2 un en anglais aussi. Des fois j'ai de la... un peu
3 de misère, mais j'essaie de me débrouiller le
4 meilleur possible, puis ma femme est parfaitement
5 bilingue, puis on jasait, puis on a jase énormément
6 du chantier, de la réussite, et de l'implication
7 que j'avais faite, puis il le soulignait.

8 Q. **[132]** O.K.

9 R. Ça fait que moi, que la personne, que ça soit Tony
10 Accurso, comme je vous dis, qui m'a invité là,
11 bien, on allait souligner, avec Joe Lombard... Moi,
12 pour moi, j'allais souligner cette réussite-là,
13 puis j'étais très fier, comme je vous ai dit,
14 d'avoir participé à ça.

15 Q. **[133]** Parfait. Alors, c'est exact de dire que vous
16 n'avez pas payé un sou pour le voyage, vous êtes
17 invité à la demande de monsieur Accurso, c'est
18 exact?

19 R. J'ai payé rien du tout là.

20 Q. **[134]** Alors, ce qui...

21 R. Tout était payé.

22 Q. **[135]** Ce qui comprend l'avion pour se rendre dans
23 les Caraïbes, et ensuite de ça aller... aller aux
24 Îles Vierges prendre le bateau et partir en mer...

25 R. Tout.

1 Q. **[136]** Tout était pa... Tout était défrayé par
2 monsieur Accurso. C'est exact?

3 R. Au complet, même.

4 Q. **[137]** Parfait.

5 R. Tout.

6 Q. **[138]** Vous étiez tellement proche de monsieur
7 Lavallée, à cette époque-là, vous pouvez nous
8 confirmer que monsieur... c'était la même chose
9 pour monsieur Lavallée?

10 R. D'après moi, oui, mais je peux pas vous confirmer
11 est-ce qu'il... que ça a été ça. Mais, moi, je vous
12 parle pour moi, Jocelyn Dupuis, tout a été payé,
13 d'après moi, par monsieur Accurso. Je pense pas que
14 Joe Lombard ait payé le voyage, là, mais, moi, je
15 pense c'est Tony Accurso.

16 Q. **[139]** Parfait. Et vous êtes pas en mesure de nous
17 dire pourquoi c'est monsieur Accurso qui se charge
18 vraiment de... de célébrer cette réussite-là alors
19 qu'il a un contrat, somme toute, ordinaire?

20 R. Bien, c'est pas un contrat ordinaire. Comme je vous
21 mentionnais, c'est... c'est...

22 Q. **[140]** Non, mais vous avez dit... Combien qu'il y
23 avait d'entrepreneurs sur le chantier?

24 R. Ah! il devait y avoir une centaine d'entrepreneurs.

25 Q. **[141]** Alors, est-ce que vous avez été invité par

1 les autres entrepreneurs pour discuter du dossier
2 Alouette?

3 R. Mais je vous mentionne à l'intérieur de ça que
4 lorsque j'ai rencontré Joe Lombard, on a échangé et
5 j'ai eu une implication directe avec Joe Lombard et
6 l'entreprise de monsieur Accurso, Simard et
7 Beaudry, et lui-même, Tony... parce que c'était son
8 garçon Jimmy qui était présent comme responsable du
9 contrat. Et il y a eu une implication directe avec
10 Joe Lombard, Tony et Jimmy, pour l'exécution de
11 certains travaux qui étaient en train de retarder.
12 Et nous... moi, j'ai intervenu en tant que
13 directeur général du conseil. Dans ce temps-là on
14 était un conseil conjoint, si je me trompe pas,
15 mais c'était la partie où je m'occupais, j'étais
16 impliqué pas mal. Et j'ai intervenu à l'intérieur
17 de ça et Joe Lombard était... il voyait le
18 cheminement entre entreprises. Par la suite, il y a
19 eu une entente entre eux autres qu'on aille fêter
20 ça puis, moi, je vous dis, je peux pas vous
21 mentionner le pourquoi réel, mais Joe Lombard,
22 lorsqu'il a... ça a été offert par Tony Accurso,
23 d'aller sur son bateau, puis aller fêter ça, il a
24 dit oui. Il l'a invité, il a dit oui. Puis, moi,
25 j'étais présent avec lui. Je peux pas aller plus

1 loin que ce que c'est que je sais là, Madame la
2 Présidente.

3 Q. [142] Vous êtes dans... je vous ai posé une
4 question jeudi, vous êtes dans l'entourage, en tout
5 cas, de monsieur Accurso depuis, je vous dirais...
6 en tout cas, moi, je le situe, là, fin des années
7 quatre-vingt-dix (90), début des années deux mille
8 (2000). Vous avez même dit aux commissaires que
9 c'est pas des centaines de fois que vous avez pris
10 part à des activités avec monsieur Accurso.
11 Certaines, vous étiez accompagné des membres de
12 votre famille, c'était la même chose pour monsieur
13 Lavallée et d'autres personnes de la FTQ
14 Construction, dont on reviendra plus tard. Parfait.
15 Alors, il est pas... j'ai un peu de misère et je
16 m'explique mal votre explication par rapport à « On
17 est allés là et j'ai discuté avec monsieur
18 Lombard », et caetera. Vous lui avez dit quoi à
19 Accurso : « Qu'est-ce que je fais ici, moi là? »,
20 « Qu'est-ce que je fais ici, moi, directeur général
21 de la FTQ Construction? », « Qu'est-ce que je fais
22 ici, moi, le président... qu'est-ce qu'il fait le
23 président de la FTQ Construction sur le bateau...
24 sur des croisières », il y a des témoins qui nous
25 ont dit que ça valait à peu près soixante-dix mille

1 (70 000), quatre-vingt mille (80 000) ces voyages-
2 là. Alors, j'ai un peu de misère avec votre
3 explication, Monsieur Dupuis.

4 R. Madame la Présidente, je veux juste éclaircir
5 quelque chose. Maître Gallant vient de mentionner
6 comme quoi que j'ai dit que j'avais été une
7 centaine de fois... puis même, j'ai dit, cent (100)
8 ou cent cinquante (150) fois dans des événements.
9 C'est pas ça que j'ai mentionné, Madame la
10 Présidente. J'ai mentionné que j'avais rencontré
11 monsieur Accurso cent (100) ou cent cinquante (150)
12 fois; ça peut être un dîner, ça peut être un
13 déjeuner, ça peut être un souper, ça peut être dans
14 des activités. J'ai dit, dans les... dans les...
15 puis pas juste les dix (10) ans comme directeur
16 général, je l'ai connu quand j'étais comme
17 directeur du local des grutiers. C'est l'ensemble
18 des événements que j'ai faits comme représentant
19 syndicaux (sic). Représentant syndical. Que je
20 représentais mon monde. C'est ça que j'ai fait avec
21 monsieur Accurso. Que j'aie été invité sur le
22 bateau, pour moi, c'est pas sorcier cette affaire-
23 là, là. Je vous le garantis. Bien oui, j'ai été
24 invité là par monsieur Accurso avec Joe Lombard.
25 Pour moi, dans ma tête à moi, dans ma petite tête

1 de grutier, là, puis de directeur général dans le
2 temps, que je représentais l'ensemble des
3 travailleurs, c'était une belle réussite. Puis je
4 le dis, j'en suis fier. Il y a pas de...
5 d'anormanie (sic) crochue à l'extérieur de ça ou
6 de... de... ça a coûté soixante-dix mille (70 000),
7 ça... moi, ça m'a rien coûté. Est-ce... comment ça
8 a coûté, dans l'ensemble qu'est-ce que ça a coûté à
9 monsieur Accurso? J'ai... j'ai pas à me sentir
10 comme coupable ou responsable d'avoir posé ce
11 geste-là, j'en suis fier, Madame la Présidente.

12 Me DENIS GALLANT :

13 Q. **[143]** Bien, on va parler de votre fierté, là. On
14 revient... on revient un peu en arrière.

15 R. C'est... c'est vraiment clair pour moi.

16 Q. **[144]** C'est clair pour vous, effectivement.

17 R. Très clair.

18 Q. **[145]** Alors, monsieur Accurso, on peut considérer
19 que jusqu'en... jusqu'en quelle année il a été
20 votre ami, vous avez été proche de monsieur
21 Accurso?

22 R. Que Tony Accurso a été mon ami...

23 Q. **[146]** Oui.

24 R. Parce que, moi, des amis, j'en ai beaucoup. Mais
25 ami directement, non... oui, je suis...

1 Q. **[147]** D'ailleurs...

2 R. Je vais vous dire que Tony Accurso c'est pas une
3 personne que je fais des relations... aujourd'hui,
4 je fais des relations d'affaires avec, anciennement
5 c'était des relations de travail. Mais je peux pas
6 vous dire que c'est un ami véritable à Jocelyn
7 Dupuis. Bien oui, c'est une bonne connaissance puis
8 c'est un gars que je respecte énormément. Ça,
9 soyez-en sûr de ça, là. Puis j'en ai eu des... des
10 bonnes discussions avec, j'en suis convaincu que
11 vous êtes au courant puis vous allez me le
12 soulever, là.

13 Q. **[148]** O.K. Monsieur, moi, je vais vous mettre une
14 mise en situation. Monsieur Lavallée c'est un ami
15 de monsieur Accurso. Monsieur Lavallée...

16 R. Oui.

17 Q. **[149]** ... va dans toutes les fêtes avec monsieur
18 Accurso, les enfants, les petits-enfants, tout le
19 monde est là, là, les neveux. Monsieur Louis Bolduc
20 est un ami de monsieur Accurso de longue date.
21 Monsieur Robert Abdallah est un ami de monsieur
22 Accurso de longue date.

23 R. Oui.

24 Q. **[150]** Et vous avez, Monsieur Jocelyn Dupuis, quand
25 vous étiez directeur général de la FTQ

1 Construction, participé à ces événements-là avec
2 ses amis.

3 R. Absolument.

4 Q. **[151]** Est-ce que vous le considérez comme un ami ou
5 c'était plutôt des relations d'affaires que vous
6 faisiez avec?

7 R. Je faisais pas des relations d'affaires, je faisais
8 des relations de travail puis j'étais... je vous le
9 dis, oui, il a été un bon bout de temps que j'étais
10 avec monsieur Accurso, j'ai participé dans des
11 événements même chez lui personnellement, j'ai été
12 présent là. J'ai été à plusieurs fêtes, oui. Vous
13 m'avez posé la question concernant Henri Massé, je
14 vous ai dit non, moi j'ai participé.

15 Mais que vous me dites que Tony Accurso est
16 un de mes... mes amis, mes grands amis, je dis non.
17 Oui, c'est un ami, c'est une bonne connaissance,
18 c'est une personne que j'ai aimé travailler avec en
19 relations de travail avec la FTQ Construction.
20 C'est un gars qui a énormément de respect des
21 travailleurs, puis ça j'adorais ça.

22 Et j'ai été un peu plus loin, oui, on a
23 discuté ensemble, puis des fois il arrive des
24 situations que tu peux prendre des reculs. J'en ai
25 avec d'autres personnes que j'étais amis puis des

1 fois ça fait certaines petites frictions. On se
2 recule, puis on recommence. Ça fait partie de la
3 vie. On est tous humains.

4 Q. [152] O.K. Monsieur Accurso, est-ce que vous vous
5 êtes, à un moment donné, brouillé complètement avec
6 lui?

7 R. Ça a brassé, à un moment donné.

8 Q. [153] O.K. Êtes-vous en mesure de nous dire
9 pourquoi ça a brassé, à un moment donné, et quand?

10 R. Ça a brassé... suite à certaines rencontres que
11 j'ai eues avec des personnes, puis...

12 Q. [154] Des personnes, et caetera, je vous
13 demanderais d'être plus clair que ça, là?

14 R. Très clair.

15 Q. [155] C'est une commission d'enquête ici.

16 R. Ça a brassé lorsque j'ai des inspecteurs qui sont
17 venus me rencontrer en Floride. Ça, ça concerne
18 quelque chose que je discuterai pas ici, c'est pas
19 mon procès.

20 Q. [156] Juste un instant, là, c'est moi qui va
21 décider si on en discute ici. D'accord? Vous
22 allez...

23 R. Bien...

24 Q. [157] ... vous allez répondre aux questions.

25 R. On regardera ça en cours de route comment ça va se

1 faire.

2 Q. [158] Moi je vous demanderais de parler au
3 témoin...

4 R. Bien, Madame la Présidente...

5 Q. [159] ... Madame la Présidente, parce que...

6 Parfait.

7 (10:18:57)

8 Me JEAN DANIEL DEBKOSKI :

9 Madame la Présidente, si je peux juste intervenir.

10 Oui. Alors, en fait je veux juste intervenir à
11 l'instant parce qu'éventuellement je comprends que
12 maître Gallant pense qu'il décide ici, je crois que
13 c'est la Commission qui va décider. Et je comprends
14 que pour l'instant, là, on demande à monsieur
15 d'identifier des personnes.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Est-ce qu'il y a un droit fondamental qui est
18 atteint, Maître?

19 Me JEAN DANIEL DEBKOSKI :

20 Bien, pour l'instant, non. Mais maintenant je vais
21 m'objecter dès qu'on ira sur certains droits
22 fondamentaux qui seront éventuellement...

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Lequel?

25 Me JEAN DANIEL DEBKOSKI :

1 Pardon?

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Lequel?

4 Me JEAN DANIEL DEBKOSKI :

5 Bien, c'est parce que là on est en train d'entrer
6 dans une enquête policière pour lesquelles des
7 accusations ont été portées. C'est ce que j'ai
8 compris qui était la question.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Bien, ce n'est pas dans une enquête policière, ce
11 que vous voulez dire c'est dans le procès de
12 monsieur...

13 Me JEAN DANIEL DEBKOSKI :

14 Oui, oui, mais...

15 LA PRÉSIDENTE :

16 ... Dupuis.

17 Me JEAN DANIEL DEBKOSKI :

18 Oui, mais le procès a débuté éventuellement par des
19 rencontres avec des policiers. Monsieur Dupuis
20 vient de nous dire qu'il ne veut pas embarquer dans
21 ça. Quand on embarquera nécessairement dans le
22 dossier pour lequel il est accusé, bien,
23 j'interviendra c'est sûr. Sauf que là maître
24 Gallant lui dit que c'est lui qui décide qu'est-ce
25 qui va se poser ou pas. Avec beaucoup de respect,

1 Madame la Présidente, j'interviendrai et vous
2 déciderez.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Maître Gallant a dit pour l'instant qu'il verrait
5 aux sujets qu'il y a à être traités et je suis
6 certaine que s'il entre dans le... le procès de
7 monsieur Dupuis, il va se gouverner en conséquence.

8 Me JEAN DANIEL DEBKOSKI :

9 Merveilleux.

10 Me DENIS GALLANT :

11 Q. **[160]** Tout à fait, Madame. Alors, ma question,
12 alors, qu'est-ce qui est à la source de votre
13 embrouille avec monsieur Accurso?

14 R. Bien, je viens de vous mentionner que j'avais eu
15 cette rencontre-là, ça a fait en sorte que j'ai eu
16 certaines informations qu'il a vérifiées qui
17 étaient non véridiques et on a eu certaines prises
18 de bec entre nous autres dans les relations...

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Q. **[161]** Monsieur Dupuis, si vous permettez.

21 R. Oui.

22 Q. **[162]** Vous ne pouvez pas vous contenter d'être
23 vague, sans entrer nécessairement dans le menu
24 détail, vous devez au moins répondre aux questions
25 pour qu'on sache de quoi vous parlez.

1 R. Je m'en venais, Madame la Présidente.

2 Q. **[163]** Parfait.

3 R. Je m'en venais. J'ai eu cette situation-là et j'ai
4 eu aussi une situation qui est arrivée lorsqu'on a
5 eu le congrès de la FTQ Construction... de la FTQ
6 Centrale où est-ce qu'il y a eu une... une certaine
7 mauvaise interprétation à l'intérieur de la FTQ
8 Construction suite aux... l'identification du
9 prochain VP qui sera mandaté pour aller siéger
10 comme vice-président à la FTQ Centrale en deux
11 mille sept (2007) et monsieur... dans le souper, il
12 y a eu une rencontre, j'ai été informé qu'il y a eu
13 des discussions à l'intérieur de ça, monsieur
14 Lavallée a emporté certains sujets et que monsieur
15 Accurso se serait mêlé de la situation et je
16 n'étais pas content de ça.

17 Me DENIS GALLANT :

18 Q. **[164]** Mais moi je vais revenir, je vais revenir
19 plus loin que ça et je vais vous soumettre
20 l'hypothèse suivante. D'accord? Alors, monsieur
21 Lavallée et monsieur Accurso sont amis depuis des
22 années, c'est exact?

23 R. Absolument.

24 Q. **[165]** Parfait. Monsieur Accurso... monsieur Jean
25 Lavallée est le président de la FTQ Construction et

1 monsieur Lavallée a un siège au Fonds de solidarité
2 des travailleurs du Québec, exact?

3 R. Monsieur Jean Lavallée?

4 Q. **[166]** Oui?

5 R. Oui.

6 Q. **[167]** Parfait. Et monsieur Jean Lavallée avec
7 monsieur Accurso favorisent ce dernier pour obtenir
8 du financement du Fonds de solidarité, c'est exact?

9 R. Qu'il favorise, je peux pas vous répondre à ça.

10 Q. **[168]** Vous voulez pas me répondre ou vous pouvez
11 pas?

12 R. Non, je peux pas vous répondre à ça.

13 Q. **[169]** Parfait. Je vous rafraîchirai la mémoire plus
14 tard. Ceci étant dit, monsieur... monsieur Lavallée
15 est très proche de monsieur Accurso et de ses
16 compagnies, c'est exact?

17 R. Monsieur Lavallée est président de la FTQ
18 Construction et dans le travail que moi j'avais à
19 faire on effectuait des relations de travail. Que
20 monsieur Lavallée soit très proche de monsieur
21 Accurso dans ses affaires, je peux pas vous
22 répondre à ça, il faudrait lui poser la question à
23 lui. Moi, qu'est-ce que je faisais, c'était des
24 relations de travail avec monsieur Accurso et je
25 parlais de main-d'oeuvre dans l'industrie de la

1 construction. Puis je parlais des endroits où est-
2 ce qu'il y avait des possibilités que monsieur
3 Accurso obtienne des contrats pour référer notre
4 main-d'oeuvre et faire affaire avec cette personne-
5 là en tant qu'entrepreneur dans l'industrie de la
6 construction.

7 Q. [170] C'est exact de dire que monsieur Lavallée, il
8 commençait, excusez-moi l'expression, à vous pomper
9 l'air depuis un petit bout de temps parce qu'il
10 favorisait toujours monsieur Accurso au détriment
11 d'autres personnes?

12 R. Ah, dans la vie, il y en a plusieurs qui m'ont
13 pompé l'air lorsque j'étais directeur général de la
14 FTQ Construction, mais...

15 Q. [171] Ma question elle est précise.

16 R. Bien je m'en venais, Madame la Présidente...

17 Q. [172] Non, je...

18 R. ... si on me permet de répondre, je vais répondre.
19 Je vous dis, oui, il y a eu certaines situations où
20 est-ce que j'ai été informé par des membres de
21 l'exécutif où est-ce que c'est que ça se discutait
22 un peu partout dans le champ, mais est-ce que c'est
23 la vérité? Lorsque j'avais des discussions à avoir,
24 je les faisais avec monsieur Lavallée puis je lui
25 disais, « regarde, moi je te rapporte qu'est-ce

1 qu'il en est » et lui, monsieur Lavallée, me disait
2 le contraire. Bon, bien, moi je continuais à
3 effectuer mes relations de travail. Je siégeais pas
4 au Fonds de solidarité, j'ai jamais siégé là puis
5 j'ai jamais participé aux réunions du Fonds de
6 solidarité. Je vous dis qu'est-ce que c'est qui en
7 était en tant que moi, comme directeur général de
8 la FTQ Construction avec Jean Lavallée.

9 Q. [173] O.K.

10 (12:24:14)

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Q. [174] Mais vous n'avez pas répondu à la question,
13 Monsieur Dupuis.

14 Me DENIS GALLANT :

15 Q. [175] J'attends la réponse.

16 R. Bien, c'est quoi la question? Je la comprends pas.

17 Q. [176] Bien, c'est parce que vous allez les écouter
18 les questions au lieu de partir sur un monologue,
19 vous allez les écouter, les questions.

20 R. Ah, je pars pas sur un monologue.

21 Q. [177] Première des choses, monsieur Lavallée, là,
22 et monsieur Accurso avaient énormément de
23 complicité pour obtenir du financement pour les
24 entreprises de monsieur Accurso et ça, vous le
25 saviez, c'est exact?

1 R. Bien, ils passaient avec le... j'étais pas, comme
2 je vous mentionne, j'étais pas au Fonds. Est-ce
3 qu'il y avait du financement? C'est certain parce
4 que le Fonds lui-même l'a mentionné que monsieur
5 Accurso avait obtenu plusieurs contrats puis que ça
6 avait été rentable.

7 Q. [178] Regardez...

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Q. [179] La question, Monsieur...

10 R. Qu'est-ce qui passait dans la procédure, Madame la
11 Présidente, je pense que oui qu'il passait dans la
12 procédure du Fonds, là. J'étais pas là.

13 Q. [180] Monsieur Dupuis, la question était, est-ce
14 que vous n'étiez pas irrité du fait que monsieur
15 Lavallée favorisait toujours monsieur Accurso dans
16 l'octroi des contrats?

17 R. Bien, je vous ai répondu, je vous ai dit oui, que
18 ça commençait à sortir, j'en entendais parler puis
19 on a eu des discussions là-dessus.

20 Me DENIS GALLANT :

21 Q. [181] C'est exact de dire que monsieur Lavallée,
22 vous commenciez déjà, là, à regarder, à mesurer vos
23 appuis à vous pour que monsieur Lavallée quitte
24 enfin la présidence de la FTQ Construction? Et ça,
25 je vous soumetts, là, au printemps de deux mille

1 huit (2008).

2 R. Non. J'ai eu des discussions avec monsieur Lavallée
3 puis ça n'a pas rapport avec le Fonds de
4 solidarité. Je veux bien qu'on se comprenne, là. Il
5 y a deux dossiers qui est (sic) importants, là.
6 Parce que j'écoutais le témoignage qui a été fait
7 ici, là, puis c'est pas vraiment ce qui s'est
8 passé. On a eu un problème à l'interne d'une relève
9 dans l'industrie de la construction pour la FTQ
10 Construction qu'on avait identifié lorsque j'étais
11 là. Moi, j'avais toujours annoncé comme quoi que je
12 quitterais ma responsabilité de directeur général à
13 cinquante-quatre (54) ans et trois quarts. Et on
14 avait préparé une relève à la FTQ Construction pour
15 pas partir, moi et Lavallée, Jean Lavallée, en même
16 temps. On a eu, on s'avait (sic) entendu sur une
17 certaine relève avec les membres de l'exécutif,
18 avec des directeurs en dehors de l'exécutif, on
19 s'avait (sic) entendu sur des personnes, on
20 avait... j'avais mentionné certains individus qui
21 étaient à l'intérieur de nos rangs pour solliciter
22 le mandat de directeur général et on s'avait (sic)
23 entendu, les membres de l'exécutif et Jean Lavallée
24 sur la personne qui devrait être sollicitée pour...
25 lorsque je prendrais ma retraite de directeur

1 général. Et on a eu une chicane à l'intérieur, ça a
2 floppé.

3 Q. [182] O.K.

4 R. C'est ça qui s'est passé.

5 Q. [183] On va prendre ça à l'inverse, là, on va
6 prendre ça à l'inverse, là. Alors c'est-à-dire,
7 c'est exact de dire, Monsieur Dupuis, que... je lis
8 votre livre, là...

9 R. Oui.

10 Q. [184] C'est à peu près ce que vous me dites, là, à
11 la page 297, ce que vous venez de dire dans votre
12 témoignage :

13 Jocelyn n'a jamais entretenu de doute
14 sur la date de son propre départ prévu
15 pour le moment où il atteindrait l'âge
16 de 54 ans et six mois, en septembre
17 2008.

18 C'est exact, c'est ça?

19 R. Bien, ça a été devancé un peu parce que c'était
20 décembre... à cause de la situation, en septembre,
21 à cause de la situation qu'on a eue dans la
22 dernière année, j'ai été obligé de l'avancer un peu
23 puis j'ai pas renouvelé mon mandat contrairement à
24 ce qui a été mentionné comme quoi que j'ai
25 démissionné de mon poste. J'ai été jusqu'à la fin

1 de mon mandat parce qu'il y a eu une modification
2 du congrès qui a été avancé puis j'ai... j'ai
3 finalisé, c'est ça.

4 Q. **[185]** O.K. Ce n'est pas plutôt exact de dire que
5 votre retraite n'était pas prévue avant deux mille
6 neuf (2009), avant décembre deux mille neuf (2009)?
7 Puis qu'effectivement, c'est Richard Goyette qui
8 vous remplacerait comme directeur général?

9 R. Bien, si on s'en va dans cinquante-quatre (54) ans
10 et trois quarts, je pense pas que ça me met en deux
11 mille neuf (2009).

12 Q. **[186]** Alors, est-ce que, si je vous rafraîchis la
13 mémoire qu'en avril deux mille huit (2008), vous
14 auriez dit à quelqu'un qui vous restait dix-huit
15 (18) mois à faire, ce n'est pas six mois, là, c'est
16 dix-huit (18) mois, là, et que vous quitteriez la
17 FTQ Construction à titre de directeur général en
18 décembre deux mille neuf (2009) et vous seriez
19 remplacé de façon intérimaire par Richard Goyette?
20 Est-ce que ça se peut, ça?

21 R. C'est parce qu'on a eu des discussions, oui, c'est
22 des choses qui est possible dans la vie, là, parce
23 qu'on s'en allait en négociations, on passait un
24 maraudage dans la situation où est-ce qu'on était.
25 Moi je vous dis, là, lorsque j'ai eu... vous m'avez

1 posé la question à savoir, est-ce que lorsque j'ai
2 eu un compromis avec Jean Lavallée, est-ce que
3 c'était à cause que Tony Accurso obtenait trop de
4 contrats du Fonds de solidarité, je vous dis non,
5 c'est à cause qu'on avait préparé une relève puis
6 que je m'en allais, ma position était ferme.
7 D'après des discussions entre nous autres, c'est
8 définitif qu'on a parlé, on a dit, « regarde, si tu
9 t'en vas avant, ça peut être néfaste pour le
10 maraudage » on avait déjà préparé des travailleurs
11 qu'on avait sélectionnés pour des agents de
12 prémaraudage, là, qu'on peut appeler dans notre
13 langage pour finaliser l'augmentation de notre
14 représentativité et c'est chose qui est possible
15 que j'avais mentionné que je ferais un bout, je me
16 présenterais puis Richard me remplacerait puis
17 l'autre personne, par la suite, qui était Alain
18 Pigeon, devrait prendre la relève.

19 Q. [187] Bon. Est-ce que c'est exact de dire que
20 Rénald Grondin, c'est un de vos amis personnels,
21 c'est une personne qui était, au niveau de
22 l'exécutif, qui était le... une des personnes les
23 plus proches de vous?

24 R. Rénald Grondin, c'est un ami personnel à moi puis
25 c'est un très bon ami, absolument.

1 Q. **[188]** Alors c'est exact de dire que vous avez dit,
2 en avril deux mille huit (2008), à Rénald Grondin,
3 votre ami, là, votre ami qui sait ce qui se passe à
4 l'exécutif, là.

5 R. Oui.

6 Q. **[189]** Il sait vraiment ce qui se passe, que, vous,
7 vous prenez votre retraite dans dix-huit (18) mois.

8 R. Oui parce que je vous mentionne tous les problèmes
9 qu'on avait eus sur la relève.

10 Q. **[190]** O.K.

11 R. On a eu un problème qui a été majeur en deux mille
12 sept (2007), en décembre deux mille sept (2007).

13 Q. **[191]** O.K.

14 R. Ça fait que décembre deux mille sept (2007) à avril
15 deux mille huit (2008), il est fort probable que
16 j'avais modifié un peu la date... retardé un peu la
17 date de mon départ à cause de la situation
18 politique qu'on avait à l'intérieur de la FTQ
19 Construction, c'est une chose qui est très
20 possible.

21 Q. **[192]** Parfait. On va écouter la conversation à
22 l'onglet 1, une conversation entre vous et Rénald
23 Grondin du neuf (9) avril deux mille huit (2008) à
24 seize heures vingt-sept (16 h 27).

25 LA GREFFIÈRE :

1 Si vous produisez, ça va être 999.1 et 999.2.

2 Me DENIS GALLANT :

3 999.1, 999.2, oui.

4 (10:30:35)

5

6 102P-999.1 : Écoute électronique 08-0081-0206 du 9
7 avril 2008

8

9 102P-999.2 : Transcription de l'écoute électronique
10 08-0081-0206 du 9 avril 2008

11

12 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

13

14 Me DENIS GALLANT :

15 Q. [193] Donc, dans votre livre, quand vous dites
16 qu'il n'y avait aucune date sur votre départ, vous
17 partiez à cinquante (50) ans six mois en septembre
18 deux mille huit (2008), c'est faux, ça?

19 R. Madame la Présidente, c'est pas faux. Je mentionne
20 que lorsque j'avais planifié... Dans l'industrie de
21 la construction, l'âge normal de la retraite c'est
22 cinquante-cinq (55) ans. On a négocié ça. On fait
23 tout pour essayer de donner une sécurité d'emploi
24 aux travailleurs de l'industrie de la construction.
25 On essaie de leur permettre, pour garder notre

1 champ d'activités pleinement, pour qu'ils
2 effectuent deux mille (2000) heures par année.
3 C'est certain qu'il faut qu'on montre l'exemple en
4 tant que représentant syndical. Je l'avais annoncé
5 des années d'avance comme quoi que, moi, en tant
6 que directeur général, je m'en irais à cinquante-
7 quatre ans et trois quarts (54 3/4). La suite des
8 événements, Madame la Présidente, où on a eu une
9 chicane à l'intérieur, puis où que j'ai de la
10 misère avec ça, c'est rendu en commission
11 parlementaire où la FTQ Construction... une
12 élection à l'intérieur de la FTQ Construction.
13 Qu'on prend une écoute électronique où ce que c'est
14 que j'ai été écouté, j'ai été suivi pendant deux
15 ans de temps, que j'ai eu aucune accusation sur le
16 côté criminel contre moi, j'ai une accusation
17 contre moi contre le crime économique. Puis on
18 prend ces écoutes-là puis on les emporte ici. Dans
19 une élection de la FTQ Construction ça peut évoluer
20 dans le temps. Ça a évolué. J'ai été obligé de
21 modifier mes plans pour dire : « Non, je m'en irai
22 pas tout de suite, je veux pas rester la FTQ
23 Construction vulnérable. » Et non contrôler la FTQ
24 Construction. C'est sur l'entente, il y a des
25 discussions qu'on a eues avec nous autres. C'est

1 définitif que j'ai changé ma situation vu la
2 situation politique intérieure de la FTQ
3 Construction où deux groupes s'affrontent.

4 Q. **[194]** Parfait.

5 R. C'est pour ça que j'ai changé.

6 Q. **[195]** Parfait. Donc, en avril deux mille huit
7 (2008), vous parlez avec monsieur Grondin et vous
8 lui dites que, dans dix-huit (18) mois, vous lui
9 proposez la chose suivante : « Dans dix-huit (18)
10 mois, moi, je m'en vais et je vais choisir mon
11 directeur général adjoint parce que, effectivement,
12 je suis l'exécutif et je vais nommer une personne à
13 mon titre, ça va être monsieur Richard Goyette de
14 façon intérimaire, après ça, ça va être monsieur
15 Pigeon. » Et ça, là, c'était prévu pour décembre
16 deux mille neuf (2009), c'est exact?

17 R. Oui. De la manière que ça fonctionne, Madame la
18 Présidente...

19 Q. **[196]** Exact?

20 R. Non, bien...

21 Q. **[197]** C'est parce que j'ai une autre question. Non,
22 c'est parce que...

23 R. C'est beau. C'est exact.

24 Q. **[198]** On ne partira pas sur des paraboles ici, là.
25 On s'entend? Sinon on peut passer deux semaines

1 ici, là. Alors...

2 R. Je pars pas sur des paraboles, Madame la
3 Présidente, j'essaie de vous expliquer...

4 Q. **[199]** Monsieur Dupuis...

5 R. ... la situation.

6 Q. **[200]** Monsieur Dupuis, la chose que je vous
7 demande, là, hein, je vous pose la question, là,
8 textuellement, là, si ça avait pas été des
9 questions de vos fausses facturations, au mois de
10 septembre, au mois d'août, septembre, et caetera,
11 la rencontre avec Jean Lavallée, le fait que vous
12 déteniez également de l'information sur Jean
13 Lavallée et tout ce qui faisait que monsieur
14 Accurso... les faits que vous déteniez de
15 l'information sur Michel Arsenault, il n'y aurait
16 pas eu d'élections... il n'y aurait pas eu
17 d'élections au mois de novembre et ça aurait eu
18 lieu... votre départ aurait eu lieu comme convenu
19 en décembre deux mille neuf (2009); c'est pas ça la
20 vérité?

21 R. C'est pas ça la vérité pantoute, Madame la
22 Présidente.

23 Q. **[201]** Parfait.

24 R. C'est pas de même que ça s'est passé.

25 Q. **[202]** Parfait.

1 R. Je vous l'ai expliqué depuis le début puis je me
2 répète encore une autre fois, puis je vais essayer
3 de garder mon calme, Madame la Présidente, que ce
4 soit bien compris.

5 Lorsqu'on a (sic) arrivé en deux mille sept
6 (2007), Madame la Présidente...

7 (10:43:17)

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Q. **[203]** Bien, ça, je vais vous enjoindre de garder
10 votre calme.

11 R. Soyez-en sûre que je vais tout faire pour le
12 garder, Madame la Présidente.

13 Q. **[204]** O.K. Et...

14 R. Je vais tout faire puis je vais essayer de baisser
15 mon ton puis pas trop m'énerver parce que ça peut
16 arriver. Mais j'essaie de me contrôler, parce que
17 quand on mentionne des affaires, Madame la
18 Présidente... puis je veux pas vous manquer de
19 respect. Quand on mentionne des affaires puis qu'on
20 vient me mentionner puis on me dit que c'est parce
21 que j'ai... mes comptes de dépenses ont été volés à
22 la FTQ Construction, que la situation a développé;
23 c'est pas ça, c'est pas de même que ça s'est passé.

24 En deux mille sept (2007), Madame la
25 Présidente, il y a eu un problème majeur au congrès

1 de la FTQ Construction. On avait des discussions
2 entre nous autres, on s'avait (sic) entendu, puis
3 je me répète encore une autre fois, on s'avait
4 (sic) entendu, à la FTQ Construction, pour avoir
5 une relève. Le nom d'Alain Pigeon avait été
6 circulé, le nom d'Éric Boisjoli avait été circulé
7 et quelques autres personnes pour préparer la
8 relève du directeur général, que moi-même j'avais
9 annoncé que je quitterais à l'âge de cinquante-
10 quatre ans et trois quarts (54 3/4).

11 J'avais parlé avec Jean Lavallée. Ça allait
12 bien avec Jean Lavallée, là, j'avais discuté avec
13 lui. Quand on s'est entendus avec tous les membres
14 de l'exécutif, l'ensemble de mes membres de
15 l'exécutif, Madame la Présidente, que j'avais été
16 visiter, discuter avec eux autres, leur demander
17 leur opinion, qui qu'ils voyaient, tout le monde
18 était unanime à dire : « Bien, le gars qu'on voit
19 en place c'est Alain Pigeon. »

20 J'ai été voir Jean Lavallée, Jean Lavallée
21 m'a même mentionné... parce qu'Alain Pigeon a
22 transféré du conseil provincial à la FTQ
23 Construction puis c'est un homme qui avait un
24 potentiel incroyable. Ça fait qu'on a fait ce bout
25 de chemin là.

1 Quand c'est arrivé en deux mille sept
2 (2007) puis que le chiard a « pogné » entre nous
3 autres, c'est définitif que, par la suite, ça se
4 bousculait d'un bord puis de l'autre. On
5 s'entendait pu (sic) sur la relève. Est-ce qu'il y
6 a d'autres situations qui a fait en sorte que
7 monsieur Lavallée avait peut-être des intérêts
8 autres que les nôtres? Moi, c'est l'intérêt que
9 j'avais. Il voulait...

10 Me DENIS GALLANT :

11 Q. **[205]** Pourquoi il est parti, monsieur Lavallée?

12 R. ... (inaudible) bonne...

13 Q. **[206]** Pourquoi il est parti, monsieur Lavallée?

14 R. Pourquoi monsieur Lavallée est parti?

15 Q. **[207]** Oui, parce que... Écoutez-moi, là, deux
16 minutes, j'ai une question à vous poser.

17 R. Oui.

18 Q. **[208]** Parce que ça c'était pas dans les plans, que
19 monsieur Lavallée s'en aille. Pourquoi il est
20 parti, lui?

21 R. Définitif que c'était pas dans...

22 Q. **[209]** Pourquoi vous avez décidé, les deux, d'un
23 commun accord, de partir?

24 R. Je partrais (sic) pas tout seul à l'intérieur de ce
25 bateau-là, je suis pas le seul responsable à

1 l'intérieur de ça, de la situation politique qu'on
2 a à l'intérieur de la FTQ Construction, on a
3 discuté entre nous autres puis on s'est entendus.

4 Q. [210] O.K. Il n'est-il pas exact de dire qu'il y a
5 quelqu'un qui a décidé que vous deux, là, il y
6 avait un problème, là, et que les deux vous allez
7 quitter, vous allez annoncer votre départ après le
8 congrès du mois de novembre, c'est exact?

9 R. Il y a jamais personne autre que moi puis Jean
10 Lavallée qui a décidé de s'en aller ensemble.

11 Q. [211] Parfait.

12 R. Jamais, Madame la Présidente.

13 Q. [212] Pourquoi il y a eu une élection?

14 R. Parce qu'on s'avait (sic) entendu sur le bout de
15 l'élection. Le reste on s'est entendus, moi puis
16 Jean Lavallée, parce que là on saute du coq à
17 l'âne, je vous ai expliqué un peu qu'est-ce que
18 c'est qui se passait dans l'élection, Madame la
19 Présidente, je voulais vous dire le cheminement
20 qu'on avait fait pour en arriver à ça, que c'était
21 pas à l'intérieur.

22 Mais c'est certain que moi puis Jean
23 Lavallée lorsqu'on a décidé d'un commun accord
24 après la situation puis j'ai dit : « C'est pas vrai
25 que je vais couler tout seul, là. » C'est pas vrai

1 qu'est-ce que c'est qui s'est passé là, puis j'ai
2 travaillé comme un... excusez, je partais pour dire
3 un sacre, là, toute ma vie à l'intérieur de ça que
4 je vais m'en aller tout seul dans la situation
5 qu'on a là. On s'est compris entre nous autres.

6 Q. **[213]** Quelle situation?

7 R. Mais après ça on s'est pas entendus sur la relève,
8 Madame la Présidente.

9 Q. **[214]** Quelle situation? On va arriver à la relève
10 tantôt, quelle situation?

11 R. La situation politique sur la relève à l'intérieur
12 de la FTQ Construction.

13 Q. **[215]** Alors... alors, vous vous entendiez pas déjà
14 au mois de septembre, là, c'était assez, là, que
15 vous avez décidé parce que vous vous entendez pas
16 sur la relève politique que vous alliez tous les
17 deux démissionner? C'est exact, c'est ça que vous
18 nous dites, ça?

19 R. On s'est entendus, Madame la Présidente, je me
20 répète encore une autre fois, je comprends pas
21 que... bien en tout cas, j'espère que je suis
22 clair.

23 (10:46:36)

24

25 LA PRÉSIDENTE :

1 Q. **[216]** Je m'excuse, parce que moi non plus je ne
2 comprends pas.

3 R. Je suis pas clair, Madame la Présidente? Bien, je
4 vais vous l'expliquer.

5 Q. **[217]** Quelle situation politique?

6 R. La relève.

7 Q. **[218]** Donc, pour reprendre le procureur, parce que
8 vous ne vous entendez pas sur qui va faire partie
9 de la relève, vous partez tous les deux?

10 R. Oui, parce que...

11 Q. **[219]** C'est ce que vous nous dites?

12 R. Bien oui, mais, Madame la Présidente, mes comptes
13 de dépenses ont été volés, tout... tout a sorti par
14 la suite, ça a dégénéré pas mal, Madame la
15 Présidente. Moi, qu'est-ce que je vous dis, le
16 début de tout ça...

17 Q. **[220]** Non, mais écoutez, vos comptes de dépenses
18 ont été volés. Si vos comptes de dépenses sont
19 corrects, volés, pas volés, ça vous donne pas une
20 raison de partir?

21 R. Ça je vais en discuter à mon procès, Madame la
22 Présidente.

23 Q. **[221]** Parfait.

24 R. Soyez-en sûr.

25 Q. **[222]** Mais je veux juste vous assurer, cependant...

1 R. J'ai plaidé non coupable, hein.

2 Q. **[223]** Oui, oui, mais je veux juste vous assurer
3 tout de même, Monsieur Dupuis, que votre procès n'a
4 pas lieu devant jury, mais devant juge seul. Ça
5 fait que vous pouvez être au moins rassuré de ce
6 côté-là.

7 R. Oui, oui, c'est ça, j'ai le droit de garder le
8 silence, parce que j'ai ça en dedans de moi. Oui,
9 c'est ça. Mais je me défends le plus possible,
10 Madame la Présidente. J'ai pas confiance en
11 personne. Personne. Personne autre que moi
12 présentement dans mes affaires de... j'espère
13 d'avoir au moins ce privilège-là. Soyez-en sûre
14 que... au moins ça, là.

15 Me DENIS GALLANT :

16 Q. **[224]** Alors, moi je reviens, si vous êtes tenace,
17 je le suis également. Alors, moi je reviens
18 effectivement, au mois d'avril déjà, ça commence,
19 vous l'aimez pas Jean Lavallée, il y a un problème
20 avec Jean Lavallée?

21 R. C'est certain qu'on n'est pas... on n'est pas en
22 amour, là.

23 Q. **[225]** Vous êtes pas en amour.

24 R. Ça fait depuis deux mille sept (2007) qu'on a une
25 bonne prise de bec à l'intérieur de la FTQ

1 Construction.

2 Q. **[226]** Effectivement. Et la prise de bec également
3 c'est le fait, c'est l'accès au Fonds et c'est
4 l'accès de Tony Accurso. C'est qui son ombrage, si
5 je vais à la page 2?

6 R. C'est vraiment pas, Madame la Présidente, c'est...
7 je peux pas vous répondre contraire à ce que c'est
8 que j'ai fait, puis que j'ai effectué, c'est pas le
9 Fonds de solidarité, c'est le problème politique
10 intérieur de la FTQ Construction sur la relève
11 qu'on a préparée, on s'a (sic) pas entendus. Si on
12 s'avait (sic) entendus, Madame la Présidente, il y
13 en aurait pas eu de problème. On serait pas ici
14 devant les... la Commission.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. **[227]** Mais pourquoi vous avez dit, mais pourquoi
17 vous avez dit que vous serez pas tout seul à payer?

18 Me DENIS GALLANT :

19 Q. **[228]** Oui?

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. **[229]** C'est pour ça que Lavallée est parti. Ça n'a
22 rien à voir avec la relève, ça.

23 R. Parce qu'on... parce qu'on me garrochait à moi-même
24 de démissionner. Et, Madame la Présidente...

25 Q. **[230]** Oui, continuez?

1 R. Non, mais c'est parce que je suis... je suis pris
2 dans un procès...

3 Q. **[231]** Alors, ce que vous voulez dire...

4 R. ... Madame la Présidente, il faut juste que je vous
5 explique quelque chose.

6 Q. **[232]** Oui?

7 R. Puis vous me direz si c'est pas correct ma réponse,
8 mais restez-moi au moins le dire.

9 Q. **[233]** Certainement.

10 R. C'est beau? Présentement je suis pris dans un
11 procès, il y a des choses que je peux pas dire ici,
12 Madame la Présidente. Ça me ferait grandement
13 plaisir de le dire, je peux pas le dire. J'ai
14 préparé ma défense dans mes comptes de dépenses
15 avec des situations. Lorsque j'ai rencontré Jean
16 Lavallée pour lui dire : « Tu démissionnes en même
17 temps que moi », ça fait partie un peu du vol de
18 mes dépenses et de la situation globale de mes
19 dépenses.

20 Q. **[234]** Bon, alors, si je comprends bien ce que vous
21 avez dit tantôt quand vous avez dit : « Je serai
22 pas le seul à payer », là, ce que vous voulez dire
23 c'est qu'à cause de vos dépenses, parce que Jean
24 Lavallée les a approuvées, lui aussi vous vouliez
25 qu'il débarque avec vous?

1 R. Oui, puis il y a peut-être un peu plus que ça.
2 C'est ça, Madame la Présidente. Mais le cheminement
3 qui est clair, Madame la Présidente...

4 Me JEAN DANIEL DEBKOSKI :

5 Un petit instant, Monsieur... Monsieur Dupuis, un
6 petit instant. Alors, évidemment, Madame la
7 Présidente, vous comprenez que je suis intervenu
8 tantôt, vous me disiez que ce n'était pas un droit
9 fondamental. Je comprends que j'interviens sur une
10 de vos propres questions, mais je veux vraiment
11 éviter que monsieur Dupuis qui vous fait valoir
12 depuis tantôt, parce qu'évidemment on s'est préparé
13 à sa venue ici. On s'est préparé.

14 En vertu de l'article 7, son droit au
15 silence, il est enchâssé en vertu effectivement
16 d'une... d'un de ses droits fondamentals (sic). Et
17 il est hors de question pour l'instant, Madame la
18 Présidente, que monsieur Dupuis entre dans
19 justement les éléments de sa défense qui sont
20 notamment les réponses pour lesquelles la
21 présidente pose des questions pour l'instant.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Écoutez, je ne vois vraiment pas en quoi le fait
24 que le témoin lui-même a dit : « Je ne paierai pas
25 tout seul », qu'on continue pour lui demander

1 qu'est-ce que vous voulez dire avec ça quand le
2 seul... le lien n'est pas seulement celui de la
3 relève. Et je ne suis pas allée plus loin que ça et
4 encore une fois je le redis, le procès n'est pas
5 devant jury mais devant juge seul. Alors, je pense
6 que vous pouvez vous rasseoir.

7 Me JEAN-DANIEL DEBKOSKI :

8 Mais en fait, Madame la Présidente, juste pour
9 intervenir encore une fois, la Cour suprême a
10 décidé que les commissions d'enquête ne sont pas
11 des... ce n'est pas une enquête de police. Alors
12 si... si on est en train d'essayer, justement,
13 d'élaborer ou de déterminer quelle sera la défense
14 de monsieur Dupuis uniquement parce qu'il a dit :
15 « Je ne serai pas le seul à payer », je vous
16 soumets que la Cour suprême a dit que ce n'était
17 pas le rôle de la Commission d'enquête et ce n'est
18 nécessairement pas dans le mandat non plus de la
19 Commission d'enquête à l'heure actuelle.

20 (10:51:48)

21 Me DENIS GALLANT :

22 Première des choses, le mandat de la Commission et
23 la pertinence des questions ne regardent pas le
24 témoin, ça regarde les parties puis à date, je ne
25 vois pas personne qui s'objecte aux questions qui

1 sont posées, dans un premier temps. Alors,
2 effectivement, je vous ai fait des copies et je les
3 ai données à mon collègue qui doit connaître
4 Phillips qui a quand même été rendue en mille neuf
5 cent quatre-vingt-quinze (1995), là, alors qui...
6 l'affaire Phillips c. Nouvelle-Écosse, tragédie de
7 la mine Westray, mil neuf cent quatre-vingt-quinze
8 (1995), 2 RCS 97, qui est on ne peut plus claire.
9 Un peu plus claire. Et je vais vous... pour le
10 bénéfice de mon collègue, je vais vous citer trois
11 passages. Paragraphe 32 in fine, et là-dessus, les
12 majoritaires, les majoritaires avec les juges
13 minoritaires sont d'accord :

14 De plus, ce préjudice ne peut être
15 allégué que lorsque le procès a lieu
16 devant juge et jury. La publicité
17 antérieure au procès est réputée ne
18 pas porter atteinte au droit de
19 l'accusé à un procès équitable lorsque
20 celui-ci est jugé par un juge seul.

21 Et c'est souligné dans le texte. Allons maintenant
22 aux paragraphes 138 et 139, maintenant c'est le
23 juge Cory :

24 Une autre question soulevée à propos
25 du droit à un procès équitable et de

1 la publicité antérieure au procès est
2 celle de savoir si l'accusé qui a
3 choisi d'être jugé par un juge seul
4 peut néanmoins prétendre que la
5 publicité antérieure au procès porte
6 atteinte à son droit à un procès
7 équitable. Cette question ne se pose
8 pas directement en l'espèce puisque, à
9 la date de l'audition du pourvoi, les
10 deux accusés étaient réputés avoir
11 opté pour un procès devant juge et
12 jury.

13 139 :

14 Malgré tout...

15 Bon.

16 À mon avis, la personne qui a choisi
17 d'être jugée...

18 Paragraphe 139 :

19 ... par un juge seul ne peut pas
20 prétendre que son droit à un procès
21 équitable a été violé par une
22 publicité excessive avant le procès.

23 C'est l'avis qu'a exprimé...

24 Et caetera, puis je vais vous laisser faire pour la
25 suite, mais ça répond. Et ici, nous sommes dans

1 un... je pense, mon collègue vous parle de Star vs.
2 Holden, alors ce n'est pas une enquête criminelle
3 que vous faites, c'est une enquête sur l'industrie
4 de la construction et je vous réfère à votre mandat
5 et surtout à la deuxième partie de votre mandat,
6 c'est les possibles infiltrations du crime organisé
7 dans l'industrie de la construction - dans
8 l'industrie de la construction - et monsieur a été
9 directeur général de la plus grande, du plus gros
10 syndicat de travailleurs en matière de construction
11 qui est la FTQ Construction. Donc, je n'entrerai
12 pas là-dedans, mais ce que je vous dis, Madame la
13 Juge, moi, il y a des sujets dans le but d'obtenir
14 toute la vérité du témoin que je n'ai pas le choix
15 d'aborder.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Puis je comprends que de toute façon, vous ne
18 voulez pas entrer dans la défense de monsieur
19 Dupuis.

20 Me DENIS GALLANT :

21 Moi, ce que je veux savoir, je veux qu'il réponde à
22 mes questions, sa défense, à savoir... puis je vous
23 l'annonce, là, il y a des factures que je vais
24 regarder, je veux savoir avec qui il est allé
25 manger, il y a des personnes qui m'intéressent, et

1 caetera, le pourquoi, le comment, et caetera, sur
2 les factures, faire la genèse de toutes ces
3 factures-là, je vous le dis, ce n'est pas de mon
4 intention et j'avais avisé Maître Debkoski. Mais ce
5 qui est clair, c'est que les rencontres, c'est
6 pourquoi et je vous le dis, et l'écoute est sur le
7 point, c'est pourquoi monsieur et Lavallée ont
8 choisi de partir, je vous le dis, là, un an et demi
9 d'avance, là, sans raison, des factures et autres
10 choses que je veux aborder avec le témoin.

11 Me JEAN-DANIEL DEBKOSKI :

12 Si vous me permettez, Madame la Présidente, encore
13 juste d'intervenir. Évidemment, je comprends la
14 distinction entre un procès devant juge seul et un
15 procès devant jury, vous l'avez d'ailleurs vous-
16 même soulevé lorsque je m'étais objecté dans
17 certaines questions de monsieur Pereira, à l'époque
18 où j'étais venu m'objecter sur le dépôt des
19 factures et les questions qui étaient posées sur
20 ça. Cependant, j'ai vécu une situation d'un de vos
21 premiers témoins où...

22 LA PRÉSIDENTE :

23 (Inaudible) plus en ce qui concerne monsieur
24 Pereira, vous n'êtes pas une partie.

25 Me JEAN-DANIEL DEBKOSKI :

1 Oui, mais je m'étais objecté, vous m'aviez dit de
2 revenir au moment où monsieur Dupuis témoignerait,
3 alors c'est ce que je fais aujourd'hui. Ceci dit,
4 j'ai vécu une situation où justement alors qu'un
5 procès devant jury doit se tenir en janvier de
6 cette année, une personne qui est venue témoigner
7 devant vous, comme monsieur Dupuis, a fait le choix
8 de ne pas parler aux policiers, a observé son droit
9 au silence au moment où les policiers l'ont dit. Il
10 a témoigné, cette personne-là, sous ordonnance de
11 non-publication et malgré qu'il a témoigné sous
12 ordonnance de non-publication, alors qu'on... alors
13 qu'on discute avec les représentants du DPCP, dans
14 une négociation éventuelle, on me dit : « Mais, il
15 va dire quoi? Il a déjà tout admis. » Alors, vous
16 savez, le droit au silence qui est enchâssé
17 justement dans cette charte-là qui est bafoué et
18 quand un représentant du DPCP après nous dit :
19 « Oui, mais... », dans une négociation qui est
20 supposée normalement ne pas se dérouler de cette
21 façon-là. Je veux absolument éviter que ça arrive
22 justement dans le cas de monsieur Dupuis. Alors,
23 quand...

24 (10:55:53)

25 LA PRÉSIDENTE:

1 Je vous rassure tout de suite, le DPCP ne peut pas
2 se servir d'aucune façon les déclarations de
3 monsieur... que monsieur... qu'aucun des témoins
4 qui pourraient être accusés par la suite ou en
5 cours de procès, le DPCP ne peut pas se servir de
6 ces déclarations-là d'aucune façon.

7 Me JEAN-DANIEL DEBKOSKI :

8 J'en conviens, mais en négociation...

9 LA PRÉSIDENTE:

10 Non plus que pour la négociation.

11 Me JEAN-DANIEL DEBKOSKI :

12 Mais... mais sachez, Madame la Présidente, que
13 c'est pas comme ça que ça se passe. Et d'ailleurs
14 même, ça a fait l'objet d'une divulgation
15 additionnelle dans une preuve. Alors, je vous
16 sensibilise là-dessus.

17 LA PRÉSIDENTE:

18 Bon. Bien là...

19 Me JEAN-DANIEL DEBKOSKI :

20 Ceci dit...

21 LA PRÉSIDENTE:

22 ... jene peux pas... je ne peux pas rendre...

23 Me JEAN-DANIEL DEBKOSKI :

24 Non, j'en conviens.

25 LA PRÉSIDENTE:

1 ... d'ordonnance ou rendre de jugement relativement
2 au comportement des parties qui se passe
3 ailleurs...

4 Me JEAN-DANIEL DEBKOSKI :

5 J'en conviens, mais je veux...

6 LA PRÉSIDENTE:

7 ... en matière criminelle.

8 Me JEAN-DANIEL DEBKOSKI :

9 Dans ce cas-ci, je veux éviter justement qu'on
10 guérisse, alors je veux prévenir dans ce cas-ci. Si
11 mon collègue veut poser des questions, avec qui
12 monsieur Dupuis a mangé, il va se faire un plaisir
13 de répondre, mais on n'a pas besoin d'un élément...
14 Si monsieur Dupuis le nie, après ça on verra avec
15 maître Gallant s'il a besoin d'une facture pour
16 montrer qu'à l'envers... à l'endos de cette
17 facture-là... Et oubliez pas, il y a une ordonnance
18 de non-publication dans l'enquête préliminaire. Je
19 comprends qu'il n'y a pas de jury dans le cas de
20 monsieur Dupuis, mais cette ordonnance-là vaut
21 jusqu'à la fin des procédures. Il est pas marqué
22 que ça ne vaut pas s'il y a une élection devant
23 juge seul. La Cour suprême l'a dit, un juge seul,
24 là...

25 LA PRÉSIDENTE:

1 Oui, mais l'enquête préliminaire est terminée,
2 Maître.

3 Me JEAN-DANIEL DEBKOSKI :
4 Elle est terminée, mais l'ordonnance vaut jusqu'à
5 la fin du procès, jusqu'à la libération ou
6 l'acquittement.

7 LA PRÉSIDENTE:

8 Non. Non, non.

9 Me JEAN-DANIEL DEBKOSKI :
10 Oui.

11 LA PRÉSIDENTE:

12 Je ne pense pas que l'ordonnance...

13 Me JEAN-DANIEL DEBKOSKI :

14 L'article 5-30...

15 LA PRÉSIDENTE:

16 Écoutez, je ne le sais pas.

17 Me JEAN-DANIEL DEBKOSKI :

18 C'est l'article 539.

19 LA PRÉSIDENTE:

20 Non, non. Mais, si le procès, lui, devra se passer
21 de façon publique, c'est la règle.

22 Me JEAN-DANIEL DEBKOSKI :

23 Oui.

24

25 LA PRÉSIDENTE:

1 Bon. Mais, écoutez, moi, je ne veux pas entrer dans
2 ce... dans ces détails-là ici. Je ne veux pas gérer
3 votre procès. Tout ce que je vous dis, c'est que le
4 dommage n'est pas du tout, du tout, du tout... il
5 n'y en a pas de dommage quand c'est devant juge
6 seul. Mais, rassurez-vous encore une fois, là, je
7 pense que vous le faites à titre préventif.

8 Me JEAN-DANIEL DEBKOSKI :

9 Voilà!

10 LA PRÉSIDENTE:

11 Maître Gallant n'a pas l'intention de rentrer dans
12 le menu détail de la défense de monsieur Dupuis,
13 là.

14 Me JEAN-DANIEL DEBKOSKI :

15 Merveilleux.

16 LA PRÉSIDENTE:

17 Parfait.

18 Me DENIS GALLANT :

19 Parfait. Alors, je vais vous demander la pause. Il
20 est onze heures, Madame.

21 LA PRÉSIDENTE:

22 Parfait.

23 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

24 _____

25 REPRISE DE L'AUDIENCE

1 (11:29:46)

2 LA GREFFIÈRE :

3 Monsieur Jocelyn Dupuis, vous êtes sous le même
4 serment.

5 R. C'est bien.

6 Me DENIS GALLANT :

7 Q. **[235]** Alors, Monsieur Dupuis, je vais poser la même
8 question. Alors, est-ce que c'est exact de dire que
9 l'entente entre monsieur Lavallée et monsieur...
10 monsieur... et vous-même a eu lieu suite à tout le
11 problème des... des fausses factures ou des
12 factures qu'on alléguait? Puis je veux pas entrer
13 dans la sémantique de fausses factures ou pas là,
14 c'est pas mon but là. Mais, relativement à vos
15 comptes de dépenses.

16 R. Bien, Madame la Présidente, c'est... c'est un des
17 éléments qui a été sorti suite avec la relève,
18 t'sais. Je vous mentionnais à l'intérieur de ça
19 tout le... le problème majeur qui a été soulevé
20 dont les factures font partie de ça. Oui, c'est...
21 ça fait partie de l'ensemble de la chose que on
22 s'est pas entendu puis on arrive à une situation à
23 ce que j'ai dit à monsieur Lavallée, bon : « On m'a
24 demandé de quitter, on va quitter tous les deux. »
25 c'est de même que ça s'est finalisé.

1 Q. **[236]** Parfait. Est-ce qu'on comprend effectivement
2 qu'il y avait... il y avait dans les discussions au
3 printemps là, toujours selon vous là, à un moment
4 donné, Lavallée avait fait son temps, puis il y a
5 des gens au sein de la FTQ Construction qui
6 disaient « bien à un moment donné, il devrait
7 partir monsieur Lavallée »?

8 R. C'est certaine, Madame...

9 Q. **[237]** Déjà au printemps il y avait ces discussions-
10 là.

11 R. Oui. C'est certaine, Madame la Présidente, après un
12 certain nombre d'années puis Jean, il avançait dans
13 l'âge là, c'est pas parce que c'est un défaut là,
14 mais c'est... Concernant le mouvement syndical, je
15 mentionnais, on a l'âge de la retraite à cinquante-
16 cinq (55) ans puis les membres de l'exécutif et
17 certains affiliés soulevaient le problème en disait
18 « bien, Jean devrait donner sa place à une autre
19 personne, puis on aura une bonne relève à la FTQ
20 Construction. » Ça se véhiculait, ça se véhiculait
21 autant à la FTQ Construction que à la FTQ centrale,
22 t'sais l'ensemble de tout le monde discutait de ça.
23 Mais, je pense que les seules personnes qui
24 auraient pu arriver, puis on s'avait entendu entre
25 nous autres parce que, moi, Jean, lorsque j'ai

1 entré là, il me disait souvent : « Jocelyn, il m'en
2 reste pour deux, trois ans, puis après ça, je m'en
3 vais ». Moi, j'ai dit : « regarde, reste le plus
4 longtemps possible avec moi » parce que, t'sais, on
5 apprend, on a besoin d'aide, on a besoin de
6 personne qui a de l'expérience là dans n'importe où
7 est-ce qu'on va. Ça fait que, moi, j'y allais sur
8 ce sens-là. Puis j'y disais : « Bien, regarde, moi,
9 j'ai prévu une certaine date. Toi, tu t'en vas, la
10 même chose », puis là c'est là qu'on s'est pas
11 entendu sur la relève puis tout a dégénéré. Bien,
12 j'en suis convaincu que si on serait... on aurait
13 resté sur le principe qu'on s'avait entendu avec
14 notre relève, qu'il y aurait pas eu de chicane à
15 l'intérieur de la FTQ Construction...

16 Q. **[238]** O.K.

17 R. ... et non le Fonds de solidarité.

18 Q. **[239]** Est-ce qu'on s'entend qu'au printemps, au
19 printemps, quand vous parlez avec monsieur... quand
20 vous parlez avec monsieur Grondin, que le plan de
21 match, c'est... c'est effectivement c'est de
22 prendre votre retraite en décembre deux mille neuf
23 (2009) et que, effectivement, à un moment donné,
24 Richard Goyette serait votre poulin là pour vous
25 succéder comme directeur général parce qu'il était

1 déjà votre adjoint, c'est exact? Et qu'à un moment
2 donné, une fois qu'il aura fait la transition,
3 c'est monsieur Alain Pigeon qui serait normalement
4 désigné pour devenir le prochain directeur général.
5 Est-ce que... on va rentrer dans ce qui a pas
6 marché là dans la bisbille, mais est-ce que, ça,
7 c'était le plan initial là selon votre point de
8 vue?

9 R. Non. O.K. Le plan initial, c'était que, moi, je
10 m'en vais à cinquante-quatre (54) ans et trois
11 quarts, comme je vous disais. Mais, quand on est
12 arrivé qu'on a eu le problème de politique à
13 l'interne, on s'en allait, on avait notre période
14 de maraudage qui s'en venait à l'automne. On avait
15 aussi les négociations qui s'en venaient, le
16 printemps plutôt puis les négociations par la suite
17 qui s'en venaient. Et Richard m'a soulevé, il a
18 dit : « Jocelyn, regarde, tu peux pas t'en aller
19 comme ça là puis on fasse le maraudage puis tu t'en
20 vas en négociation. » parce que j'étais reconnu
21 pour un bon négociateur là dans le mouvement
22 syndical dans l'industrie de la construction. J'ai
23 dit : « Regarde, au pire aller, si on s'en va sur
24 ce principe-là parce qu'un coup que le congrès a eu
25 lieu, t'es élu pour trois ans avec une possibilité

1 d'un an d'option qui fait quatre ans ». Ça fait que
2 en cours de... de mandat, tu peux demander à
3 l'exécutif « moi, je me retire », puis l'exécutif
4 nomme par intérim l'adjoint, c'est là qu'on avait
5 référé Richard Goyette, c'est Richard qui aurait
6 été là. Puis au prochain congrès, ça aurait été le
7 nouveau, comme on avait vu Alain Pigeon de la
8 relève qui s'en venait. C'est pour ça qu'on avait
9 retardé d'un an. Mais, le principe de base d'avoir
10 retardé d'un an pour m'entendre avec Richard,
11 c'était maraudage et négociations. J'ai dit :
12 « Regarde, au pire aller, si on n'aurait pas eu
13 cette chicane-là, on aurait été préparé à cette
14 situation-là. » Puis quand tu t'en vas dans une
15 structure, Madame la Présidente, même si j'aurais
16 pas été là, c'est pas moi qui vais diriger la
17 personne qui est en place, mais je peux l'aider par
18 exemple dans... avec l'expérience que j'ai vécue
19 pendant les onze (11) ans de temps comme directeur
20 général et le vingt-cinq (25) ans comme permanent
21 syndical.

22 Q. [240] O.K. Donc, si tout avait bien été, on aurait
23 parlé plutôt de deux mille neuf (2009), de
24 l'automne deux mille neuf (2009), début de l'hiver
25 deux mille neuf (2009) là pour un changement de

1 garde, c'est exact?

2 R. Après la chicane qu'on avait eu si on se serait
3 entendu, moi puis Jean Lavallée...

4 Q. **[241]** Oui. Oui, oui.

5 R. ... avec l'exécutif...

6 Q. **[242]** Parfait.

7 R. ... oui, ça aurait été ça. Oui.

8 Q. **[243]** Parfait.

9 R. Ça aurait été bien ça.

10 Q. **[244]** Est-ce que je comprends effectivement que
11 Jean Lavallée, la problématique était au niveau du
12 directeur général, était pas au niveau de la
13 présidence. Jean Lavallée, lui, il se voyait là
14 encore un petit bout de temps là.

15 R. Jean Lavallée, bien, « il se voyait là encore un
16 bon bout de temps ». Moi, ça fait longtemps qu'il
17 me disait qu'il allait... il allait se retirer,
18 mais aujourd'hui...

19 Q. **[245]** Non, mais était-il aussi radical que vous en
20 disant « moi là, je m'en vais à cinquante-quatre
21 (54) ans et trois quarts », monsieur Lavallée est
22 plus vieux que vous là, puis ça fait trente et un
23 (31) ans qu'il est là lui.

24 R. O.K. Jean Lavallée mentionnait bien souvent, parce
25 que un de ses adjoints que... que je connais très

1 bien qui était Pierre Morin, puis il y avait
2 Jacques Labonté avant, puis Jean me mentionnait à
3 moi-même, même quand j'ai rentré en tant que
4 directeur général de la FTQ Construction, Jean me
5 disait : « Je vais faire un deux, trois ans, puis
6 après ça, je vais prendre ma retraite. Puis j'ai
7 une bonne relève, j'ai Jacques Labonté qui est avec
8 moi », puis là ça n'a pas fonctionné, ça, ça... Il
9 y a eu un problème à l'interne. Après ça il y a eu
10 Pierre Morin, puis il prévoyait aussi s'en aller.
11 Ça fait que moi je pensais bien que Jean Lavallée
12 allait quitter la FTQ Construction avant mes
13 cinquante-quatre (54) ans, là. On parle dans les...
14 J'avais à peu près environ... J'ai rentré là,
15 j'avais... En deux... en quatre-vingt-dix-sept
16 (97), je devais avoir quarante-trois (43) ans à peu
17 près. Ça fait que... Quarante-deux (42), quarante-
18 trois (43) ans, puis aux alentours de cinquante
19 (50), je pensais que Jean allait quitter, puis
20 j'allais avoir soit Jacques Labonté ou Pierre Morin
21 comme président.

22 Parce que bien souvent, c'était la FIPOE
23 qui était le plus représentatif à la FTQ
24 Construction, puis on disait, « Bien, on va mettre
25 la section locale le plus représentatif, on va

1 essayer de s'affilier son local, lui donner la
2 présidence. » C'est comme ça.

3 Q. **[246]** C'est exact de dire que la problématique avec
4 monsieur Lavallée, là, puis je reviens toujours en
5 avril de deux mille huit (2008), c'est que lui ne
6 voulait pas voir Richard Goyette là du tout, là.

7 R. Ah, même quand je l'ai embauché, il me disait, tu
8 sais, « C'est peut-être bien pas un bon choix que
9 tu fais. » Moi je m'ai tout le temps entouré de
10 personnes de caractère fort puis des personnes de
11 décision. Ça fait que Richard, c'est un gars qui
12 était très compétent, puis je suis content de
13 l'avoir embauché lorsque je l'ai pris comme
14 directeur adjoint.

15 Q. **[247]** O.K. Mais outre ça, là, je reviens toujours à
16 monsieur Lavallée, est-ce que ce n'est pas exact de
17 dire que lui, son poulain, il voyait Bernard Girard
18 à la place, là.

19 R. Ça c'est... c'est après que le congrès ait eu lieu,
20 en deux mille sept (2007), puis... Parce que
21 Bernard Girard, il était d'accord de la relève avec
22 Alain Pigeon avec moi, là, quand je l'ai rencontré
23 avec les membres de l'exécutif. C'est... C'est
24 quelqu'un que...

25 Q. **[248]** Mais c'était quoi les... C'était quoi les...

1 R. ... qui a reviré de bord, puis ça arrive dans le
2 mouvement syndical, là.

3 Q. **[249]** Mais c'était quoi la grosse problématique
4 avec monsieur Goyette puis monsieur Lavallée, à ce
5 moment-là? Qu'est-ce qu'il vous disait?

6 R. Parce que Richard, il travaillait beaucoup. C'est
7 un gars que, un technicien incroyable, sur le côté
8 juridique, Richard, puis il a une connaissance...
9 C'est un gars que j'avais une confiance incroyable
10 pour structurer...

11 Q. **[250]** Non mais je ne parle pas de vous, mais par
12 rapport à monsieur Lavallée, parce que je com...

13 R. Bien, c'est ça que je vous dis. Lavallée, il voyait
14 peut-être que... que Richard, c'était une personne
15 qui... qui était vraiment, qui allait en profondeur
16 dans ses dossiers. Puis peut-être que Jean n'aimait
17 pas ça. Je sais qu'il me disait, « Richard, comme
18 directeur adjoint, oui, mais comme... comme leader,
19 ils vont peut-être bien être trop radicaux vis-à-
20 vis Johnny. » Je ne le sais pas, là, tu sais? Lui,
21 est-ce que lui, qu'est-ce qu'il pensait réellement,
22 ça serait... lui poser la question.

23 Moi, qu'est-ce que je pense, c'est peut-
24 être qu'il trouvait Richard peut-être un peu plus,
25 trop radical.

1 Q. [251] Mais ça va plus loin que ça, là. Pour que la
2 chicane pogne vraiment, là... On va revenir à la...
3 On va revenir avec... avec la... la dernière écoute
4 que j'ai déposée. Donc, on va aller au mot à mot.

5 R. Oui.

6 Q. [252] Qui est le 999.2. Puis quand vous parlez avec
7 monsieur Rénauld Grondin, là, vous parlez que vous
8 étiez supposé de souper avec... avec Johnny à soir.
9 Quand on parle de Johnny, là, on parle de Jean
10 Lavallée. C'est exact?

11 R. Johnny Lavallée, oui, c'est ça.

12 Q. [253] Parfait. Et... Et qu'on comprenne, là, cette
13 conversation-là, on va aller à la page 2. Puis là
14 on voit, là, que ça ne va pas bien, là, avec... On
15 voit que ça ne va pas bien, là, avec monsieur
16 Lavallée. Et là, quand vous dites, au paragraphe
17 trente (30) :

18 Bien, c'est... c'est surtout, c'est
19 peut-être même pas lui, c'est l'autre.

20 Ça c'est Rénauld Grondin qui dit ça.

21 Ah oui oui oui, l'ombrage, là.

22 L'ombrage, là, je ne me trompe pas quand je dis que
23 l'ombrage de monsieur Lavallée, c'est monsieur
24 Accurso?

25 R. Peut-être... Peut-être que, entre eux autres, là.

1 Moi je...

2 Q. **[254]** Non non, mais là c'est vous qui parlez, là.

3 R. Non bien... Bien, c'est parce que... Oui bien moi
4 je dis l'autre. L'autre, ça peut être Bernard
5 Girard, l'autre. Tu sais? Bernard Girard, c'est...
6 C'est lui qui était... qui était avec nous autres
7 lorsqu'on a décidé de la... de la relève de la FTQ
8 Construction, d'accord avec Alain... avec Alain
9 Pigeon, puis peut-être que lui il poussait, parce
10 qu'il avait venu me rencontrer, puis là ce n'était
11 plus pareil. Bon, bien...

12 Q. **[255]** Regardez, là. On va y aller en détail, là,
13 et... Monsieur Accurso, là, O.K., proche de
14 monsieur Lavallée, les réunions, là... Je n'ai pas
15 fait votre agenda avec vous. On peut le faire, là,
16 mais regardez, on va... on va passer sur d'autre
17 chose, là. Les réunions, là, je parle de, de... de
18 la FTQ Construction pendant des années, vont se
19 faire... vont se faire à l'Onyx. La... La soirée
20 électorale, si on peut... après le vote du douze
21 (12) novembre, O.K., le camp de ceux qui ont perdu,
22 notamment monsieur Lavallée, c'est à l'Onyx, et
23 caetera. Alors, est-ce que vous pouvez nous dire si
24 monsieur - parce que vous étiez directeur général -
25 l'omniprésence de monsieur Accurso au sein de la

1 FTQ Construction?

2 R. Il y avait...

3 Q. **[256]** Par rapport à monsieur Lavallée.

4 R. Bien, c'est ça. Il y avait une omniprésence de Tony
5 Accurso avec Jean Lavallée. Ça c'est définitif.

6 Q. **[257]** Et... Et avec Jean Lavallée, et dans les
7 affaires de la FTQ Construction. À un moment donné
8 vous êtes fâché, là, que... que... il est toujours
9 là, là, Tony Accurso. Puis quand on parle de
10 l'ombrage, à c't'heure que je vous ai dit ça, est-
11 ce que... est-ce qu'on parle de lui dans le
12 contexte de la conversation, là? L'ombrage de
13 Johnny Lavallée, là?

14 R. Dans... Dans cette conversation-là, Madame la
15 Présidente, pour moi, je pense que c'est Bernard
16 Girard, l'ombrage.

17 Q. **[258]** Vous pensez que c'est Bernard Girard.

18 R. C'est ça que je pense, que c'est Bernard Girard.
19 Parce que Bernard Girard était avec Jean Lavallée
20 puis il m'avait rencontré, Bernard Girard, pour me
21 demander si je voulais l'embaucher comme... comme
22 adjoint. Puis on en avait un, puis on s'avait
23 entendu. J'ai dit, « Moi, je ne suis pas capable de
24 revirer de bord. » J'ai des principes dans la vie,
25 puis je les ai observés.

1 Q. **[259]** Mais c'est quoi l'avantage, pour monsieur...
2 monsieur... Parce que vous préparez la relève, là,
3 éventuellement. C'est quoi l'avantage, pour
4 monsieur... monsieur Lavallée, d'avoir Bernard
5 Girard comme directeur général? Vous qui venez de
6 la boîte, là, vous pouvez nous... vous êtes en
7 mesure de nous dire ça?

8 R. Moi, ça m'a surpris énormément que... que Bernard
9 Girard, suite à toute l'opposition, mais moi...
10 Qu'est-ce que je pense, est-ce qu'ils ont eu des
11 discussions entre eux autres puis ils pouvaient
12 plus être attentifs à Jean Lavallée? Moi, en tant
13 que directeur général de la FTQ Construction,
14 qu'est-ce que je veux qui soit très clair ici,
15 j'étais... Le Fonds c'est le Fonds, puis la FTQ
16 Construction c'est la FTQ Construction. Puis je
17 voulais donner aux travailleurs qu'est-ce que c'est
18 qu'ils avaient, puis qu'est-ce qu'ils avaient
19 besoin.

20 Q. **[260]** Mais la problé...

21 R. Puis je ne voulais pas mélanger les affaires,
22 puis... Est-ce que Bernard Girard aurait pu
23 mélanger les affaires avec Jean Lavallée? Je n'ai
24 aucune idée. Est-ce que... qu'est-ce que... de
25 quelle manière qu'il a décidé depuis... de pas

1 faire partie de l'équipe qu'on avait parlé avec la
2 relève puis s'en aller avec Jean Lavallée? Il
3 faudrait lui poser la question vraiment à lui puis
4 il va vous répondre. Moi, je... je trouve qu'il
5 nous a... il nous a trahis. Un point, c'est toute.

6 Q. [261] Vous étiez l'acteur de choix, là, vous
7 avez... vous étiez aux premières loges voir ce qui
8 se passait à la FTQ Construction. Quand vous... On
9 va à la page 3 et on... je vous cite, au paragraphe
10 70 :

11 Il faut que je mette les cartes sur
12 table, il faut que je dise où ce que
13 j'en vas, t'sé, c'est ça la position
14 qu'on a pris très claire, Rénaud. Moi
15 c'est clair, il faut qu'il arrête,
16 c'est lui qui est un bébé. Moi, ça a
17 pas de crisse de bon sens, c'est pu
18 nous autres, là, crisse, là, t'sé, on
19 s'en va avec la structure pis moé
20 c'est pas vrai que je vais laisser
21 tomber la FTQ Construction parce que,
22 l'autre, il perce des boutons puis
23 qu'il a détruit le Fonds, là.

24 Ça veut dire quoi qu'il a détruit le Fond, là?

25 R. Bien, c'est...

1 Q. **[262]** On parle du Fonds de solidarité, là, on parle
2 pas d'autre chose, là.

3 R. On parle... on parle... c'est certain, quand je dis
4 « le Fonds », c'est le Fonds de solidarité, là.

5 Q. **[263]** Moi, là, ça fait depuis...

6 R. C'est très clair.

7 Q. **[264]** ... depuis ce matin, là, je vous... je vous
8 le dis, là, j'ai... puis on parlera de vous après,
9 là. Mais monsieur Lavallée, là, vous lui en voulez,
10 là. Monsieur Lavallée, il est trop proche pour
11 le... avec le Fonds, il trop proche avec monsieur
12 Accurso, il fait passer tous ses dossiers. On
13 parlera d'un autre individu, qui s'appelle Denis
14 Vincent, je pense que vous connaissez très bien
15 également. Et ça c'est tout relié à Jean Lavallée.
16 Alors, effectivement, Jean Lavallée, là, et
17 monsieur Accurso, là, ce que je peux comprendre
18 c'est qu'ils contrôlent le Fonds malgré tout ce
19 qu'il y a en place, malgré que monsieur Gaétan
20 Morin est venu ici puis tout ce qui est en place?

21 R. Moi, Jean Lavallée... Première affaire, Madame la
22 Présidente, maître Gallant me dit que j'haïs... que
23 j'aime pas Jean Lavallée. O.K... non, Jean
24 Lavallée, en tant que... que président, il a fait
25 un travail mais on a eu un conflit à l'intérieur,

1 c'est la relève. On a une bonne prise de becs, là,
2 les deux, là. C'est définitif qu'on est pas en
3 amour de deux mille sept (2007) à deux mille huit
4 (2008), là. On essaie, de part et d'autre, de
5 s'entendre puis qu'on garde à l'interne de la FTQ
6 Construction, que ça sorte pas puis qu'on s'entende
7 entre nous autres pour essayer de mettre ça sur la
8 place publique pour pas nuire au prochain maraudage
9 qui s'en vient.

10 Que le Fonds, c'est certains que... vous le
11 mentionnez puis on le lisait puis je l'ai mentionné
12 en disant que, oui, il y a des entrepreneurs qui
13 m'approchaient en disant : « Ça vient trop... c'est
14 trop proches, le Fonds. Puis Jean Lavallée, c'est
15 trop proche avec Tony Accurso. » Bon. Tout le monde
16 dit n'importe quoi dans la vie. Oui, oui, c'est
17 vrai qu'il y en a eu puis je vous l'ai dit, le
18 Fonds a eu du bon rendement puis que ça soit Henri
19 Massé ou que ça soit Michel Arsenault, il le
20 mentionnait.

21 C'est certain que, pour moi, dans ce
22 paragraphe-là, à 70, je dis que ça a pas de bon
23 sens puis il faut que ça arrête. Puis c'est...
24 quand je disais à Régnald : « Régnald, c'est des
25 discussions qu'on a eues entre nous autres, c'est

1 des discussions qu'on a eues avec l'exécutif. »
2 Moi, je suis le porte-parole de la FTQ Construction
3 puis les membres de l'exécutif viennent me voir. La
4 seule affaire que je peux avoir, je suis pas un
5 hypocrite, je suis capable de dire à une personne
6 qu'est-ce que je pense. Puis j'y disais à Jean
7 Lavallée : « Bien, arrête, là. Arrête, là, on va
8 essayer de protéger... Puis pourquoi qu'on est en
9 fonction? Pour représenter les travailleurs. »

10 (11:44:41)

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Q. **[265]** O.K. Cela dit, est-ce que vous pouvez
13 répondre à la question de qui est la personne qui
14 perce des boutons puis qui détruit le Fonds?

15 R. Bien, c'est... c'est Jean Lavallée, pour moi.

16 Me DENIS GALLANT :

17 Q. **[266]** O.K.

18 R. Je parle de Jean Lavallée dans ce paragraphe-là.

19 Q. **[267]** O.K. Puis il fait quoi pour détruire le
20 Fonds? Parce que là vous êtes affirmatif, là, il y
21 a quelque chose que vous savez, là. Donc, nous, là,
22 on a l'avantage d'avoir ça, vous êtes ici, c'est à
23 vous que je pose la question, là.

24 R. Bien, Madame la Présidente, je mentionne à
25 l'intérieur de ça du travail qui s'effectuait.

1 C'est lui qui était au Fonds, c'est lui qui... qui
2 était vice-président de la FTQ, c'est lui qui était
3 président de SOLIM, c'est lui qui était...

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Q. **[268]** Comment détruit-il le Fonds?

6 R. Bien, avec les... les ouï-dire que le monde me
7 mentionne, comme quoi qu'il privilège trop Tony
8 Accurso.

9 Me DENIS GALLANT :

10 Q. **[269]** Écoutez, Monsieur, là, les ouï-dire, là,
11 jusqu'en deux mille sept (2007), jusqu'à la
12 chicane, vous êtes proches, vous allez en voyage
13 avec Johnny Lavallée...

14 R. Oui.

15 Q. **[270]** ... vous allez en voyage avec monsieur
16 Accurso puis vous dites c'est des ouï-dire? Vous
17 dites que c'est du ouï-dire...

18 R. J'ai... j'ai...

19 Q. **[271]** Non, non, vous avez connaissance personnelle.

20 R. Non. Non, j'ai aucune conscience des dossiers qu'il
21 y a au Fonds, combien de dossiers que Jean Lavallée
22 traite au Fonds, combien de dossiers Jean Lavallée
23 traite à SOLIM. Il y a pas juste Tony Accurso, là,
24 SOLIM c'est immense puis le Fonds c'est immense. Je
25 vous dis, oui, concernant Tony Accurso. Moi, les

1 entreprises venaient me voir puis ils me disaient :
2 « Jocelyn, je pense que... on dirait que dans
3 l'industrie de la construction il y a juste Tony
4 Accurso », concernant le Fonds de solidarité. Moi,
5 je disais : « Bien, non, il y a pas juste lui, là.
6 Jean Lavallée, il représente l'ensemble, vous le
7 voyez lui. » Bien... j'étais pas présent au Fonds.
8 Je suivais pas Jean Lavallée au Fonds. Je
9 m'occupais de la structure de la FTQ Construction,
10 ça j'étais présent. J'étais énormément présent là-
11 dessus puis je pense que j'ai fait mon travail
12 comme il faut.

13 Q. **[272]** Monsieur... Monsieur Dupuis, vous connaissez
14 très bien la structure du Fonds, vous allez... dans
15 les dossiers que vous avez poussés vous-même pour
16 plusieurs personnes, puis on va les regarder, on va
17 en regarder beaucoup, peut-être pas un à un, mais
18 vous les poussiez, vous saviez à qui parler, donc
19 vous connaissez la structure du Fonds. Moi, ce que
20 je veux savoir, là, quand vous dites « il a détruit
21 le Fonds », c'est plus que des oui-dire. Encore le
22 postulat, c'est-à-dire vous arrivez avec votre
23 facturation et vos comptes de dépenses, on va
24 appeler ça comme ça. O.K.? Et là, à un moment
25 donné, ils ont ça contre vous. Et vous en avez

1 énormément contre monsieur Lavallée, effectivement,
2 qui détruit le Fonds avec Tony Accurso. Est-ce que
3 c'est exact de dire que vous saviez exactement ce
4 qu'il faisait monsieur Accur... pas monsieur...
5 monsieur Lavallée avec monsieur Accurso?

6 R. Non.

7 Q. **[273]** « Non. » C'est votre réponse ça, « non »?

8 R. C'est ma réponse. C'est non.

9 Q. **[274]** Parfait. On va écouter une conversation. On
10 va aller tout de suite... Peut-être vous mettre
11 dans le contexte. L'onglet 46. Je vais... je vais à
12 l'onglet 46, peut-être que ça ça va vous rafraîchir
13 la mémoire parce que l'onglet 46 c'est la
14 conversation entre vous et Michel Arsenault du
15 trente (30) avril deux mille neuf (2009). D'accord.

16 Et trente (30) avril deux mille neuf
17 (2009), vous venez... je vous mets dans le
18 contexte, vous venez de revenir de Floride, vous
19 avez passé les trois mois là-bas, vous avez... vous
20 avez réglé vos problèmes de l'étranger,
21 Carboneutre, Ronnie Beaulieu, etc., etc., avec le
22 Fonds.

23 Et, à ce moment-là, monsieur... va tout
24 arriver toute la question de Raynald Desjardins,
25 puis tout ça. On va tout revenir là-dessus. Mais

1 vous... vous allez... monsieur Arsenault va vous
2 dire que vos deux dossiers passent pas, notamment
3 celui de Ronnie Beaulieu, l'autre j'ai une petite
4 idée, mais je vous poserai la question. Puis
5 écoutez bien, le... le... ce que vous allez dire à
6 monsieur Arsenault. Le trente (30) avril deux mille
7 neuf (2009).

8

9 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

10

11 Me DENIS GALLANT :

12 Q. **[275]** Dans le fond, j'ai commencé par la fin pour
13 vous amener au début. O.K. Et écoutez-moi bien,
14 écoutez ma question, parce que je vais vous faire
15 la proposition suivante. C'est-à-dire est arrivé,
16 vous avez dû partir plus tôt en raison toute la
17 question des... de vos comptes de dépenses. Il a
18 fallu que ça se négocie ça parce qu'effectivement,
19 vous ne deviez pas être le seul à payer parce qu'il
20 y en a énormément qui en ont profité, pas juste
21 vous. Puis vos comptes de dépenses ont été
22 autorisés aussi par les personnes en place. Michel
23 Arsenault vous a rencontré...

24 R. Hum, hum.

25 Q. **[276]** ... avec Jean Lavallée. Et d'un commun

1 accord, en septembre, vous avez décidé de quitter.
2 La grosse problématique par exemple, c'est que
3 chacun voulait avoir son équipe, autant Johnny
4 Lavallée que vous. Ça a été ça la problématique, ce
5 qui a amené une élection, c'est exact? Sauf que ce
6 qui était important pour vous, c'est que... qu'il y
7 ait... c'est que Richard Goyette soit là,
8 qu'éventuellement il va y avoir une... la
9 résolution va être modifiée, il va pouvoir avoir
10 une chaise au Fonds. Et monsieur Lavallée, lui, ce
11 qu'il a négocié, c'est une chaise à SOLIM,
12 justement pour continuer avec Denis Vincent puis
13 les investissements, et caetera, puis avoir des
14 cotes puis donner des cotes à ses amis. Ce que je
15 vous compte là, là, ça n'a pas de sens ou je dois
16 toutes les faire les conversations pour que vous
17 soyez de mon avis?

18 R. Bien vous pouvez toutes les faire les
19 conversations, Madame la Présidente. Moi je vous
20 dis que c'est encore la relève qui a tout déclenché
21 le problème qu'on a eu politique à l'intérieur.
22 Puis ce dossier-là, vous me parlez de... de Ronald
23 Beaulieu, pour moi, ce dossier-là c'est très clair,
24 là, il y a eu un investissement du Fonds, je
25 l'explique, j'ai...

1 Q. [277] On va en parler...

2 R. ... montré mon mécontentement mais j'ai pas, je ne
3 pense pas que Ronnie Beaulieu, puis j'ai de la
4 misère, Madame la Présidente, là.

5 Q. [278] On va en parler de Ronnie Beaulieu, je ne
6 suis pas dans Ronnie Beaulieu, là. C'est-à-dire,
7 c'est que vous avez, vous avez vous-même du stock
8 contre Jean Lavallée, contre Bernard Girard, contre
9 Michel Arsenault, contre Tony Accurso et vous êtes
10 prêt à déballer votre sac. C'est assez, là, que les
11 conversations, vous aviez... vous étiez même
12 supposé, Monsieur Dupuis, faire une entrevue
13 télé... une entrevue télé, tout était préparé pour
14 aller déballer votre sac. Moi, ce que je veux
15 savoir, là, c'est quand est-ce que ça s'est réglé
16 avec tout ce beau monde-là, justement, pour dire
17 que ça n'a pas existé, ça?

18 R. Quand tu es... quand tu es en beau... en beau
19 hein...

20 Q. [279] Oui.

21 R. ... bien tu dis toutes sortes de choses.

22 Q. [280] Tout à fait.

23 R. Puis j'ai dit toutes sortes de choses.

24 Q. [281] Tout à fait.

25 R. Ça ne veut pas dire que c'était vrai tout

1 (inaudible).

2 Q. **[282]** Tout à fait. Tout à fait.

3 R. Pour moi, là, c'est... c'est très clair ce dossier-
4 là...

5 Q. **[283]** Quand est-ce la dernière fois...

6 R. ... ça n'a pas d'affaire à la Commission, là, pour
7 moi c'est privé, là, ce n'est pas... ce n'est pas
8 lien avec l'industrie de la construction.

9 Q. **[284]** O.K.

10 R. Mais pour Jean Lavallée, qu'est-ce que je vous dis,
11 le problème qu'on a eu à la FTQ Construction ne
12 concerne pas le Fonds de solidarité puis il n'y a
13 pas eu de deal, là. Il n'y a pas eu une entente
14 avec Jean Lavallée pour qu'il garde le Fonds puis
15 que je garde des dossiers au Fonds puis ainsi de
16 suite, il y a eu un arrangement concernant que lui
17 s'en venait avec moi puis qu'on avait une élection
18 à la FTQ Construction que j'espérais éviter puis il
19 n'a pas voulu l'éviter puis il pensait de gagner
20 l'élection puis il ne l'a pas gagnée.

21 Q. **[285]** Quand est-ce la dernière fois que vous avez
22 parlé à Tony Accurso?

23 R. Ah, ça ne fait pas tellement longtemps.

24 Q. **[286]** O.K. Donc, je comprends, c'est que vous lui
25 parlez régulièrement, donc les choses se sont...

1 vous vous êtes rapproché avec monsieur Accurso?

2 R. Définitif.

3 Q. **[287]** Définitif? Quand est-ce que vous vous êtes
4 rapproché avec monsieur Accurso?

5 R. Je m'ai rapproché avec Tony Accurso quand j'ai fini
6 à la FTQ Construction, peut-être un an, un an et
7 demi après.

8 Q. **[288]** O.K. Et ça c'est le monsieur, ce que je
9 comprends, c'est que vous le haïssiez tellement, on
10 peut faire jouer des conversations, là, vous le
11 haïssiez, là, pour mourir, qu'est-ce qui s'est
12 passé depuis ce temps-là?

13 R. Ah, je le haïssais assez que je vous ai dit qu'il y
14 a un inspecteur qui est venu me voir en Floride
15 puis qui m'a dit des affaires puis je m'ai assis
16 avec puis on s'est parlé royalement. Mais ça n'a
17 pas affaire à la Commission de la con... l'enquête
18 sur la Commission de l'industrie de la
19 construction. On a eu des grosses discussions entre
20 moi puis lui, puis j'ai dit: « Regarde, on va les
21 régler » puis on les a réglées. Puis après ça, bien
22 je vous le dis, je suis travailleur autonome puis
23 je travaille puis j'essaie de m'organiser le plus
24 possible. C'est ça que je fais.

25 Q. **[289]** O.K.

1 R. Mais ça n'a pas rapport à... qu'est-ce que je veux
2 être clair, Madame la Présidente, c'est parce qu'on
3 essaie de me dire qu'on a eu un deal, maître
4 Gallant essaie de me questionner puis me dire que
5 j'ai eu un deal, pas me questionner, de me dire
6 qu'est-ce qui s'est passé. Moi je vous dis non, il
7 n'y a pas eu de deal, que je m'en aille de la FTQ
8 Construction considération des ententes avec le
9 Fonds de solidarité, il n'y a rien à l'intérieur de
10 ça. Moi, que Lavallée ait regardé le Fonds de
11 solidarité puis qu'il aurait fait qu'est-ce qu'il
12 voulait avec, là, pour moi là, c'était loin de mes
13 pensées. Qu'est-ce qui est important, par exemple,
14 c'est qu'on ait une bonne relève à la FTQ
15 Construction, qu'on ait des personnes qui donnent
16 aux travailleurs qu'est-ce qu'ils méritent puis
17 c'est ça que je voulais avoir. Puis c'est ça qu'on
18 s'est pogné en chicane puis qu'on a essayé de
19 rétablir à la FTQ Construction. C'est le travail
20 que j'ai fait à l'intérieur de ça.

21 Q. [290] O.K. Parfait. On va les faire une à une,
22 Monsieur. Alors, on va aller dans une conversation
23 qu'on a déjà entendue, on va...

24

25 LA PRÉSIDENTE :

1 Celle que vous venez d'entendre est 102P-1000?

2 Me DENIS GALLANT :

3 Ah, on est rendu à 1000? Oui? Parfait.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 C'est l'onglet 46.

6

7 102P-1000.1 : Écoute électronique 08-0482_4334
8 du 30 avril 2009

9

10 102P-1000.2 : Transcription de l'écoute
11 électronique 08-0482_4334 du 30
12 avril 2009

13

14 Me DENIS GALLANT :

15 Nous allons aller maintenant à l'onglet 2, donc en
16 date du douze (12) septembre, qui a déjà été déposé
17 sous 101P-958.2.

18 (11:59:37)

19 Me JEAN-DANIEL DEBKOSKI :

20 Me permettez-vous d'intervenir, Madame la
21 Présidente?

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Oui.

24

25 Me JEAN-DANIEL DEBKOSKI :

1 Évidemment, je vois, là, pour la prochaine qui s'en
2 vient, qu'on parle de monsieur Dupuis et monsieur
3 Beaulieu. Je comprends de certaines réponses de
4 monsieur Dupuis, on se questionne sur la
5 pertinence, en fait, je ré-regardais à nouveau les
6 deux volets quant au mandat...

7 (12:00:13)

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Vous voulez... O.K. Alors, vous vous objectez au
10 nom de la pertinence?

11 Me JEAN-DANIEL DEBKOSKI :

12 Effectivement. En fait...

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Ce n'est pas un droit fondamental.

15 Me DENIS GALLANT :

16 Parfait. On va écouter la conversation.

17

18 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

19

20 Me DENIS GALLANT :

21 Q. **[291]** Alors, c'était quoi l'entente? Garde SOLIM,
22 Michel Arsenault est au courant?

23 R. Bien oui, c'est... C'est l'entente qu'on a eue. Je
24 vous le dis, c'est l'entente qu'on a eue concernant
25 la relève de la FTQ Construction. C'est Michel

1 Arsenault qui dit à Jean Lavallée, « Tu vas garder
2 SOLIM. » Il gardera SOLIM. Nous, ce que c'est qu'on
3 voulait s'entendre, même, qu'il n'y ait pas
4 d'élection à la FTQ Construction. Puis Jean
5 Lavallée ne voulait pas. Par la suite on s'a parlé,
6 moi puis Jean Lavallée, puis il a dit, « Il n'en
7 est pas question. On s'en va, Madame la Présidente,
8 en élection. »

9 Q. **[292]** O.K.

10 R. Bon, bien, on s'est en allé en élection.

11 Q. **[293]** Si je suis au douze (12) septembre, quand
12 vous appelez monsieur Ronnie Beaulieu - on en
13 parlera plus tard de monsieur Beaulieu - quand vous
14 parlez avec monsieur Beaulieu, on comprend qu'il y
15 a une entente, puis déjà, vous savez que c'est
16 votre gang à vous qui va passer. Lavallée, est-ce
17 qu'il sait... est-ce qu'il sait, à ce moment-là, le
18 douze (12) septembre, ou c'est après ça qu'il va
19 revenir avec Bernard Girard et compagnie?

20 R. Non.

21 Q. **[294]** Ou à ce moment-là, là, il dit, « Regarde, là.
22 Moi, tout ce que je veux, c'est garder SOLIM, là,
23 puis Jocelyn, je m'en... tu t'en vas, moi je m'en
24 vais, puis c'est toute ta gang qui va passer. »
25 C'est-tu ça que vous dites à monsieur... à monsieur

1 Beaulieu?

2 R. Vraiment pas. J'ai dit que moi j'étais sûr, parce
3 que quand tu t'en vas en élection, tu t'en vas te
4 présenter, je ne m'ai pas entendu avec Jean
5 Lavallée, Madame la Présidente. C'est parce que
6 j'ai dit, « Bien oui, on s'en va en élection, puis
7 on va gagner. » Puis j'étais convaincu de gagner,
8 puis on l'a fait, on a gagné aussi.

9 Q. **[295]** C'est quoi l'entente que vous avez faite?

10 Paragraphe 22 :

11 Non non, ben, c'est une entente que...
12 qu'on fait, puis moé c'est toute mon
13 équipe qui passe, fait que moé c'est
14 pareil comme si je serais là.

15 Donc, c'est-à-dire tout votre monde est là, à ce
16 moment-là.

17 R. Ça c'est normal, ça, je dis que c'est pareil comme
18 si j'étais là...

19 Q. **[296]** C'est ça.

20 R. ... parce que Richard Goyette, il a les mêmes
21 principes que moi, puis il a bien représenté les
22 travailleurs, puis d'effectuer le travail comme il
23 doit être fait.

24 Q. **[297]** O.K.

25 R. C'est de même qu'on dit que ça serait pareil comme

1 si tu serais là.

2 Q. [298] Puis...

3 R. Donc, moi c'est là comme individu, là. C'est la
4 même ligne de conduite qui va être faite avec
5 l'équipe qui va être en place.

6 Q. [299] Parfait. Ensuite de ça, ils vont garder...

7 La seule affaire qu'ils vont garder...
8 « Qu'ils vont garder », ça c'est la gang à
9 Lavallée?

10 ... c'est SOLIM. Mais je serai au
11 Fonds, puis je serai plus à la FTQ
12 comme vice-président.

13 Ah ben SOLIM, il va garder ça.

14 Ça c'est Rénaud Beaulieu qui dit ça. Qu'est-ce que
15 vous dites, là?

16 R. Bien, c'est certain que le, le, le... Si on a une
17 élection puis le... la personne qui va être
18 mandatée pour être vice-président à la FTQ
19 centrale, ça va être le nouveau directeur général
20 de la FTQ Construction. C'est un automatisme, c'est
21 lui qui s'en va là. Jean Lavallée ne pouvait pas
22 garder ce poste-là.

23 Q. [300] O.K.?

24 R. C'est juste ça que je confirme.

25 Q. [301] O.K. O.K. Mais dans... Moi je l'ai... je l'ai

1 écoutée plusieurs fois, là, puis je la regarde
2 encore, là, puis aucunement on parle d'élection,
3 là. On parle d'une entente, là. C'est-à-dire que
4 les postes, là, ils seraient tous comblés, là, à
5 vous écouter. « C'est ma gang qui passe, puis
6 Lavallée, là, il n'est plus dans le décor, il s'en
7 va à SOLIM. »

8 R. Bien, c'est ça. C'est comme je vous dis. Moi
9 j'étais convaincu qu'on allait gagner l'élection.
10 Quand tu t'en vas en élection puis une personne...
11 Jean Lavallée, il n'a jamais été battu de sa vie.
12 Le seul temps qu'il a été battu, c'est l'élection
13 qu'on a eue concernant le directeur général. Lui il
14 pilotait son... son groupe qu'il croyait avec
15 Bernard Girard, puis moi, comme directeur général,
16 j'avais... Mon vote est non différent que ce que
17 c'est que Pereira disait, là, que c'était...
18 c'était Bernard... Rénaud Grondin qui m'avait
19 délégué au congrès. J'ai un vote, un vote comme
20 directeur général. Pas Jocelyn Dupuis, mais le
21 directeur général a un vote, puis j'ai voté, puis
22 j'ai voté pour l'équipe qu'on avait. Mais on était
23 convaincu d'avoir... Parce qu'on a sollicité, puis
24 on a fait le travail, puis on a eu soixante-deux
25 (62) votes sur cent vingt-deux (122).

1 Q. [302] Oui. On le sait comment vous les avez eus,
2 vos soixante-deux (62) votes, là.

3 R. Non non non.

4 Q. [303] Mais je n'en suis pas là, là. Je n'en suis
5 pas là.

6 R. Ah mais vous ne le savez pas.

7 Q. [304] Monsieur... Oui, c'est ça, je ne sais pas.

8 R. Oui. Bien oui.

9 Q. [305] Monsieur Dupuis, quand on dit, à la ligne
10 37 :

11 Et là on s'en vient sur une certaine
12 entente. Je le rencontre mardi. Là il
13 a annoncé à Michel Arsenault : « La
14 rencontre, t'sé, qu'on a fait toutes
15 nos affaires là. » Là, Ronald
16 Beaulieu : « Faites vos bébelles. Bien
17 oui. Oui, oui, pas de problème. »

18 Alors, « vos bébelles »?

19 R. Bien, c'est tout concernant la FTQ Construction.
20 On... Madame la Présidente, on prend des lignes, on
21 prend des discussions; bien, oui, j'ai parlé avec
22 un de mes amis, qui est Ronald Beaulieu, ça fait
23 bien des années avant que je sois à la FTQ
24 Construction que... comme directeur général, que je
25 le connais, et je lui disais : « Bien,

1 regarde... », la situation puis il s'inquiétait
2 comme ça se passait puis je lui ai dit. J'ai dit :
3 « Regarde, bien, oui, on... », on a parlé de
4 l'ensemble. On n'a pas réussi à s'entendre, le
5 reste on s'est entendus. Dans la procédure, lui
6 s'en allait, moi je m'en allais. On s'est pas
7 entendus de dire : « Regarde, la relève, elle va
8 passer, il y aura pas d'élection. » On s'est
9 entendus : « Oui, il va y avoir une élection »,
10 puis on s'est donné la main, on a dit, « Que le
11 meilleur gagne ». « Bien, j'ai dit, Jean, tu fais
12 une erreur Johnny. Tu vas voir qu'on va tout mettre
13 en oeuvre puis on va essayer de gagner
14 l'élection », puis chose qu'on a faite.

15 Q. **[306]** C'était quoi le but de garder la SOLIM?

16 R. Bien, il faudrait lui demander, à Jean Lavallée.

17 Q. **[307]** Non, je vous le demande à vous.

18 R. Bien, moi...

19 Q. **[308]** Vous étiez là à l'entente.

20 R. Parce qu'il voulait... parce qu'il était président
21 depuis longue date puis il voulait continuer à
22 faire ses... ses affaires à la SOLIM. Il était le
23 président là puis... puis continuer à... à
24 travailler avec SOLIM, là.

25 Q. **[309]** Puis qu'est-ce qu'il faisait avec SOLIM?

1 R. Bien, c'était lui qui était le président de...
2 de... président de l'exécutif de SOLIM.

3 Q. **[310]** O.K.

4 R. Je pense, là.

5 Q. **[311]** Puis qu'est-ce que ça lui donnait ça, d'être
6 à SOLIM?

7 R. Bien, ça lui donnait... Jean Lavallée c'est un gars
8 qui fait beaucoup de... de politique puis il
9 connaît du monde puis ça l'aide dans... dans sa
10 situation personnelle, d'après moi...

11 Q. **[312]** O.K. Est-ce que...

12 R. ... en connaissant du monde.

13 Q. **[313]** ... ça l'aide avec son ami Denis Vincent?

14 R. Denis Vincent? Peut-être.

15 Q. **[314]** Oui.

16 (12:07:23)

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Excusez-moi.

19 Q. **[315]** Qu'est-ce que vous voulez dire quand vous
20 dites que ça l'aide dans sa situation personnelle?

21 R. Bien, quand je parle « personnelle », c'est qu'il
22 connaît beaucoup de monde, c'est un gars qui aime
23 le... la vision. Comme, moi, j'aime ça, comme
24 directeur général, j'aimais être vu puis j'aimais
25 être reconnu puis tout. Puis, Jean Lavallée, c'est

1 la même affaire. C'est pas... je parle pas d'argent
2 là-dedans, je parle de vision politique. C'est
3 juste ça que je parle, là.

4 Q. **[316]** Pourquoi vous parlez d'argent?

5 R. Bien, non, bien, je vous dis ça, parce qu'on dirait
6 qu'on insinue, là, on essaie de m'apporter sur
7 des... des terrains où ce que c'est que j'ai pas
8 participé, c'est tout, Madame la Présidente. C'est
9 tout.

10 Me DENIS GALLANT :

11 Q. **[317]** Denis Vincent, vous le connaissez?

12 R. Oui, je connais Denis Vincent.

13 Q. **[318]** Qui c'est qui est Denis Vincent? Peut-être
14 dire aux commissaires c'est qui Denis Vincent?

15 R. Denis Vincent c'est un gars qui... qui est
16 aucunement dans l'industrie de la construction,
17 c'est une personne que Jean Lavallée avait connue,
18 je pense qu'il est dans le domaine des
19 hélicoptères.

20 Q. **[319]** C'est pas exact de dire qu'effectivement il
21 agit comme courtier entre... entre... il se prend
22 des cotes quand il emmène des nouveaux contrats,
23 effectivement, pour du financement au Fonds ou à la
24 SOLIM?

25 R. J'ai aucune idée.

1 Q. **[320]** Vous avez pas aucune idée de ça?

2 R. Aucunement au courant de ça.

3 Q. **[321]** O.K.

4 R. Aucunement au courant.

5 Q. **[322]** Alors, le but pour monsieur Lavallée de
6 rester à SOLIM, est-ce que c'est de continuer ses
7 choses, c'est de continuer... c'est faire ses
8 affaires?

9 R. Il a demandé à Michel Arsenault, puis on a eu des
10 discussions avec Michel Arsenault, puis il a
11 demandé qui... puis il avait parlé avec moi qu'il
12 voulait garder SOLIM. Ça fait que j'ai dit : « Tu
13 garderas SOLIM. » Moi, c'est... c'est pas SOLIM
14 puis c'est pas le Fonds qui est important, c'était
15 la FTQ Construction qui était important. Puis c'est
16 ça que je m'ai battu pour avoir puis c'est ça qu'on
17 a réussi à avoir.

18 Q. **[323]** O.K. Puis quand vous dites à Ronnie Beaulieu
19 que ça changera pas grand-chose, c'est que, ses
20 dossiers, vous allez les passer pareil?

21 R. Bien, le dossier de Ronnie Beaulieu... c'est ça que
22 j'ai... Madame la Présidente...

23 Q. **[324]** Il y a eu trois dossiers de Ronnie Beaulieu.

24 R. Bien, Madame la Présidente, il y a aucun de ces
25 dossiers-là qui a rapport à l'industrie de la

1 construction, là.

2 Q. **[325]** Non, mais...

3 R. Il est pas intégré dans l'industrie de la
4 construction, c'est... puis... je suis pas capable
5 de parler de quelqu'un qui avait un dossier dans...
6 dans la fourniture d'hôtellerie puis de... puis
7 des... que ça soit n'importe quoi. Moi, c'est pas à
8 moi à parler de ça, là, c'est... Si vous me parlez
9 de l'industrie de la construction, l'intégration de
10 l'industrie de la construction, on va vous répondre
11 ça va me faire plaisir. Mais Ronald Beaulieu, pour
12 moi, il est pas dans l'industrie de la
13 construction.

14 Q. **[326]** Mais on va parler de Ronald Beaulieu, que
15 vous déplaît ou pas.

16 Me JULIE BOYER :

17 Si vous permettez, j'aurais une intervention à
18 faire. Pour reprendre un peu ce que monsieur... Je
19 sais pas si tout le monde m'entend. Mais au niveau
20 de la pertinence, je vais prendre un petit peu la
21 perche que mon collègue m'avait ten... au niveau de
22 la pertinence. C'est que le mandat, et on l'a
23 compris, votre mandat c'est de clairement...
24 l'industrie de la construction dans toute sa
25 largeur. Mais le dossier auquel on fait référence

1 actuellement c'est pas un dossier qui concerne
2 l'industrie de la construction, c'est un dossier
3 des Pascal, de la coutellerie et c'est... À ce
4 moment-ci je me questionne, et vous pourrez y
5 répondre si vous considérez que c'est pertinent
6 d'aller à l'extérieur de l'industrie de la
7 construction. Donc, c'est mon commentaire.

8 Me DENIS GALLANT :

9 Moi, ce que je... je veux dire là-dessus c'est
10 qu'ici on a le directeur général de la FTQ
11 Construction, qui aura occupé ce poste-là pendant
12 onze (11) années. De sa position, ce qu'il va faire
13 de sa position de directeur général de la FTQ
14 Construction, il va se servir de ses contacts
15 auprès du Fonds de solidarité du Québec. Jamais
16 oublier que monsieur Ronnie Beaulieu,
17 effectivement, il y a eu toute la question de la
18 construction d'un centre d'achats, à Sept-Îles,
19 également, comme premier dossier. Alors... et ce
20 qu'on parle également, vous avez eu cette preuve-là
21 la semaine dernière par et monsieur Nico Milano et
22 monsieur Stéphane Cloutier, que Ronnie Beaulieu
23 c'est un monsieur qui est associé aux Hells Angels
24 South et aux Hells Angels Sherbrooke, notamment
25 avec monsieur (inaudible) Émond. Moi, je trouve,

1 effectivement, que c'est très pertinent d'aller
2 dans ces questions-là puis de connaître les liens
3 de monsieur Dupuis avec ces personnes-là, peu
4 importe si la demande au Fonds de solidarité va
5 être pour le magasin Pascal ou autre chose.
6 Monsieur... n'oubliez jamais, il faut pas le
7 prendre à l'envers, monsieur Dupuis était le
8 directeur général de l'indus... de la Fédération
9 des travailleurs du Québec Construction, donc de la
10 FTQ Construction. Et, comme je vous dis, la
11 pertinence, au bout de la ligne, c'est vous qui
12 allez avoir à l'évaluer. C'est vous qui allez
13 décider si c'est dans le mandat. Et il y a toute la
14 question également de la crédibilité du témoin. Et
15 ces questions-là, moi, je vous le dis, elles sont
16 nécessaires pour aller au fond des choses.

17 (12:11:46)

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Alors, est-ce que je comprends que ce que vous
20 plaidez c'est l'infiltration du crime organisé dans
21 l'industrie de la construction?

22 Me DENIS GALLANT :

23 Effectivement.

24

25 Me JULIE BOYER :

1 Écoutez, là-dessus, si vous me permettez, avec
2 respect pour le tribunal, j'ai une difficulté
3 lorsqu'on dit l'infiltration. Moi ce que j'entends
4 c'est qu'il y a une proximité. Puis si on me dit
5 que de la proximité c'est de l'infiltration, je
6 peux me rasseoir, mais je vous laisse... je vous
7 laisse...

8

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Je pense que oui, Maître.

11 Me ANDRÉ RYAN :

12 Madame la Commissaire, pour ma part, je serai bref.
13 Mais dans les échanges que nous avons eus avec la
14 Commission et je parle au nom du Fonds de
15 solidarité, la question de la pertinence eu égard
16 au mandat de certains dossiers a effectivement été
17 évoquée.

18 Mon confrère, maître Gallant, a référé à
19 trois dossiers auxquels aurait été partie monsieur
20 Beaulieu. Il y a deux dossiers qu'on traite du
21 développement immobilier et il y a un dossier
22 effectivement qui... qui traite plutôt
23 d'équipements de restauration et d'hôtellerie.

24 Et quand je regarde les règles à la page 3
25 de vos règles, à l'article 11 (d), la définition de

1 la construction me semble effectivement exclure,
2 là, le dossier spécifique de restauration.

3 En ce qui me concerne je ne voudrais pas
4 que la discussion qui a lieu devant vous ce matin
5 soit interprétée de notre part comme une
6 renonciation à ce que nous avons fait valoir dans
7 nos échanges avec la Commission en ce qui a trait à
8 la communication, l'analyse du dossier.

9 Ce que nous avons fait pour que la... pour
10 que les commissaires en soient conscients c'est
11 qu'on a effectivement ségrégué des dossiers, on les
12 a rendus disponibles pour consultation en attendant
13 que nous puissions nous entendre sur les modalités
14 de production, le cas échéant.

15 Mais la Commission pour le moment a choisi
16 de ne pas venir consulter ces dossiers-là. Donc, je
17 voulais juste vous signaler, là, que la question en
18 ce qui nous concerne n'est pas réglée dans nos
19 échanges avec les procureurs de la Commission.

20 Me DENIS GALLANT :

21 Je n'ai rien à dire à ça, je trouve que... à part
22 ça, j'ai un peu de misère qu'on a des échanges
23 derrière, là, puis qu'on vous dise ça comme ça.

24

25 LA PRÉSIDENTE :

1 O.K. Bien alors, moi j'en fais pas partie. Alors...

2 Me DENIS GALLANT :

3 Effectivement. Donc, pourquoi en parler justement.

4 Me ANDRÉ RYAN :

5 C'est pas des échanges derrière, je m'excuse,

6 Maître Gallant, des échanges derrière j'en parle

7 pas ici, écoutez, on est capable d'en avoir.

8 Écoutez, tout ce que je dis c'est que dans des

9 correspondances en réponse à des demandes formelles

10 de communication de documents qui ont été faites,

11 on a évoqué la difficulté. La difficulté n'est pas

12 réglée. Alors, je voudrais juste pas moi que les

13 discussions avec les autres procureurs aient pour

14 effet de créer un précédent auquel nous ne sommes

15 pas partie. C'est le point que je veux faire, mais

16 je suis très, très disposé à en traiter à la pause

17 du midi qui s'en vient allègrement. Et si on trouve

18 une modalité qui vous permet de donner suite au

19 débat sans que ça compromette la position que vous

20 défendons dans nos échanges, bien c'est ce que je

21 voulais vous représenter.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Maître Gallant, je pense que pour tout de suite...

24

25 Me DENIS GALLANT :

1 Pour toute de suite...

2 LA PRÉSIDENTE :

3 ... le dossier de Pascal, on peut passer à autre
4 chose que celui-là.

5 Me DENIS GALLANT :

6 C'est parce que la problématique c'est que je
7 parlais pas du dossier Pascal, je parlais de Ronnie
8 Beaulieu. Donc, je pense qu'on anticipe des choses,
9 mais qu'on soit rendu, là, ça sera une autre
10 histoire. D'accord.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 O.K.

13 Me DENIS GALLANT :

14 Q. **[327]** Alors, monsieur Beaulieu effectivement vous
15 êtes très proche de lui?

16 R. C'est un de mes amis.

17 Q. **[328]** C'est un de vos amis. Parfait. Et déjà au
18 mois... au mois de novembre deux mille huit (2008)
19 il y a une des personnes que vous avisez que vous
20 avez eu une entente avec Jean Lavallée, que les
21 deux allez quitter votre poste, c'est exact?

22 R. C'est exact.

23 Q. **[329]** C'est exact. Effectivement. Or, et déjà vous
24 allez... vous allez expliquer à monsieur Beaulieu
25 que c'est votre équipe qui va passer.

1 R. C'est exact.

2 Q. **[330]** C'est exact. Et que Jean Lavallée va garder
3 la SOLIM. Quand il garde la SOLIM, lui, il est
4 toujours le directeur de la FIPOE?

5 R. Bien oui, il garde son poste de la FIPOE. Il garde
6 son poste...

7 Q. **[331]** Effectivement.

8 R. ... je vous l'ai expliqué ça.

9 Q. **[332]** Tout à fait. Et comment il peut être...
10 comment il peut être à la SOLIM, comment vous avez
11 arrangé ça pour qu'on comprenne bien, là?

12 R. Bien moi, c'est pas moi qui a décidé ça, là. La
13 SOLIM, je peux pas comprendre ça, moi il faudrait
14 demander la décision au... au président de la FTQ
15 centrale, c'est lui dans ses ententes, il a dit :
16 « Oui, Jean Lavallée peut garder SOLIM, puis je
17 vais continuer à le garder comme président de
18 SOLIM. » Moi j'ai... j'ai... c'est la seule affaire
19 que je vous dis : « Oui, c'est vrai que ça a arrivé
20 puis ça a terminé là. » Je peux pas l'expliquer
21 plus que ça.

22 Q. **[333]** O.K. Et ça vous avez-vous eu une discussion
23 directement avec Michel Arsenault là-dessus?

24 R. Sur quoi?

25 Q. **[334]** Bien...

1 R. Sur SOLIM?

2 Q. **[335]** ... sur ce qu'on parle, là?

3 R. Sur SOLIM?

4 Q. **[336]** Oui?

5 R. Bien c'est Jean Lavallée qui m'a mentionné ça qu'il
6 avait l'accord de Michel Arsenault, puis Michel
7 Arsenault m'a confirmé ça.

8 Q. **[337]** O.K. Il vous a confirmé ça dans quel
9 contexte? Quand après est-ce que vous l'avez
10 rencontré?

11 R. Je m'en souviens pas quand, là, mais il me l'a
12 confirmé c'est certain.

13 Q. **[338]** O.K. À ce moment-là, monsieur Arsenault est
14 au courant de la problématique de vos comptes de
15 dépenses?

16 R. Bien oui, je vous ai mentionné que comme quoi pour
17 moi c'est lorsqu'on a eu le problème sur la relève
18 les comptes de dépenses fait partie du... c'est...
19 ils ont mentionné que c'est Jean Lavallée qui a eu
20 un « putsch ». D'après moi c'est plus moi qui a eu
21 un « putsch » que Jean Lavallée, là.

22 Q. **[339]** Effectivement. Alors, c'est-à-dire... alors,
23 vous vous deviez quitter, c'est exact?

24 R. En plein ça.

25 Q. **[340]** Vous aviez pas le choix?

1 R. Oui, j'avais toujours un choix. J'avais un choix.
2 J'aurais pu affronter les membres de l'exécutif,
3 les membres des directions sections locales, mais
4 je voulais qu'on s'entende à la FTQ Construction
5 puis on a discuté moi puis Jean Lavallée puis j'ai
6 dit : « Regarde, on sortira pas ça sur la place
7 publique, on va s'entendre entre nous autres. »
8 Dans des maintes et maintes discussions, là, puis
9 on arrivait avec une entente finale qu'on s'est
10 rendu en élection. C'est l'entente globale, là.
11 J'aurais pu dire aux membres de l'exécutif :
12 « Bien, regardez, voilà la situation des comptes de
13 dépenses »... Madame la Présidente, comprenez-moi,
14 j'ai... j'ai... je m'en vas en procès puis je vais
15 expliquer des choses quand je vais être en procès,
16 mais je ne peux pas entamer mon procès, Madame la
17 Présidente.

18 (12:17:46)

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Q. **[341]** On ne vous demande pas d'entrer à l'intérieur
21 de vos...

22 R. Bien c'est pour ça que je ne peux pas répondre à
23 ces affaires-là.

24 Q. **[342]** Bien non, bien...

25 R. Avec...

1 Q. **[343]** Non, mais la question est périphérique, là,
2 on ne vous demande pas d'entrer dans le menu détail
3 ou même dans le détail de près, dans ces... les
4 comptes de dépenses. Tout ce qu'on sait, puis je
5 pense que la question a été posée et vous avez
6 répondu, votre départ est à la fois lié aux comptes
7 de dépenses...

8 R. Définitif, je vous l'ai dit.

9 Q. **[344]** ... et ce que Maître Gallant vous a
10 simplement demandé, c'est, est-ce que vous aviez le
11 choix ou pas? Et alors en fait, que vous n'aviez
12 pas le choix.

13 R. Bien j'aurais eu un choix, le choix, je vous le
14 dis, j'aurais pu affronter directement l'exécutif
15 et les directeurs, mais connaissant qu'est-ce qui
16 s'est passé là, je ne suis pas surpris avec tout ce
17 que s'est qui s'est passé là parce que ce n'est
18 pas... ce n'est pas Jocelyn Dupuis qui n'a pas
19 respecté l'entente, là.

20 Me DENIS GALLANT :

21 Q. **[345]** O.K. Mais je reviens à monsieur Jean Lavallée
22 et la SOLIM, alors la SOLIM, la façon, là, alors si
23 un gestionnaire de projets veut avoir... veut faire
24 entente avec la SOLIM, par exemple, O.K., est-ce
25 qu'il doit nécessairement passer par les compagnies

1 de Tony Accurso?

2 R. Pour obtenir de l'argent?

3 Q. **[346]** Oui.

4 R. Pour... avec la SOLIM?

5 Q. **[347]** Quand Jean Lavallée est là?

6 R. Non.

7 Q. **[348]** Votre non n'est pas convaincant.

8 R. Ah oui, oui, non, non, non, sûr, sûr, sûr.

9 Q. **[349]** Oui?

10 R. Sûr, sûr, il n'a pas une obligation du monde, à
11 moins que... non, je ne me trompe pas là-dessus,
12 c'est... c'est complètement illogique ce que... de
13 penser que c'est Tony Accurso qui contrôlait la
14 SOLIM. Non. Je pense que Jean Lavallée, parce qu'il
15 y avait... il y avait d'autres personnes qui
16 dirigeaient aussi, Jean Lavallée était le président
17 de l'exécutif, mais il y a des membres qui siègent
18 à l'intérieur de ça puis je pense qu'il y avait des
19 dossiers qui étaient transmis à la SOLIM puis ça
20 passait sans que Tony Accurso même soit au courant
21 qu'il y avait des dossiers de personnes apportés à
22 SOLIM, je pense, là.

23 Q. **[350]** O.K.

24 R. Je pense.

25 Q. **[351]** Est-ce qu'à un moment donné, un moment donné,

1 dans toute la... toute la... le brouhaha qu'il y a
2 eu, là, à l'automne deux mille... deux mille huit
3 (2008), c'est qu'également, Jean Lavallée, il
4 fallait... c'était fini, là, pour vous, là, Jean
5 Lavallée et Tony Accurso, c'est-à-dire qu'ils
6 contrôlaient à peu près tout puis c'était le temps
7 qu'il y ait d'autres entrepreneurs qui aient accès
8 au Fonds?

9 R. Je vous mentionne encore une autre fois et... Jean
10 Lavallée puis Tony Accurso ne contrôlaient pas
11 l'ensemble du Fonds puis de la SOLIM. Oui, il y
12 avait des travaux qui étaient effectués que Tony
13 Accurso effectuait, moi, qu'est-ce que je vous dis,
14 c'est qu'à l'intérieur de ça, dans l'industrie de
15 la construction, nous, je pense qu'il est important
16 puis moi c'est... la priorité n'était pas SOLIM,
17 même si on veut me... me transmettre ça que Jocelyn
18 Dupuis voulait s'accaparer de SOLIM, je voulais
19 bien plus, puis pas m'en accaparer personnellement,
20 je voulais bien plus que la FTQ Construction puis
21 que s'il faut, bien qu'ils mettent ça complètement
22 de côté SOLIM puis le Fonds, là, puis qu'on
23 s'occupe des travailleurs de l'industrie de la
24 construction dans leurs conditions de travail,
25 chose que j'ai toujours faite.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. **[352]** Vous venez juste de dire que Tony Accurso et
3 Johnny Lavallée ne contrôlaient pas l'ensemble du
4 Fonds. Est-ce que vous êtes d'accord pour dire
5 qu'ils en contrôlaient une partie?

6 R. Bien c'est certain qu'il y avait des échanges entre
7 eux autres puis qu'ils communiquaient entre eux
8 autres puis qu'ils s'entraidaient entre eux autres,
9 ça c'est... j'en suis convaincu, Madame la
10 Présidente. Mais moi, qu'est-ce que je vous
11 mentionne, qu'à l'intérieur de ça, le Fonds de
12 solidarité puis que ça soit SOLIM ou que ça soit le
13 Fonds en général, Jean Lavallée siégeait comme
14 vice-président au Fonds en général puis il siégeait
15 comme président à la SOLIM, mais il y a d'autres
16 personnes qui entourent ça, là. T'sais, moi je m'en
17 viens pas ici pour vous dire qu'ils avaient un
18 contrôle global sur le Fonds, ce n'est pas vrai
19 qu'ils avaient ça, Madame la Présidente.

20 Q. **[353]** Et vous avez dit tantôt que cela vous
21 irritait parce qu'ils contrôlaient un peu trop.

22 R. Ça... ça commençait à être fatiguant dans
23 l'industrie de la construction, les pour... les
24 échanges qui se faisaient avec Jean Lavallée
25 concernant le... le Fonds de solidarité et ainsi de

1 suite, mais pour moi, là, j'avais bien plus
2 d'importance à me préoccuper vis-à-vis les
3 travailleurs parce que ça c'est important, parce
4 qu'on aurait pu détruire la FTQ Construction puis
5 je ne voulais pas ça. Je ne voulais pas ça, Madame
6 la Présidente.

7 Me DENIS GALLANT :

8 Q. **[354]** Si je vous disais, là, que monsieur Lavallée,
9 là, monsieur Lavallée, là, la grosse problématique
10 de se retirer complètement, de partir complètement,
11 c'est qu'il venait de fermer la porte à Accurso,
12 est-ce que ça c'est possible, ça?

13 R. Bien j'en suis convaincu...

14 Q. **[355]** Qu'il fallait qu'il reste?

15 R. Bien moi, je pense que Tony Accurso, avec les
16 rendements qu'il a eus au Fonds puis tout, les
17 argents qu'il a apportés là, je pense qu'il aurait
18 convaincu l'ensemble de l'exécutif puis du monde de
19 faire affaire avec lui. Peut-être que ça aurait été
20 différemment parce qu'il était très ami avec
21 Tony... avec Jean Lavallée, mais je pense qu'il
22 aurait réussi quand même, c'est ça que je pense,
23 Madame la Présidente. Je pense qu'il aurait réussi
24 quand même. Mais de dire qu'il contrôlait
25 globalement, c'est fautif. Bien oui, ils étaient

1 chums puis quand t'es ami avec quelqu'un, bien tu
2 peux aller... t'sais, des fois ça va un peu plus
3 rapidement puis c'est des choses qui est normale,
4 là, je ne contredis pas ça, là.

5 Q. **[356]** O.K. Je vous reviendrai avec quelque chose un
6 petit peu plus tard. Je veux maintenant aller à
7 l'onglet 3, qui est une conversation qui a déjà été
8 déposée sous 978.1 et 978.2, c'est le lendemain de
9 l'élection, entre Jocelyn Dupuis et un dénommé Bob
10 qui est Robert Paul.

11

12 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

13

14 Me DENIS GALLANT :

15 Je vous demanderais de l'arrêter, s'il vous plaît.

16 Q. **[357]** Alors, effectivement, c'est le lendemain du
17 vote, c'est... vous communiquez avec... avec Robert
18 Paul. Et là vraiment là c'est constat d'échec de
19 monsieur... de monsieur Lavallée là et vous parlez
20 un peu de... vous et monsieur Paul, dans quel état
21 se trouvait monsieur Lavallée au restaurant à Tony.
22 C'est quoi l'allusion au petit oiseau pour aller
23 voir la tête d'Accurso? Peut-être juste nous parler
24 de ça?

25 R. Bien, c'est certain que, eux autres, ils étaient

1 sûrs, comme je vous mentionnais, lorsqu'on a dit
2 qu'on s'est entendu, ça fait partie qu'il y avait
3 une élection puis, pour eux autres, ils gagnaient
4 l'élection. Ils étaient sûrs qu'ils allaient gagner
5 l'élection puis...

6 Q. **[358]** Non, mais je suis...

7 R. ... nous autres, on pensait qu'on allait gagner,
8 mais là c'est... là ils ont vu le résultat.

9 Q. **[359]** Oui.

10 R. Ça fait que...

11 Q. **[360]** Non, ça là-dessus... puis on va s'en reparler
12 là. Je suis tout à fait d'accord. Je parle, c'est
13 assez... c'est assez clair, je pense, qu'ils
14 s'attendaient pas à ça puis le train leur a passé
15 dessus là, même si c'est soixante-deux (62),
16 soixante (60).

17 R. C'est ça.

18 Q. **[361]** Mais, est-ce que c'est... est-ce que c'est
19 normal qu'un... qu'un entrepreneur comme Tony
20 Accurso fait partie prenante de ce vote-là, de
21 cette élection-là puis de la défaite des candidats
22 de monsieur Lavallée? Expliquez-nous ça là. Vous
23 autres... vous, vous auriez aimé être un petit
24 oiseau puis on l'appelle Tony là.

25 R. Bien oui. Mais, moi, je pense qu'il aurait dû se

1 tenir loin de ça, mais il s'est pas tenu loin de
2 ça. Il a parlé avec son chum Jean Lavallée puis il
3 l'appuyait puis Jean lui a dit qu'il avait perdu
4 puis là il était déçu. Comme moi, si j'aurais parlé
5 avec un de mes amis puis on aurait perdu puis qu'on
6 n'aurait pas gagné, puis il aurait été déçu avec
7 moi. Mais, c'est pas arrivé, nous autres, on a
8 gagné, puis il était content.

9 Q. **[362]** Ah! Oui.

10 R. C'est... c'est la réaction qu'on dit, on aurait
11 aimé être un petit oiseau pour voir la face à Tony
12 Accurso, c'est certain.

13 Q. **[363]** C'est-à-dire...

14 R. Puis la face à Lavallée aussi là.

15 Q. **[364]** O.K. C'est exact de dire que, ce vote-là,
16 c'est encore pire, c'est que toute votre gang
17 passe, parce que je vais reprendre vos expressions,
18 on en écouterait cet après-midi, toute votre gang va
19 passer. Puis également vous allez avoir fait passer
20 une résolution qui dit dorénavant, c'est le
21 directeur général qui va avoir un siège qui va
22 devenir v.-p. à la FTQ qui va avoir un siège à
23 FTQ... au Fonds de solidarité. Ça, ça a fait mal à
24 Accurso, on est d'accord?

25 R. Non. La résolution qu'on a passée, c'est que

1 c'était juste normal pour nous autres, lorsqu'on
2 est arrivé puis on a regardé la situation, que ce
3 soit le directeur général qui représente la FTQ
4 Construction à la FTQ parce que c'est le directeur
5 général qui représente l'ensemble des affiliés des
6 sections locales, tandis que le président, lui, il
7 est permanent de la FIPOE. Il peut avoir une
8 certaine... puis normal là, ce que c'est qu'un
9 humain des fois il a une tendance à plus
10 représenter sa section locale tandis que le
11 directeur général est plus large pour représenter
12 l'ensemble des... des sections locales. C'est pour
13 ça qu'on a passé cette résolution-là.

14 Q. **[365]** C'est pour ça que depuis vingt-six (26) ans
15 ou peut-être plus d'existence du Fonds, bien, ça a
16 attendu vingt-cinq (25) à trente (30) ans avant de
17 faire ce changement-là, c'est ça qui (inaudible).

18 R. Ah! Bien, moi, les autres personnes qui étaient là,
19 ils exerçaient leur leadership puis, moi,
20 j'exerçais le mien.

21 Q. **[366]** Oui, mais vous étiez là onze (11) ans. Je
22 vais vous demander la pause.

23 R. C'est votre opinion.

24

25 LA PRÉSIDENTE:

1 Je comprends que vous voulez qu'on ajourne pour le
2 midi?

3 Me DENIS GALLANT :

4 Bien, il est passé...

5 R. Je pense que oui.

6 Q. **[367]** ... il est midi... midi trente-cinq
7 (12 h 35).

8 LA PRÉSIDENTE:

9 Parfait. Alors, bon appétit.

10 Me DENIS GALLANT :

11 Merci.

12 R. Moi, j'ai une heure et demie (13 h 30) sur la
13 mienne, mais elle est pas à la bonne heure.

14 Me DENIS GALLANT :

15 Ah! Non, vous n'avez pas changé l'heure.

16 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

17

18 REPRISE DE L'AUDIENCE

19 (14:05:23)

20 LA GREFFIÈRE :

21 Monsieur Jocelyn Dupuis, vous êtes sous le même
22 serment.

23 R. Oui.

24

25 Me DENIS GALLANT :

1 Q. **[368]** Alors, bon après-midi, Monsieur Dupuis.

2 R. Vous aussi.

3 Q. **[369]** Monsieur Dupuis, lorsque un petit peu avant
4 la pause, on parle là des... lorsque vous avez eu
5 la rencontre avec Jean Lavallée là disant que ni un
6 ni l'autre allait se représenter et que... Est-ce
7 qu'à ce moment-là il y a eu des discussions quant
8 aux équipes? Est-ce que... est-ce que monsieur
9 Lavallée vous a proposé quelque chose lors de cette
10 rencontre-là? Je parle de la rencontre début
11 septembre là, si on peut la situer là là.

12 R. Non, je pense que quand tu t'en vas en élection,
13 qu'est-ce qu'on s'avait entendu, c'est que on se
14 comprenait pas sur la relève. On avait...

15 Q. **[370]** O.K. Mais...

16 R. ... on avait soulevé le nom de Alain puis Jacques.

17 Q. **[371]** Non, mais je veux juste être sûr, c'est-à-
18 dire parce que je veux vraiment comprendre. Est-ce
19 qu'il y a eu une décision à ce moment-là d'aller en
20 élection?

21 R. Oui.

22 Q. **[372]** Que chacun des groupes... C'est ça.

23 R. Oui.

24 Q. **[373]** C'était ça ma question.

25 R. Oui, oui. Oui.

1 Q. [374] Parfait.

2 R. D'accord.

3 Q. [375] O.K. Et monsieur Lavallée proposait qui lui?
4 Quelle était l'équipe de monsieur Lavallée à ce
5 moment-là?

6 R. Ah! Bien, son gars, c'était Bernard Girard.

7 Q. [376] O.K. Son gars comme directeur général. Est-ce
8 qu'il voyait quelqu'un à la présidence?

9 R. Ah! Ça, j'ai aucune idée, je sais pas. Je sais que
10 c'était Bernard Girard comme... comme directeur
11 général, mais comme président, j'ai aucune idée.

12 Q. [377] Attendez une petite seconde là, c'est
13 assez... c'est assez... c'est assez fondamental. Le
14 président de la FTQ Construction vous annonce qu'il
15 ne se représentera pas. Est-ce qu'à un moment donné
16 il y a eu une discussion sur ses préférences à la
17 présidence là? Il y a je sais pas combien de
18 directeurs là qui... qui auraient peut-être des
19 visées vers la présidence de la FTQ Construction.

20 R. Non. La présidence, nous autres, on s'en allait...
21 on avait une équipe. Nous autres, c'était très
22 clair, c'était Richard Goyette comme directeur
23 général puis Yves Mercure comme... comme président.
24 Mais, lui savait que c'était Bernard Girard puis la
25 présidence de... c'était pas encore arrêté. Lui, il

1 avait encore... il avait pas encore décidé qui est-
2 ce que c'est qui prendrait la présidence.

3 Q. **[378]** O.K. Je veux juste être sûr là. Si je
4 reprends là en date là... votre organigramme a déjà
5 été déposé là, donc en date de septembre deux mille
6 huit (2008), le président, c'est Jean Lavallée,
7 le... le directeur général, c'est vous, le comité
8 exécutif, c'est Jean Lavallée, Yves Mercure,
9 Bernard Girard, Rénaud Grondin, Mario Roy. Il y a
10 Eddy Brandone qui est secrétaire trésorier et il y
11 a Alain Pigeon qui est secrétaire archiviste, c'est
12 exact?

13 R. Oui.

14 Q. **[379]** Parfait. Dans ces gens-là, pouvez-vous nous
15 dire qui...

16 R. Excuse.

17 Q. **[380]** ... qui était... qui était votre... vos
18 poulains là si on peut appeler ça comme ça?

19 R. De... de l'équipe, à qui... avec qui que je... que
20 je voulais?

21 Q. **[381]** Vous vouliez là.

22 R. Bien, moi... moi, c'est certain que l'équipe qu'on
23 avait ensemble de la relève, c'était... la première
24 relève, c'était Alain Pigeon, mais là c'était
25 Richard Goyette avec l'ensemble des... des membres

1 de l'exécutif qu'on avait. On l'avait formé en même
2 temps parce que c'est pas évident de trouver tout
3 des membres. Divisés en deux comme on était,
4 c'était dur de trouver une équipe complète de part
5 et d'autre là...

6 Q. **[382]** Bien, c'est ça que je veux...

7 R. ... pour combler tous les postes.

8 Q. **[383]** Moi, c'est ça que je veux savoir. Peut-être
9 l'expliquer aux commissaires. Vous dites, c'était
10 divisé en deux. Qui étaient sur le bord de qui là?

11 R. Bien, il y avait une équipe avec Bernard Girard
12 puis Jean Lavallée. Puis moi puis Richard, on avait
13 une équipe qu'on avait formée ensemble avec Alain
14 Pigeon, Yves Mercure et ainsi de suite.

15 Q. **[384]** O.K. Et c'est qui ça le « ainsi de suite »?

16 R. « Ainsi de suite », c'est tout les autres membres
17 qu'on pouvait aller chercher pour qu'ils votent
18 pour nous autres. Ça veut dire qu'on négligeait
19 aucune section locale. Puis la délégation se fait
20 par le directeur de chaque section locale, ça fait
21 qu'on sollicitait les directeurs de chaque section
22 locale, plus leurs délégués lorsqu'on savait avec
23 qui parler.

24 Q. **[385]** O.K. Il y a des gens qu'on... qu'on ne... on
25 ne reverra pas sur le nouvel... sur le nouvel

1 exécutif à partir du treize (13) novembre deux
2 mille huit (2008). Alors, évidemment, Bernard
3 Girard, ça, c'était du côté à Lavallée.

4 R. Oui.

5 Q. **[386]** Donc, le poulain de Lavallée à titre de vice-
6 président.

7 R. En tant que directeur général.

8 Q. **[387]** En tant que directeur général, je m'excuse.

9 Et vous aviez à ce moment-là des gens qui... comme
10 Yves Mercure, ça, c'était de votre côté.

11 R. Yves Mercure, il se présentait à la présidence avec
12 l'équipe à Richard Goyette.

13 Q. **[388]** Est-ce que lors de cette rencontre-là au mois
14 de septembre vous avez évoqué le fait que Yves...
15 Yves Mercure pourrait devenir le président?

16 R. Oui, puis Jean Lavallée aimait pas ça.

17 Q. **[389]** O.K. Est-ce que Jean Lavallée vous a suggéré
18 autre chose, d'autres noms, à la présidente?

19 R. Non parce que c'était surtout... Le poste de
20 président, même qu'il y avait de notre équipe à
21 nous autres qui étaient prêts à dire « on va
22 essayer de s'entendre sur le poste de... de
23 président. » Puis je pense, ça aurait pas été un
24 problème le poste de président. C'était plus le
25 poste de directeur général qu'était le problème.

1 Q. **[390]** C'est là... c'est là je m'en viens. Donc,
2 c'est le poste de directeur général qui est... qui
3 est le problème.

4 R. Qui était... qui était le problème.

5 Q. **[391]** Puis ce que je comprends également des
6 conversations, donc vous avez parlé avec monsieur
7 Grondin, c'est-à-dire que monsieur Lavallée et
8 Richard Goyette, ça faisait vraiment pas son
9 affaire. Ça, c'est exact?

10 R. Ah! Bien oui.

11 Q. **[392]** À monsieur Lavallée.

12 R. Monsieur Lavallée, bien, il votait contre Richard,
13 c'est ça. Oui.

14 Q. **[393]** Parfait. Et lui à ce moment-là, il vous dit :
15 « Moi, mon poulain, comme directeur général, c'est
16 Bernard Girard », vous?

17 R. C'est Bernard Girard.

18 Q. **[394]** Bernard Girard. Parfait.

19 R. C'est ça.

20 Q. **[395]** Vous dites que, à ce moment-là, à la
21 présidence, peut-être qu'il y aurait même pas eu
22 d'élection. Est-ce que c'est ça que je comprends?

23 R. Bien, ça aurait pu arriver qu'ils s'entendent qu'il
24 y ait juste un candidat à l'élection parce que
25 c'est deux postes qui sont complètement indépendant

1 un de l'autre. Ça fait qu'on aurait pu arriver puis
2 s'entendre dans... dans la procédure, mais c'était
3 chacun une équipe qu'on... qu'on proposait, puis
4 ils ont mis le poste de président. C'est Roger
5 Poirier qui avait pris le poste de président en
6 dernier lieu là dans l'équipe à...

7 Q. [396] O.K. Mais... mais Yves Mercure, pourquoi ça
8 ne faisait pas l'affaire de monsieur Lavallée? Si
9 vous dites que vous lui avez suggéré à ce moment-
10 là?

11 R. Bien, je ne sais pas. Il faudrait demander à Jean
12 Lavallée pourquoi qu'il ne voulait pas Yves
13 Mercure, mais moi...

14 Q. [397] Non mais je vous pose la question.

15 R. Je n'ai aucune idée.

16 Q. [398] Vous, c'était votre poulain, là.

17 R. Je n'ai aucune idée.

18 Q. [399] Vous n'avez aucune espèce d'idée?

19 R. Non, je... Je n'ai pas... Je n'ai pas d'idée, tu
20 sais, formelle, entre Yves Mercure puis Jean
21 Lavallée. Je sais que c'est deux gars qui... qui
22 revendiquaient leur... C'est deux grosses sections
23 locales, c'est les plus représentatifs à la FTQ
24 Construction. Ça fait que... Je ne sais pas si,
25 entre eux autres mêmes... Mais je ne pense pas

1 qu'il y avait de conflit, là, comme tel, mais c'est
2 juste qu'ils... Bon, ce n'était pas des... des
3 personnes très proches, là, un de l'autre.

4 Q. **[400]** Est-ce qu'Eddy Brandone, lui, se
5 représenterait, selon votre souvenir?

6 R. S'il se présentait...

7 Q. **[401]** À l'élection? Parce qu'il a été... On le
8 voit, il n'est pas dans le deuxième organigramme.
9 Il n'est pas là le treize (13) novembre, parce
10 qu'il ne s'est pas...

11 R. Non. Je ne pense pas qu'Eddy Brandone se
12 présentait, non.

13 Q. **[402]** O.K.

14 R. Non.

15 Q. **[403]** Est-ce qu'Alain Pigeon s'est présenté? Oui,
16 effectivement?

17 R. Oui oui oui, Alain Pigeon, oui, oui.

18 Q. **[404]** Il était... Il était...

19 R. Non. Alain Pigeon, je pense qu'il ne s'a pas
20 présenté sur... Oui, comme membre de l'exécutif, je
21 pense que oui, mais je ne m'en sou... Je ne suis
22 pas certain, là.

23 Q. **[405]** Bien, ce que je peux vous dire, c'est
24 qu'Alain Pigeon était secrétaire-trésorier avant...

25 R. O.K.

1 Q. **[406]** ... l'élection et est demeuré secrétaire-
2 trésorier après l'élection.

3 R. C'est ça. C'est ça. Il s'a présenté.

4 Q. **[407]** Parfait. Rénald Grondin, vous l'avez dit, ça
5 c'était de...

6 R. Oui.

7 Q. **[408]** C'était de... de votre côté?

8 R. Oui.

9 Q. **[409]** Mario Roy ne revient plus après. Est-ce que
10 vous savez...

11 R. Mario Roy, c'est parce qu'il... Le local 3, il y
12 avait un autre directeur du local, là. Ce n'est pas
13 parce que Mario Roy n'était plus directeur de son
14 local.

15 Q. **[410]** O.K. Vous avez parlé - puis on regardera un
16 peu, on va aller un petit peu plus en profondeur
17 dans l'élection - il y avait deux équipes. Quelle
18 était l'équipe au complet de Lavallée? Qui... Qui
19 on présentait contre vos gens?

20 R. Bien, Lavallée...

21 Q. **[411]** Je fais appel à votre souvenir.

22 R. D'après mon souvenir... Je me souviens de Bernard
23 Girard, ça c'est certain que je me souviens de
24 Bernard Girard, le directeur.

25 Q. **[412]** Ça c'est sûr.

1 R. Je m'en souviens très bien. Il y avait, dans son
2 équipe, il y avait Roger Poirier, comme je vous
3 dis, parce que je sais qu'il s'a présenté au poste
4 de président. Il y avait, il y avait, il y avait...
5 Jean Lavallée, qui était membre de l'exécutif, là.
6 Je ne sais pas si Jean fait... Il ne se présentait
7 pas comme président, mais il aurait pu être...

8 Q. **[413]** Parce que Jean, vous avez...

9 R. Il aurait pu être vice-président, parce que...

10 Q. **[414]** Est-ce que... Effectivement. C'est parce que
11 moi je reviens toujours à l'entente, Monsieur
12 Dupuis, je fais appel à votre mémoire.

13 R. Oui oui.

14 Q. **[415]** L'entente du début septembre. Moi, ce que
15 j'ai toujours compris, c'est que vous aviez, d'un
16 commun accord, les deux, et le président et le DG,
17 décidé de ne pas se représenter. Donc, j'imagine
18 mal que monsieur Lavallée était sur la, entre
19 guillemets, sur...

20 R. Sur l'exécutif?

21 Q. **[416]** ... sur la ligne de départ, là.

22 R. Non mais sur l'exécutif, oui, parce que c'est...
23 c'est... Il y a une grosse distinction entre le
24 poste de vice-président que le président de la FTQ
25 Construction, là.

1 Q. **[417]** O.K.

2 R. Dans... Dans les...

3 Q. **[418]** Donc, ma question...

4 R. Dans les fonctions de chacun, c'est complètement
5 différent. Puis je pense que même, à un moment
6 donné, même notre équipe disait, « On n'a pas de
7 problème que Jean Lavallée fasse partie de
8 l'exécutif de... d'équipe de Richard Goyette ou
9 de... de Bernard Girard. » Parce que le principal,
10 là-dedans, c'est qu'après l'élection, que tout le
11 monde se réunifie ensemble.

12 Q. **[419]** O.K.

13 R. Chose qui n'a pas arrivé.

14 Q. **[420]** Alors, Jean Lavallée se présentait à
15 l'exécutif, selon votre mémoire, mais pas au titre
16 de président.

17 R. Pas au titre de président.

18 Q. **[421]** Parfait.

19 R. Je pense que oui, là. Ça, je...

20 Q. **[422]** O.K.

21 R. Je ne suis pas certain, mais il me semble que oui.

22 Q. **[423]** Et d'autres personnes qui se sont présentées
23 contre votre équipe à vous?

24 R. Bien, la mémoire m'échappe, là. Des personnes
25 autres qui... On a dix-huit (18) sections locales,

1 là, puis...

2 Q. **[424]** O.K.

3 R. ... il y a sept membres, ça fait que... Il y en
4 avait juste trois ou quatre qui n'étaient pas
5 membres de l'exécutif dans les deux équipes, parce
6 qu'on devait présenter chacun sept candidats, en
7 surplus aussi avec les deux vérificateurs de
8 compte, les deux syndics. Ça fait que, tu sais,
9 c'est, c'est gros de structure. Ça fait que, divisé
10 en deux, ça fait en sorte que c'était pas mal serré
11 dans les... dans les postes de l'exécutif, parce
12 que c'est les directeurs qui doivent... qui peuvent
13 adhérer à l'exécutif, et non un représentant.

14 Q. **[425]** C'est beau. Moi j'ai le comité exécutif,
15 donc, en date du lendemain de l'élection, dont le
16 treize (13) novembre. Alors j'ai... Comme j'ai dit
17 tantôt, j'ai monsieur Mercure, président?

18 R. Oui.

19 Q. **[426]** Qui était... Qui était, en tout cas, selon...
20 selon ce qu'on comprend, votre choix à vous, mais
21 n'était pas le choix de monsieur Lavallée?

22 R. C'est ça.

23 Q. **[427]** On s'entend?

24 R. Oui.

25 Q. **[428]** Monsieur Richard Goyette, directeur général?

1 R. Oui.

2 Q. **[429]** Michel Ortolano, est-ce que c'était votre
3 choix?

4 R. Michel Ortolano, c'est... C'est lui qui avait
5 remplacé Mario Roy en tant que directeur du local
6 3.

7 Q. **[430]** Local 3, Michel Ortolano?

8 R. Oui.

9 Q. **[431]** Parfait. Juste nous rappeler, le local 3,
10 c'est quel corps de métier?

11 R. C'est frigoristes et sprinklers.

12 Q. **[432]** Parfait. Yves Ouellet, est-ce que c'était
13 également dans votre...

14 R. Oui. Yves Ouellet, il était avec le local 9. 2366,
15 c'était... Il avait fait un joint entre les deux
16 sections locales, administrativement parlant (sic),
17 mais les deux sections locales étaient reconnues à
18 la FTQ Construction.

19 Q. **[433]** O.K. Et ça, c'est effectivement, c'était un
20 de vos... un de vos choix, Monsieur Ouellet?

21 R. Bien, ce n'est pas un de nos choix, parce que,
22 comme je vous explique, Madame la Présidente, c'est
23 que, on... on sollicitait l'ensemble des sections
24 locales pour qu'ils votent avec l'équipe qu'on
25 avait, et il y en a qui nous disaient oui, puis il

1 y en a qui disaient non, puis il y en a d'autres
2 qui étaient incertains, jusque, qu'on a finalisé la
3 journée du vote.

4 Q. **[434]** Non mais si je vous dis ça, Monsieur Dupuis,
5 c'est juste pour savoir... Votre choix, peut-être
6 pas, mais, mais... ce n'est pas le choix de
7 monsieur Lavallée, ça c'est sûr.

8 R. Non non non non.

9 Q. **[435]** Parce qu'il y a quelqu'un qui s'est présenté
10 contre lui, là.

11 R. Bien, monsieur La... Monsieur Lavallée, lui, il
12 espérait aussi pouvoir, dans le... la course au
13 congrès, avant l'élection, de... de venir chercher
14 aussi, convaincre des membres de notre équipe de
15 transférer d'équipe.

16 Q. **[436]** O.K. Mais moi, ce que je veux savoir, est-ce
17 que monsieur Lavallée s'est fait battre à pleine
18 couture, si vous voulez? C'est-à-dire, est-ce qu'il
19 y a des gens à lui qui disaient, « Moi je veux les
20 avoir là », qui n'ont pas rentré? Je fais appel à
21 votre mémoire.

22 R. C'est toute l'équipe qui a passé, de Richard
23 Goyette, sauf que même, comme je vous dis, là, au
24 poste de président, Yves était là, mais il
25 restait... Je pense qu'il restait un poste vacant,

1 puis il avait mentionné que si Jean Lavallée
2 voulait l'avoir après l'élection, qu'il pouvait
3 l'avoir.

4 Q. **[437]** O.K. Rénaud Grondin, ça, effectivement, c'est
5 de votre équipe?

6 R. Oui.

7 Q. **[438]** Et ça, ce que j'ai pu comprendre également,
8 ça ne s'entendait pas bien avec monsieur Lavallée.
9 Ça n'avait pas les mêmes visées que monsieur
10 Lavallée?

11 R. Bien, c'est ça, c'est parce que dire qu'on s'entend
12 pas bien, tout le monde discutait, parce qu'on est
13 tout du monde qui essaie de se comprendre à
14 l'intérieur d'une structure...

15 Q. **[439]** Il n'avait pas les mêmes points de vue.

16 R. ... il y avait divergence d'opinions entre les
17 deux.

18 Q. **[440]** O.K., ce que je voulais savoir. Conrad Cyr?

19 R. Conrad Cyr c'était dans notre équipe à nous autres.

20 Q. **[441]** Dans votre équipe à vous.

21 R. Puis il faisait partie de l'exécutif.

22 Q. **[442]** Et il y a monsieur Pigeon, qui était de
23 l'ancien exécutif, qui va être encore là, là, comme
24 monsieur Mercure, si on veut, donc Alain Pigeon.

25 R. C'est ça.

1 Q. **[443]** Qui va garder le même poste, qui est
2 secrétaire trésorier.

3 R. Oui.

4 Q. **[444]** Et... non, qui va devenir secrétaire
5 trésorier, il était secrétaire archiviste avant?

6 R. Oui.

7 Q. **[445]** O.K.? Parce que le secrétaire trésorier c'est
8 monsieur Brandone.

9 R. Qui était secrétaire trésorier... secrétaire
10 financier, Eddy Brandone.

11 Q. **[446]** Parfait. On comprend que monsieur Brandone...
12 que monsieur Brandone ne se représentait plus à
13 l'exécutif?

14 R. Non, Eddy Brandone, je pense qu'il avait quitté ses
15 fonctions de directeur ou bien... parce qu'il était
16 représentant international, c'était dur ses titres
17 là, c'était dur à identifier parce qu'il partait
18 d'une section locale.

19 Q. **[447]** Mais il est toujours un monteur mécanicien
20 vitrier...

21 R. Oui, oui, toujours.

22 Q. **[448]** ... il représente toujours?

23 R. Toujours dans la section locale des monteurs
24 mécaniciens vitriers.

25 Q. **[449]** O.K. Et je veux pas... pas pour le moment, je

1 veux pas trop embarquer sur les factures, mais ça
2 s'applique pas juste à vous mais ça s'applique à
3 tout le monde, généralement on avait besoin de
4 monsieur Brandone pour approuver les factures, que
5 ce soit des factures de n'importe ordre?

6 R. Bien, c'est le secrétaire...

7 Q. **[450]** C'est sa job.

8 R. C'est le secrétaire financier, c'est sa job.

9 Q. **[451]** Parfait. Monsieur Brandone, est-ce qu'à un
10 moment donné, va vous donner un coup de main pour
11 les élections, est-ce qu'il va se... est-ce qu'il
12 va être de votre côté, si...

13 R. Eddy Brandone c'est la personne qu'on a toujours eu
14 plus de misère à identifier de quel bord qu'il...
15 qu'il se clanche, qu'il se branche. Encore
16 aujourd'hui je me le demande encore, ça fait que...

17 Q. **[452]** Est-ce que monsieur Brandone vous a donné un
18 coup de main le jour de l'élection?

19 R. Ça se peut qu'il nous disait « Oui », puis il
20 faisait peut-être bien le contraire en arrière. Je
21 vous le dis, j'ai bien de la misère à savoir où il
22 s'orientait.

23 Q. **[453]** O.K. Mais vraiment un bon coup de main, là,
24 essayer... comment on dit, hier on a eu les
25 élections municipales, faire sortir le vote? Est-ce

1 qu'il vous a donné un coup de main, est-ce que vous
2 avez souvenir de ça?

3 R. Ah! je m'en souviens qu'il a arrivé en retard au...
4 au congrès, même il y a un gars qui a arrivé... ou
5 il y a eu un changement puis ça a été voté de...
6 dans le congrès, de l'accepter puis ça a passé. Un
7 vote qui a été fait, ça fait que... Comme je vous
8 dis, il y avait tellement d'incertitude avec lui.
9 Il me disait à moi qu'il... puis à Richard, qu'il
10 était avec nous autres puis il disait à Jean
11 Lavallée puis à Bernard Girard qu'il était avec eux
12 autres, ça fait que c'est assez dur à savoir où il
13 se branchait. Moi, je suis pas ce genre-là mais,
14 lui, il est comme ça.

15 Q. [454] O.K. Monsieur Brandone... monsieur Brandone,
16 il y a quelques conversations entre vous et lui, et
17 on va les écouter, j'aurai quelques questions à
18 vous poser. Donc, nous allons aller à partir de
19 l'onglet 6, 7 et 8.

20 LA GREFFIÈRE :

21 Vous les produisez?

22 Me DENIS GALLANT :

23 Je vais en produire une à la fois. Donc, je vais
24 produire la première, qui va être en date du onze
25 (11) novembre, à quatorze heures cinq (14 h 05),

1 entre Eddy Brandone et Jocelyn Dupuis.

2 LA GREFFIÈRE :

3 1001.1, 1001.2.

4 Me DENIS GALLANT :

5 1001.1, 1001.2.

6

7 102P-1001.1 : Écoute électronique 08-0432 -0202
8 du 11 novembre 2008

9

10 102P-1001.2 : Transcription de l'écoute
11 électronique 08-0432 -0202 du 11
12 novembre 2008

13

14 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

15

16 Me DENIS GALLANT :

17 Q. **[455]** Il y en a deux, trois, on va les écouter, je
18 vais avoir des questions à vous poser après. Même
19 journée, un petit peu plus tard, seize heures
20 quarante-huit (16 h 48)...

21 LA GREFFIÈRE :

22 Onglet 7?

23 Me DENIS GALLANT :

24 Attendez une petite minute. Non, ça sera pas
25 l'onglet 7, ça va être, je m'excuse...

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Seize heures quarante-huit (16 h 48), Maître, si
3 c'est ça, c'est l'onglet 7.

4 Me DENIS GALLANT :

5 Attendez juste une petite seconde, j'ai... onglet
6 7, il faut pas que je me trompe. C'est l'onglet 8.

7 LA GREFFIÈRE :

8 Onglet 8.

9 Me DENIS GALLANT :

10 Oui.

11 LA GREFFIÈRE :

12 Alors, 1002.1 et 1002.2.

13 Me DENIS GALLANT :

14 C'est bien ça.

15

16 102P-1002.1 : Écoute électronique 08-0432 -0223
17 du 11 novembre 2008

18

19 102P-1002.2 : Transcription de l'écoute
20 électronique 08-0432 -0223 du 11
21 novembre 2008

22

23 Q. [456] Vous pouvez y aller?

24

25 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

1 Me DENIS GALLANT :

2 Q. **[457]** Donc, c'est assez clair où est-ce qu'il se
3 loge, monsieur Brandone, là?

4 R. C'est clair.

5 Q. **[458]** C'est clair, hein?

6 R. C'est ça qu'il dit.

7 Q. **[459]** C'est ça qu'il dit puis c'est ça qu'il vous a
8 dit puis vous saviez déjà d'avance que ça allait
9 finir soixante-deux (62), soixante (60), c'est
10 exact?

11 R. Bien, on faisait un décompte de tous les votes, du
12 monde qui s'avait engagés avec nous autres puis si
13 Eddy Brandone ça aurait soixante-cinq (65) au lieu
14 de soixante-deux (62).

15 Q. **[460]** C'est ça.

16 R. Bien je pense.

17 Q. **[461]** C'est ce que vous pensez?

18 R. C'est ça que je pense.

19 Q. **[462]** Monsieur...

20 R. Une élection, Madame la Présidente, c'est ça, là,
21 il y a du monde qui s'engagent, là, avant que ça
22 arrive puis lorsqu'ils rentrent dans l'endroit pour
23 voter, des fois ils changent d'idée juste avant de
24 faire son X.

25 Q. **[463]** Sauf que monsieur Brandone est un petit peu

1 plus proactif, il va chercher Roger, il va
2 s'occuper de Roger, Roger qui est malade, ils vont
3 l'amener au Saint-Martin parce que l'élection va
4 avoir lieu à Laval, le Saint-Martin c'est un hôtel
5 au coin de Saint-Martin et Le Corbusier, donc c'est
6 clair que vous avez besoin de son vote?

7 R. On a besoin de tous les votes de tous les
8 délégués...

9 Q. **[464]** C'est ça.

10 R. ... si on aurait pu en avoir cent vingt... cent
11 vingt-deux (122), on en aurait eu cent vingt-deux
12 (122).

13 Q. **[465]** Puis toujours en disant que vous, vous n'êtes
14 plus là après, là?

15 R. Moi, je ne suis plus là après.

16 Q. **[466]** Mais c'est toujours « on », vous dites: « On
17 a besoin de son vote. »

18 R. Bien oui parce que tant et aussi longtemps que le
19 congrès n'est pas finalisé, je suis le directeur
20 général de la FTQ Construction.

21 Q. **[467]** O.K. Et toute cette histoire-là qu'Eddy
22 Brandone puis le soixante-deux (62) votes, et
23 caetera, la même journée, c'est exact de dire que
24 vous racontez ça à des gens qui ont... ne sont pas
25 à la FTQ, notamment des Joe Bertolo?

1 R. Oui, oui, oui, bien moi, je parle avec des amis que
2 j'ai certain, moi je suis content de pouvoir
3 réussir à finaliser, que ce soit de mes amis, que
4 ce soit Joe Bertolo ou que ce soit n'importe quel,
5 je suis content de le dire, c'était... on espérait
6 bien réussir puis on a réussi.

7 Q. **[468]** Parfait. Et on va l'écouter celle avec
8 monsieur Bertolo, c'est la même journée, celle-là
9 c'est l'onglet numéro 5.

10 R. Bien je vous le confirme, là.

11 Q. **[469]** On va l'écouter pareil.

12 R. Oui, oui.

13 (14:32:29)

14

15 102P-1003.1 : Écoute électronique 08-0432_0219
16 du 11 novembre 2008

17

18 102P-1003.2 : Transcription de l'écoute
19 électronique 08-0432_0219 du 11
20 novembre 2008

21

22 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

23

24 Me DENIS GALLANT :

25 Q. **[470]** Avant qu'on... qu'on parle de l'élection en

1 tant que telle, la première partie, Monsieur
2 Dupuis, c'est exact de dire qu'il y a la compagnie
3 de monsieur... de monsieur Raynald Desjardins, qui
4 est Samara ou Summum, on a fait installer des
5 portes chez vous, c'est exact?

6 R. Non, ils m'ont fourni les portes, c'est pas eux
7 autres qui ont installé mes portes.

8 Q. **[471]** O.K. C'est un dénommé Luc qui les a
9 installées?

10 R. Non.

11 Q. **[472]** Non?

12 R. Non.

13 Q. **[473]** Ils vous ont fourni les portes, est-ce qu'ils
14 vous ont chargé les portes?

15 R. Non.

16 Q. **[474]** Ils vous ont pas chargé.

17 R. Non.

18 Q. **[475]** Parfait. Et ça c'est arrivé à quelques
19 reprises que monsieur Desjardins vous offrait des
20 cadeaux comme ça?

21 R. Ah! c'est arrivé une couple de fois qu'on... ça a
22 pu arriver une couple de fois qu'il m'ait... il m'a
23 donné un coup de main pour mon motorisé, une couple
24 d'affaires, oui.

25 Q. **[476]** Une couple d'affaires.

1 R. Oui.

2 Q. **[477]** Parfait. On va maintenant parcourir cette
3 conversation-là. Ce qu'on comprend de la
4 conversation c'est-à-dire, c'est que, monsieur
5 Bertolo, vous le... vous lui faites rapport, c'est-
6 à-dire vous lui dire à peu près tout ce qui s'est
7 passé. Vous lui faites rapport de ce que vous avez
8 parlé avec monsieur Eddy Brandone, c'est exact?

9 R. Non, je fais pas un rapport, je parle à un ami.

10 Q. **[478]** Vous parlez à un ami?

11 R. Oui, c'est différent ça.

12 Q. **[479]** Vous parlez à un ami.

13 R. Oui.

14 Q. **[480]** Puis en quoi ça regarde l'ami, qui est pas...
15 qui est pas... c'est pas un syndicaliste, monsieur
16 Giuseppe Bertolo?

17 R. Bien, un ami, tu parles de tout ce que c'est qui te
18 concerne.

19 Q. **[481]** C'est pas ma question.

20 R. Je vous réponds, vous me demandez c'est quoi, je
21 vous dis que... que... je vous réponds, là, à votre
22 question.

23 Q. **[482]** Parfait.

24 R. Moi, je réponds en disant qu'un ami, tu parles de
25 n'importe quoi.

1 Q. **[483]** Donc, Giuseppe Bertolo c'est un ami. Et vous
2 lui indiquez même que vous allez faire sortir
3 quelqu'un de l'hôpital pour le faire voter, c'est
4 exact?

5 R. Bien, j'ai dit qu'est-ce que c'est qu'Eddy Brandone
6 m'a mentionné...

7 Q. **[484]** Oui, tout à fait.

8 R. ... comme quoi que ça prenait son vote.

9 Q. **[485]** O.K.

10 R. Vous l'avez vue, la conversation téléphonique, là.

11 Q. **[486]** Puis, même à titre d'ami, ça le regarde en
12 quoi ça, monsieur Joe Bertolo?

13 R. Bien, un ami, tu peux lui parler de tout et de
14 rien.

15 Q. **[487]** O.K. Puis ça c'est le même ami que pendant...
16 parce qu'on en parlera possiblement demain, de
17 Carboneutre. C'est l'ami pour lequel vous allez
18 aller travailler ça, là?

19 R. Ah! oui...

20 Q. **[488]** Chez Carboneutre.

21 R. ... on a travaillé ensemble. Oui. Oui, absolument.

22 Q. **[489]** Effectivement. Puis c'est également l'ami
23 pour lequel vous faites des représentations pour
24 obtenir du financement au Fonds de solidarité du
25 Québec?

1 R. Absolument.

2 Q. **[490]** Absolument.

3 R. Oui.

4 Q. **[491]** O.K. Et ça c'est l'ami qui a tout intérêt
5 également à savoir ce qui va se passer à la FTQ
6 Construction puis qui va remporter l'élection?

7 R. Non, c'est un ami qui est conscient qu'on est ami
8 tous les deux puis il veut savoir comment que ça se
9 passe dans... il sait dans le travail que je fais,
10 puis il s'informe là-dessus puis je l'informe.

11 Q. **[492]** Puis, c'est ça, mais c'est l'ami qui
12 s'inquiète qu'il ait des amis pour obtenir son
13 financement?

14 R. Non, non, non.

15 Q. **[493]** Il veut garder ses amis.

16 R. Ça a aucun rapport à la FTQ Construction.

17 Q. **[494]** Ça a aucun rapport.

18 R. Non. Non.

19 Q. **[495]** Ah! non, ça a pas rapport.

20 R. Non.

21 Q. **[496]** Parfait.

22 R. Je le connais assez pour ça.

23 Q. **[497]** Vous le connaissez...

24 (14:42:39)

25 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

1 Q. **[498]** Monsieur Desjardins vous donne des portes,
2 qu'est-ce que vous... qu'est-ce que vous lui avez
3 donné en échange? D'habitude on donne un cadeau
4 après avoir reçu quelque chose, est-ce que c'est
5 des cartes de compétence, faciliter les cartes de
6 compétence dans certaines sociétés?

7 R. Non, moi, je pense qu'un ami, t'as pas besoin de
8 lui donner quelque chose en retour pour qu'il te
9 donne un cadeau. Un ami, ça peut te donner
10 n'importe quoi puis il attend pas de retour. Moi,
11 j'attends pas de retour d'un ami, quand je lui
12 donne quelque chose.

13 Q. **[499]** Vous avez rien fait pour mériter ça, vous,
14 là, on vous a (inaudible) offert des portes
15 (inaudible)?

16 R. Raynald Desjardins, j'en suis convaincu, vous allez
17 m'en parler puis, oui, c'est... c'est... c'était un
18 ami pour moi, parce que là, présentement, il est pu
19 (sic) disponible dans la société, on se rencontre
20 plus, hein, vous le savez, je ferai pas de cachette
21 présentement, il est en accusation. Mais, oui, on
22 était ami dans le temps, on...

23 Q. **[500]** Puis vous n'avez rien fait?

24 R. Il a été présenté par un de mes grands amis, qui
25 est décédé, Johnny Bertolo.

1 Q. **[501]** O.K. Mais vous lui avez jamais rendu aucun
2 service pour mériter ces portes-là?

3 R. Non, j'ai... Bien, j'ai donné un coup de main à
4 Raynald Desjardins pour obtenir sa licence de
5 construction. Légalement j'ai fait... moi, je crois
6 beaucoup à la réhabilitation, j'espère que vous y
7 croyez vous aussi, Madame la Présidente. Moi, je
8 crois à ça puis je lui ai donné ce coup de main là.

9 Q. **[502]** Puis donné un coup de main parce que monsieur
10 Desjardins était pas capable de l'obtenir par ses
11 propres démarches ou bien...

12 R. Non, parce qu'il connaissait pas le domaine assez
13 pour le faire lui-même. Je l'ai aidé, je l'ai
14 encadré légalement, tout suivre avec l'APCHQ puis
15 tout, ainsi de suite.

16 Q. **[503]** Pour des démarches pour une licence ça mérite
17 des portes au complet, c'est pas...

18 R. Non, non, non, les portes, c'est lui qui m'a offert
19 des portes, si je voulais en avoir puis c'est... ça
20 concerne pas l'industrie de la construction, c'est
21 de la rénovation résidentielle qu'il y a entre
22 nous... entre des amis, on peut s'aider. Je me
23 cache pas, oui, il m'a donné des portes, je les ai
24 pas payées, il me les a données. Puis c'est moi qui
25 les a installées avec mon frère.

1 Q. **[504]** O.K.

2 R. Il est contracteur.

3 Me DENIS GALLANT :

4 Q. **[505]** Mais, Monsieur Dupuis, voulez-vous qu'on
5 écoute toutes les conversations de Carboneutre puis
6 de dire toutes les pressions qui sont faites,
7 justement, que vous faites au Fonds de solidarité,
8 justement pour obtenir du financement pour monsieur
9 Carbo... pour monsieur Desjardins, pour monsieur
10 Arcuri et compagnie, et vous dites que c'est juste
11 parce que c'est un ami, ça?

12 R. Non, c'est différent. Madame la Présidente,
13 monsieur le commissaire vient de me poser une
14 question pour les portes. Là maître Gallant me pose
15 une question sur l'ensemble de Raynald Desjardins.
16 Si vous voulez que je parle des... Carboneutre, on
17 va en parler de long en large, il y a pas de
18 problème. On vient... il m'a posé une question puis
19 j'ai répondu spécifique à la question des portes.
20 Puis que Raynald Desjardins c'est un ensemble de
21 choses puis Carboneutre c'est un ensemble de
22 choses, que j'ai voulu aller travailler là. Je me
23 sens très à l'aise de parler de Carboneutre, avec
24 le financement que j'ai demandé au Fonds de
25 solidarité.

1 Q. **[506]** O.K. On en parlera un petit peu plus tard de
2 Carboneutre.

3 R. Oui, oui, puis vous... puis je vais être conforme,
4 je vais tout vous donner puis j'ai pas de problème
5 avec les écoutes électroniques là-dessus.

6 Q. **[507]** Parfait. Ce qu'on comprend c'est que monsieur
7 Bertolo... monsieur Bertolo est avisé,
8 effectivement, des démarches qui sont faites avec
9 Dominique Bérubé, pour qu'il se... pour que
10 justement qu'il se présente pas puis qu'il vous
11 donne vos voix?

12 R. Je pense que oui que j'en ai parlé, je dois lui en
13 avoir parlé certain que j'ai rencontré Dominique
14 Bérubé pour qu'il se rallie à nous autres dans
15 notre équipe.

16 Q. **[508]** O.K. Il y a une raison particulière pourquoi
17 vous l'avez rencontré avec Jacques Israël Émond?

18 R. Dominique Bérubé?

19 Q. **[509]** Oui?

20 R. O.K. Premièrement, Dominique Bérubé j'ai... avant
21 un maraudage j'ai ouvert des sections locales,
22 quatre sections locales dont Dominique Bérubé
23 faisait partie. Il m'avait été référé par Robert
24 Paul mon directeur des opérations comme quoi que
25 c'était un plombier de métier. Je l'ai rencontré.

1 J'en ai parlé avec Jean Lavallée qui était mon
2 président, j'en ai parlé avec les membres de
3 l'exécutif et c'est lui qui a été choisi pour
4 participer au maraudage pour mettre de nouveau la
5 structure du local des plombiers à la FTQ
6 Construction. Chose que j'ai fait.

7 Et par la suite Dominique Bérubé a effectué
8 son travail, on a eu l'élection, j'ai rencontré
9 Dominique Bérubé à quatre, cinq reprises. La
10 première fois j'ai parlé avec Dominique, Dominique
11 Bérubé était aussi ami avec moi qu'avec Bernard
12 Girard. Puis Dominique Bérubé, malgré la grosseur,
13 puis je lui ai dit directement : « Si tu as pas de
14 couilles, mets-toi-en dans tes culottes, là, je
15 veux savoir tu t'en viens-tu avec nous autres,
16 c'est moi qui t'ai donné l'emploi que tu as
17 présentement, là, puis j'ai besoin. »

18 Quand tu es en élection tu fais tout ton
19 possible pour essayer de le convaincre, puis c'est
20 ça que j'ai fait. Puis j'ai pas eu besoin de
21 quelqu'un d'autre. Oui, j'ai été dans un... un
22 souper avec Jacques Isarël, Jacques Émond plutôt au
23 Cavalli, j'étais accompagné de Rénald Grondin, vous
24 avez montré des écoutes électroniques.

25 Lorsque ça a été le temps de parler avec

1 Dominique Bérubé, Jacques Israël s'est levé de la
2 table, il y a eu des discussions par la suite, mais
3 c'est moi qui ai convaincu Dominique Bérubé qu'il
4 avait pas d'affaire à se présenter avec juste deux
5 ans, qu'il était... un an et demi, deux ans qu'il
6 était comme directeur d'une section locale avec
7 aucune expérience. Bien j'ai dit : « Branche-toi
8 pour une fois puis vote pour un ou pour l'autre. Si
9 tu t'en vas avec Bernard Girard, va-t'en, mais moi
10 je veux que tu t'en viennes avec nous autres. » Il
11 s'est en venu avec nous autres. C'est ça que j'ai
12 fait.

13 Q. **[510]** Mais vous, là, Jacques Israël Émond, c'est
14 quoi, vous l'avez aidé également à retrouver le
15 droit chemin comme Raynald Desjardins?

16 R. Moi si je peux, on a commencé des années même dans
17 les années soixante-dix (70), une autre fois on l'a
18 écrit dans notre livre, on a participé là-dedans.

19 Q. **[511]** Non, non, je veux pas savoir votre livre, je
20 veux savoir votre témoignage sous serment, là,
21 Monsieur...

22 R. Je m'en viens, je suis sous serment, là.

23 Q. **[512]** ... allez-y sous serment? Oui?

24 R. Sous serment. Moi si je peux aider quelqu'un pour
25 réintégrer la société peu importe ce qui a été fait

1 soyez-en sûr que je vais l'aider. Je vais faire ça
2 n'importe quel temps. Puis j'ai jamais touché à la
3 « dope » de ma vie, je suis pas certain que si tout
4 le monde qui est dans la salle est comme moi, là,
5 jamais touché à ça de ma vie, là. Puis de la
6 boisson j'ai commencé à boire de la boisson j'avais
7 quarante-huit (48) ans, là. J'avais jamais bu avant
8 ça.

9 Q. **[513]** O.K. Mais c'est une coïncidence que vos amis
10 sont soit dans les Hells Angels ou soit sont liés
11 au clan Rizzuto?

12 R. Bien j'en ai des amis, j'ai des amis, j'ai au-
13 dessus de trois mille (3000) téléphones dans mon
14 cellulaire, des entreprises, des amis, des chums,
15 d'un bord puis de l'autre puis vous avez vu dans
16 mes conversations, j'appelle tout le monde un chum.
17 Ça veut pas dire c'est mon ami proche, un chum, là.

18 Q. **[514]** O.K.

19 R. C'est des connaissances, là.

20 Q. **[515]** O.K. Israël Émond, vous l'avez connu comment?

21 R. Israël Émond, je pense que je l'ai connu à l'Onyx,
22 c'est un de mes amis, Ronald Beaulieu qui me
23 l'avait présenté, si je me souviens bien.

24 Q. **[516]** O.K. C'est un ami à Ronald Beaulieu?

25 R. Puis Ronald Beaulieu n'est pas dans les Hells.

1 Q. **[517]** Qui est vice-président, qui est directeur du
2 local l'AMI, c'est ça?

3 R. Pardon?

4 Q. **[518]** Qui vous l'a présenté?

5 R. J'ai dit Ronald Beaulieu.

6 Q. **[519]** Ronald Beaulieu, c'est ça, je me suis trompé
7 avec Rénauld Grondin.

8 R. Non, non.

9 Q. **[520]** C'est Ronald Beaulieu qui vous l'a présenté,
10 effectivement?

11 R. Oui.

12 Q. **[521]** Donc, si je comprends bien, puis on
13 regardera, c'est-à-dire vous vos amis vous avez...
14 vous avez Ronald Beaulieu...

15 R. Oui.

16 Q. **[522]** ... qui a été reconnu coupable dans le projet
17 Ziploc, dans le projet Baggies.

18 R. Non, il a été reconnu coupable, il a été reconnu
19 coupable.

20 Q. **[523]** Attendez, on regardera ses fiches, là, je
21 m'obstine pas avec vous.

22 R. C'est parce que si vous me permettez, Madame la
23 Présidente, bien s'il veut témoigner à ma place
24 qu'il témoigne, moi si vous me posez une question
25 je vais répondre, mais s'il ne pose pas de

1 questions, je vais arrêter de parler, je vais
2 attendre qu'il me pose des questions.

3 Q. **[524]** Bon, alors, on va parler... on va parler de
4 Ronald Beaulieu, effectivement. Alors, Ronald
5 Beaulieu vous savez son passé, vous savez que c'est
6 un monsieur qui est proche des Hells Angels, South
7 et Sherbrooke. Donc, proche d'Israël Émond, c'est
8 exact?

9 R. C'est un gars qui a été condamné pour du prêt
10 usuraire.

11 Q. **[525]** Parfait. C'est ça, vous le saviez?

12 R. Bien oui je savais ça, bien oui, il m'a jamais
13 caché ça.

14 Q. **[526]** O.K. Et vous saviez qu'il était proche des
15 Hells Angels?

16 R. C'est un gars qui connaissait du monde, comme
17 n'importe qui, moi j'en suis convaincu qu'il y en a
18 plusieurs qui connaissent des Hells, puis qu'ils
19 connaissent, on dit le monde interlope, là. Moi,
20 pour moi, j'avais une job à faire puis j'en ai
21 connu. Dans l'industrie de la construction, c'est
22 pas moi qui donne les licences, on dit
23 l'intégration, là, on en parlera plus tard, mais
24 moi je vous dis : « Bien oui, je les connaissais ».

25 Q. **[527]** Monsieur Dupuis, c'est-à-dire c'est Jacques

1 Israël Émond qui vous l'a présenté, on est-tu
2 d'accord?

3 R. C'est Ronald Beaulieu qui m'a présenté Jacques
4 Israël Émond.

5 Q. **[528]** Effectivement. Donc, c'est Ronald Beaulieu
6 qui vous a présenté. Donc, est-ce qu'on comprend
7 qu'on sait que monsieur Jacques Israël Émond est
8 membre en règle du chapitre de Sherbrooke, Hells
9 Angels, exact?

10 R. Oui, oui, absolument.

11 Q. **[529]** Absolument?

12 R. Oui, oui.

13 Q. **[530]** Donc, ma question était facile, c'est-à-dire
14 vous étiez au courant qu'il y avait, qu'il était
15 proche des Hells Angels, notamment de Jacques
16 Israël Émond?

17 R. Bien c'est un gars qui a des connaissances, est-ce
18 qu'il savait que Jacques Émond qu'il soit dans les
19 Hells Angels, bien oui, il l'était on peut pas le
20 cacher ça, là.

21 Q. **[531]** Parfait.

22 R. Mais pour moi il y a du monde qui est dans
23 n'importe quoi, le principal c'est quand il s'en
24 vient à la FTQ Construction bien qu'il fasse la job
25 ou ainsi de suite, moi je participe pas aux

1 activités des Hells Angels.

2 Q. **[532]** O.K. Mais...

3 (14:50:19)

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Q. **[533]** O.K. Mais je voudrais savoir autre chose, je
6 voudrais juste comprendre votre cheminement.

7 R. Oui.

8 Q. **[534]** Comment pouvez-vous parler de
9 réhabilitation...

10 R. Oui.

11 Q. **[535]** ... quand vous dites que vous savez que vous
12 êtes et que vous faites des affaires avec Jacques
13 Israël Émond et dire que vous croyez à la
14 réhabilitation si vous savez qu'il est toujours
15 membre en règle des Hells Angels?

16 R. Je n'ai pas fait des affaires avec Jacques Émond.
17 Vous m'avez demandé si je le connaissais, il m'a
18 été présenté, mais je n'ai pas fait d'affaires avec
19 Jacques... Jacques Émond.

20 Q. **[536]** O.K.

21 Me DENIS GALLANT :

22 Q. **[537]** O.K. Alors mais si vous ne faites pas
23 affaire, pourquoi vous le faites intervenir,
24 pourquoi il intervient dans le cadre d'une activité
25 comme les élections?

1 R. Je n'ai pas fait... je n'ai pas appelé Jacques
2 Émond pour qu'il intervienne dans l'élection. Je
3 vous dis j'ai été manger avec Jacques Émond...

4 Q. **[538]** O.K.

5 R. ... au Cavalli, mais ce n'est pas moi qui a appelé
6 Jacques Émond puis quand Jacques Émond est arrivé
7 puis qu'on a parlé de Dominique Bérubé parce que
8 c'en était un de ses amis puis qu'il connaissait
9 très bien, j'ai dit: « Regarde, moi, Jacques, là,
10 c'est moi qui m'occupe de mon élection puis ce
11 n'est pas de tes affaires à toi. » Madame la
12 Présidente, j'ai été très direct là-dessus, là,
13 puis c'est moi, parce que j'ai donné l'emploi que
14 Dominique Bérubé avait au local des plombiers de la
15 FTQ Construction, c'est moi qui l'a apporté là sur
16 référence de Robert Paul puis j'étais capable de
17 dire à ce gars-là: « Bien regarde, vote avec nous
18 autres » puis c'est ça que j'ai fait.

19 Q. **[539]** O.K. Mais qu'est-ce qu'il fait là? Qu'est-ce
20 qu'il fait là Israël Émond dans une rencontre avec
21 Dominique Bérubé?

22 R. Il avait... il était... il était demandé avec
23 Rénaud Grondin puis Rénaud m'a dit: « Je vais
24 rencontrer un de mes amis, Jacques Émond, qui
25 participe avec un entrepreneur » et pour moi, il

1 était dans une compagnie, laquelle, je ne le sais
2 pas. Moi, je pensais que ce gars-là avait une
3 compagnie de construction puis même s'il était dans
4 les Hells, comme vous dites, Madame, j'en ai
5 d'autres, là, qui étaient dans les Hells puis qui
6 avaient des compagnies de construction, là.

7 Q. **[540]** Mais qu'est-ce que ça fait...

8 R. ... Ce n'est pas moi qui a donné les licences, là.

9 Q. **[541]** Mais quelle coïncidence, que fait-il la
10 journée qu'on rencontre Dominique Bérubé si c'est
11 une question de compagnie...

12 R. C'était son ami.

13 Q. **[542]** ... à être aidée?

14 R. Quand on est arrivé là-bas, je vous explique,
15 Madame la Présidente, quand on est arrivé à ce
16 souper-là, on a discuté de tout et de rien, on a
17 parlé de Dominique Bérubé parce qu'il le
18 connaissait, moi j'ai dit: « Dominique Bérubé, bien
19 oui, justement, je suis en élection là-dessus »
20 puis j'ai parlé avec Dominique Bérubé. Il est venu
21 nous trouver au restaurant puis j'ai parlé moi-même
22 avec, là, à la table avec Rénauld Grondin puis
23 Jacques Israël n'était pas présent à la table puis
24 il s'a levé puis il s'en a été de là. J'ai dit:
25 « Moi, je veux qu'on... Dominique, que tu t'en

1 viennes avec nous autres. » Moi je vous dis qu'est-
2 ce que j'ai fait, Madame la Présidente. C'est ça
3 que j'ai fait.

4 Q. **[543]** O.K. Et puis Rénauld Grondin, pourquoi, lui,
5 il connaît personnellement Jacques Israël Émond?

6 R. Oui, il le connaît bien.

7 Q. **[544]** O.K. Et...

8 R. Ce n'est pas moi qui lui a présenté, il le connaît
9 bien.

10 Q. **[545]** ... selon ce que vous avez pu observer, vous,
11 en étant...

12 R. Moi, je pensais qu'il était entrepreneur.

13 Q. **[546]** Vous pensiez qu'il était entrepreneur?

14 R. Absolument.

15 Q. **[547]** Mais votre ami, Ronald Beaulieu, votre bon
16 ami Ronald Beaulieu vous l'a bien dit qu'il était
17 membre en règle des Hells Angels?

18 R. Il m'a dit qu'il faisait partie des Hells, oui,
19 oui, il ne m'a pas caché ça.

20 Q. **[548]** Tout à fait. Mais il était entrepreneur? Ça,
21 ça va dans les valeurs de la FTQ Construction? Puis
22 pas les autres, vous là, c'est dans vos valeurs,
23 ça, d'aider ces gens-là? Comme Madame la Présidente
24 l'a dit, là, ce n'est pas...

25 R. Absolument, moi si je peux... si on peut aider une

1 personne qui quitte le milieu puis là, je ne le
2 sais pas, là, présentement il a été accusé puis il
3 a été condamné, je ne peux pas dire qu'il ne l'a
4 pas fait, c'est lui-même qui a plaidé coupable, là,
5 mais si on peut les sortir de là puis on peut les
6 aider pour qu'ils quittent ce milieu-là, ça va me
7 faire plaisir de le faire.

8 Q. **[549]** O.K.

9 R. C'est ça que j'ai tout le temps fait.

10 Q. **[550]** O.K.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Q. **[551]** Puis c'était la même chose avec monsieur
13 Desjardins?

14 R. Même affaire avec monsieur Desjardins, Madame la
15 Présidente. Même affaire.

16 Me DENIS GALLANT :

17 Q. **[552]** Si nous allons à l'onglet 9, on va écouter
18 une conversation justement entre Rénauld Grondin et
19 Jacques Émond.

20 R. Je vous le dis sérieusement, Madame la Présidente.

21 Q. **[553]** Parfait. 1004.1 et 1004.2. Regardez bien la
22 date, là, Monsieur Dupuis, on est le six (6)
23 novembre deux mille huit (2008), il est midi
24 cinquante-deux (12h52) et il va y avoir une
25 conversation entre Rénauld Grondin et Jacques Émond.

1 102P-1004.1 : Écoute électronique 08-0365_3615
2 du 6 novembre 2008

3
4 102P-1004.2 : Transcription de l'écoute
5 électronique 08-0365_3615 du 6
6 novembre 2008

7

8 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

9

10 Me DENIS GALLANT :

11 Q. **[554]** Là je comprends, selon monsieur Grondin,
12 c'est vous qui voulez voir monsieur Émond là.

13 R. Non, moi, c'est Réneald Grondin qui y avait été,
14 Réneald a dit ça. Moi, c'est pas ça que... que j'ai
15 comme opinion, puis c'est Réneald qui m'a approché
16 là-dessus pour aller voir Jacques Israël au Cavalli
17 qu'il avait affaire à lui.

18 Q. **[555]** O.K. Ça fait que Réneald, selon vous, ce
19 que... ce que je comprends de votre témoignage,
20 c'est qu'il invente ça là. Il dit à Jacques Émond
21 « regarde, viens-t-en Jocelyn veut te voir », c'est
22 ça... c'est ça votre réponse?

23 R. Moi, ma réponse est très claire là-dessus. Moi,
24 Réneald m'a demandé...

25 Q. **[556]** Parfait.

1 R. ... d'aller au Cavalli, j'y ai été avec lui.

2 Q. [557] C'est... c'est votre réponse.

3 R. Oui.

4 Q. [558] Alors, on va aller... ce n'est pas grave s'il
5 arrive vers trois heures (15 h 00), trois heures et
6 quart (15 h 15). Justement, on va aller à trois
7 heures et quart (15 h 15), on va aller à la même
8 date et c'est l'onglet 10.

9 LA GREFFIÈRE :

10 1005.1, 1005.2.

11 (14:56:43)

12

13 102P-1005.1 : Écoute électronique 08-0365-3615
14 du 6 novembre 2008

15

16 102P-1005.2 : Transcription de l'écoute
17 électronique 08-0365-3615 du 6
18 novembre 2008

19

20 Me DENIS GALLANT :

21 Q. [559] Alors, cette fois-ci, c'est avec Dominique
22 Bérubé.

23

24 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

25

1 Me DENIS GALLANT :

2 Q. **[560]** Si je comprends bien de cette conversation-
3 là, c'est-à-dire que monsieur Bérubé, cette
4 journée-là, vous ne l'avez pas rencontré. Vous avez
5 rencontré monsieur Grondin et monsieur Émond
6 seulement.

7 R. Non, cette soirée-là, je suis convaincu que
8 Dominique Bérubé est venu avec nous autres au
9 Cavalli.

10 Q. **[561]** Mais, il a d'l'air... il a d'l'air à savoir
11 un peu pour qui voter à ce moment-là.

12 R. Mais, c'est avant ça, ça confirme un peu ce que
13 c'est que je vous mentionne.

14 Q. **[562]** Oui.

15 R. Quand il a venu, il a juste fait... il a juste fait
16 de confirmer son vote. C'est Jacques Émond qui a...
17 qui a convaincu.

18 Q. **[563]** O.K.

19 R. Moi, Dominique Bérubé, je l'ai rencontré, je vous
20 l'ai dit, Madame la Présidente, je l'ai rencontré à
21 plusieurs occasions, puis j'ai essayé de le
22 convaincre de voter avec nous autres puis pas de se
23 présenter puis il a voté avec nous autres. Lui,
24 j'en suis sûr qu'il a voté avec nous autres.

25 Q. **[564]** Effectivement. Et cette... est-ce que vous

1 l'avez rencontré cette journée-là? Vous en
2 souvenez-vous?

3 R. Bien, ça, c'est au téléphone. Moi, je vous dis que
4 le soir, je l'ai rencontré, je vous dis « oui ».

5 Q. **[565]** Vous dites « oui ».

6 R. Oui.

7 Q. **[566]** O.K. Monsieur Émond, est-ce qu'il était là?

8 R. Oui, au Cavalli, oui.

9 Q. **[567]** O.K. Vous avez discuté de quoi avec monsieur
10 Émond, si monsieur Émond est pas intervenu dans la
11 campagne?

12 R. Bah! On a discuté de tout et de rien là. Je m'en
13 souviens pas de la conversation qu'on a eue au
14 Cavalli en deux mille huit (2008) aujourd'hui.
15 Mais, je sais qu'on a discuté de tout et de rien
16 là. On a parlé d'élection, c'est certain qu'on en a
17 parlé, il le savait qu'on était en élection, Rénald
18 était assez proche de lui. On a parlé de tout là.

19 Q. **[568]** O.K.

20 R. On a parlé de tout, mais c'est pas lui qui a choisi
21 puis qui a pas donné l'appui puis qui a exigé là.

22 Q. **[569]** Parfait.

23 R. Je sais que j'ai vu les écoutes électroniques,
24 bien, de moi là, c'est... c'est vraiment pas ça là.

25 Q. **[570]** Parfait. On va revenir avec monsieur Émond et

1 d'autres personnes après...

2 R. Oui.

3 Q. **[571]** ... après la pause, s'il vous plaît.

4 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

5

6 REPRISE DE L'AUDIENCE

7 LA GREFFIÈRE :

8 Monsieur Jocelyn Dupuis, vous êtes sous le même
9 serment.

10 R. Oui, Madame.

11 (15:32:39)

12 Me DENIS GALLANT :

13 Q. **[572]** Alors, on a écouté la conversation, Monsieur
14 Dupuis, entre vous et monsieur Bérubé au téléphone
15 à trois heures... trois heures et quart (15 h 15)
16 de l'après-midi le six (6) novembre deux mille huit
17 (2008), alors que monsieur... monsieur Grondin est
18 présent au Cavalli et vous êtes présent au Cavalli
19 et monsieur Émond va s'en venir au... au Cavalli.
20 Et ce que vous dites, en plus de lui avoir parlé au
21 téléphone, vous vous souvenez l'avoir rencontré
22 monsieur Bérubé ce soir-là.

23 R. Oui, oui, oui, absolument. Il est venu au Cavalli.

24 L'heure exactement, je m'en souviens pas, mais
25 dans...

1 Q. [573] Parfait.

2 R. ... dans le courant de la soirée.

3 Q. [574] Puis ce que vous dites, vous, c'est que une
4 fois qu'il s'est... qu'il est arrivé au Cavalli,
5 vous avez discuté seul à seul avec monsieur Bérubé
6 et monsieur Grondin et monsieur Émond seraient
7 partis là seuls. C'est... c'est ce que vous nous
8 dites.

9 R. Non. Non. Monsieur Émond a quitté la table parce
10 que j'ai dit : « Moi, je veux parler avec
11 Dominique » et moi et Rénauld Grondin, on a resté
12 avec Dominique, puis on a... on a finalisé une
13 entente entre nous autres qu'il voterait avec nous
14 autres.

15 Q. [575] Parfait. Donc, si on regarde, donc le...
16 l'entente a été finalisée le six (6) novembre,
17 c'est ça?

18 R. Le six (6) novembre, il nous a dit que, oui, bien,
19 il l'avait dit.

20 Q. [576] Parfait.

21 R. Bien, moi, Madame la Présidente, j'avais eu des
22 discussions avec Dominique Bérubé auparavant, puis
23 il me mentionnait comme quoi qu'il était... il
24 était incertain, mais il penchait un peu plus sur
25 notre équipe, puis il voulait se présenter. Moi,

1 c'est plus le convaincre de... de pas se présenter,
2 que ça donnait rien de... de prendre position lui-
3 même. Je pense qu'il était assez homme pour prendre
4 position. Puis lorsque je vous disais tantôt,
5 Madame la Présidente, pour être sûr des votes,
6 lorsque je vous disais que monsieur Brandone même
7 qui s'avait engagé avec... avec nous pour voter
8 puis remplacer son gars, son gars il a pu se
9 présenter au congrès. Et Jean Lavallée, par une
10 résolution à main levée, a fait accepter le nouveau
11 candidat. Même on a des membres de notre équipe qui
12 a voté pour. Mais, avant qu'il le fasse accepter,
13 on avait voté la résolution, c'était soixante-deux
14 (62), cinquante-neuf (59). Et dans l'après-midi,
15 grande surprise, le nouveau délégué de monsieur
16 Brandone a été accueilli pour remplacer celui-là
17 qui était malade, puis l'élection s'est finalisée
18 soixante-deux (62) à soixante (60).

19 Q. **[577]** O.K. Puis c'était quoi la contrepartie pour
20 que monsieur Bérubé vote en votre faveur? Qu'est-ce
21 qui s'est discuté?

22 R. La contrepartie, il y a... il y a pas de
23 contrepartie. C'est que on avait une bonne équipe
24 qu'on retournait, comme je vous ai dit. Puis je
25 tenais mordicus à ça là que on retourne de nouveau

1 avec une équipe comme je l'avais fait lorsque
2 j'étais au... comme directeur général de la FTQ
3 Construction, qu'on s'occupe vraiment des
4 travailleurs de l'industrie de la construction,
5 chose que j'avais fait, j'avais instauré des... des
6 réunions partout provincialement. J'avais pas
7 d'obligation de faire ça, puis j'y allais avec les
8 dirigeants, avec les permanents syndicaux dans
9 chaque région de la province de Québec.

10 Q. [578] O.K.

11 R. On a dit à Dominique : « On va t'encadrer avec nous
12 autres. Soit sûr que tu vas faire partie de
13 l'équipe. » C'est ça l'engagement qu'on a fait :
14 « On te flushera jamais, tu veux être avec nous
15 autres. Tant et aussi longtemps que tu effectues
16 ton travail, soit sûr qu'on va être avec vous
17 autres. » C'est ça l'engagement qui avait été fait
18 avec monsieur Bérubé, Madame la Présidente.

19 Q. [579] O.K. Rien d'autre?

20 R. Pardon?

21 Q. [580] Rien d'autre? Pas d'autre entente? Pas de
22 contrepartie, rien? Non.

23 R. Non, non, non, non. Il y a pas de contrepartie avec
24 qui que ce soit. Moi, Dominique Bérubé, c'est dans
25 le mouvement syndical, c'est là que je prends mes

1 engagements, puis on les avait pris là-dessus, puis
2 j'en suis convaincu que Richard, lorsque... s'il
3 passe puis ainsi de suite, on était convaincu puis
4 on espérait parce que l'élection, on se battait
5 pour l'avoir là puis on l'a fait. Puis j'ai dit :
6 « Certain que Richard va s'en occuper », c'est là-
7 dessus qu'on s'avait engagé, Madame la Présidente.

8 Q. [581] O.K. On va aller à l'onglet 12 maintenant,
9 donc le lendemain, vous avez une conversation avec
10 Robert Paul. Alors, c'est l'onglet 12, conversation
11 101P-965... 965.1, 965.2.

12 LA PRÉSIDENTE:

13 Qu'est-ce que vous attendez là? On peut la faire
14 jouer.

15 Me DENIS GALLANT :

16 Bien, je l'ai demandé.

17 LA PRÉSIDENTE:

18 O.K.

19 Me DENIS GALLANT :

20 Moi, j'attends après que ça joue là.

21 LA PRÉSIDENTE:

22 Parfait.

23 R. C'est l'Internet qui est slow.

24 Me DENIS GALLANT :

25 Q. [582] Non, c'est que j'ai pas de piton à ma place.

1 R. C'est pas toujours bon d'avoir le piton à la place.

2 LA PRÉSIDENTE:

3 Q. **[583]** Non, non, mais c'est parce que cette
4 conversation-là a déjà été passée, c'est pour ça.

5 R. Ah! Oui.

6 Me DENIS GALLANT :

7 Q. **[584]** Oui, oui, oui.

8 R. Ah! Oui. Je l'ai entendue.

9

10 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

11

12 Me DENIS GALLANT :

13 Q. **[585]** Juste nous rappeler c'est qui Robert Paul?

14 R. Robert Paul, c'est le directeur des opérations à la
15 FTQ Construction. Il travaillait avec moi, il
16 travaillait dans notre équipe.

17 Q. **[586]** Directeur des opérations, c'est-à-dire est-ce
18 qu'il relève...

19 R. Les opérations, c'est...

20 Q. **[587]** ... est-ce qu'il relève directement de vous
21 ou il relève de monsieur Lavallée?

22 R. Oui, oui, oui. Il relève directement de... de
23 l'équipe que... que je dirigeais à la FTQ
24 Construction.

25 Q. **[588]** Qu'est-ce que c'est censé faire un directeur

1 des opérations à la FTQ Construction?

2 R. Un directeur des opérations, il s'occupe vraiment
3 de tout le... le fonctionnement de la base.
4 C'est... il discute, il fait des visites de
5 chantiers avec les représentants... les permanents
6 syndicaux de chaque division, de chaque section
7 locale. C'est lui qui organise aussi la tournée
8 provinciale qu'on... qu'on fait dans toutes les
9 régions. Il fait de la visite de chantiers. Il
10 rencontre toutes les... les sections locales
11 pour... concernant du... de l'éducation syndicale,
12 des cours, ainsi de suite. C'est ça sa job, c'est
13 vraiment de base, avec, proche... C'est la personne
14 qui était le plus proche avec les représentants, et
15 non les directeurs de chaque section locale.

16 Q. [589] O.K. Ça n'a pas... Ça n'a pas un poste
17 électif, ça, un directeur des opérations?

18 R. Non non non, c'est un poste... C'est un poste
19 qu'on... Moi, quand j'ai rentré à la FTQ
20 Construction, Madame la Présidente, c'est dans les
21 services qu'on donnait aux sections locales, ça
22 fait qu'on a agrandi, puis Robert Paul s'occupait
23 des opérations, comme je vous mentionnais, Serge
24 Dupuis, mon frère, c'était les avantages sociaux et
25 assurance emploi. François Patry, la santé et

1 sécurité, et ainsi de suite, là, et Pierre Richard.

2 Ça fait que c'est ça...

3 Q. **[590]** O.K. En quoi... En quoi Robert Paul a besoin
4 de connaître l'information du vote qui s'en vient à
5 l'exécutif?

6 R. Oh, Robert Paul, c'était un de nos piliers, puis
7 c'est un grand chum à moi, un grand, grand chum à
8 moi, puis...

9 Q. **[591]** Pourquoi vous lui demandez de garder ça pour
10 lui, à ce moment-là? Que vous avez été chercher
11 Dom?

12 R. Bien, c'est parce que Dom, il ne voulait pas aviser
13 comme quoi qu'il déclinerait de se présenter
14 comme... à la course, à la direction, comme
15 directeur général de la FTQ Construction, puis on
16 voulait garder ça fermé entre nous autres. C'est
17 pour ça que...

18 Q. **[592]** O.K.

19 R. ... on a décidé de ne pas (inaudible).

20 Q. **[593]** Donc, et assez... il était assez proche pour
21 lui dire que toute la slate va passer, qu'il va
22 voter pour tout le monde, et caetera, là, même s'il
23 est un de vos subalternes, là?

24 R. Robert Paul?

25 Q. **[594]** Oui? Pas un devoir de loyauté, lui, envers

1 son employeur?

2 R. Bien, c'est moi son employeur, à Robert.

3 Q. **[595]** Vous êtes son employeur mais, je veux dire,
4 en termes d'exécutif, là, c'est le prési... il y a
5 le président.

6 R. Non mais Robert... Robert Paul, lui, en tant que...
7 que directeur de la FTQ Construction, il a, il a...
8 Il n'a pas... Madame la Présidente, il n'a pas de
9 vote, là. Lui il a été délégué par une de ses
10 sections locales, qui est le local des
11 ferrailleurs, puis là ils l'ont... Le responsable
12 des ferrailleurs a dit, « Bien regarde, il faut
13 prendre Robert Paul comme délégué avec moi, là. »
14 C'est... C'est de même que ça fonctionne, et non...
15 Il y allait comme délégué au congrès, puis il avait
16 un vote, comme tout le monde. Comme chaque délégué.

17 Q. **[596]** La journée du... La journée du vote - on va
18 aller à l'onglet 13 - vous allez avoir une
19 conversation avec votre bon ami Ronnie Beaulieu?

20 R. Hum, hum.

21 Q. **[597]** Qui est la 101P-973.2.

22 R. Hum, hum.

23 Q. **[598]** On va l'écouter.

24

25 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

1 Me DENIS GALLANT :

2 Q. **[599]** On comprend que suite à la victoire, les deux
3 clans se sont séparés. Votre clan à vous, vous vous
4 êtes présentés au Bleu Blanc Rouge, c'est exact?

5 R. C'est bien ça.

6 Q. **[600]** À Laval, et les...

7 R. Non, pas à Laval.

8 Q. **[601]** Pas à Laval...

9 R. Rosemère.

10 Q. **[602]** À Rosemère. Et les... le clan Lavallée, au
11 restaurant de monsieur Accurso, à l'Onyx, à Laval.

12 R. C'est ça que j'ai su après, oui.

13 Q. **[603]** C'est ça que vous avez su après. Parfait.

14 Ceci étant dit, je... on pourra les écouter plus
15 tard, les premières personnes que vous appelées
16 pour dire que vous avez vraiment gagné :

17 « Dominique a fait une différence », on a monsieur
18 Ronnie Beaulieu, on a Louis-Pierre Lafortune et on
19 a également Joe Bertolo, c'est exact.

20 R. Oui, parce qu'eux autres étaient pas présents avec
21 nous autres, l'équipe qu'on avait tout passée, oui.

22 Q. **[604]** O.K. Mais c'est des gens... parce que vous
23 les considérez comme des amis proches, c'est des
24 gens que vous allez aviser directement, là, l'issue
25 de la victoire, c'est exact?

1 R. Oui. Oui.

2 Q. **[605]** Parfait. Et c'est des gens qui étaient
3 intéressés à ce que vous soyez toujours là, via
4 monsieur Richard Goyette?

5 R. Bien... non, c'est parce que...

6 Q. **[606]** C'est parce qu'il y a de l'écoute, Monsieur,
7 qui... puis on en a écouté qui fait dire c'est
8 comme si...

9 R. Vous...

10 Q. **[607]** Attendez, je vais finir. Comme si vous êtes
11 toujours là, c'est-à-dire vous, la résolution
12 passée, envoyant monsieur Goyette ayant une chaise
13 au Fonds de solidarité, c'est comme si vous y êtes,
14 c'est exact?

15 R. Je vous explique, Madame la Présidente, que c'était
16 la même ligne de conduite, que ça soit moi ou
17 Richard Goyette, c'était la même chose. C'est pour
18 ça que je disais que, oui, j'allais toujours être
19 présent. C'est la ligne de conduite de donner aux
20 travailleurs de l'industrie de la construction la
21 FTQ Construction comme elle doit être dirigée.
22 C'est ça qu'on a fait.

23 Q. **[608]** O.K.

24 R. Puis c'est ça que je dis dans mon écoute
25 électronique.

1 Q. **[609]** Donc, ce qu'il faut que je... et, dans ce
2 temps-là, c'est les premières personnes que vous
3 appelez, c'est un de vos amis qui est proche d'un
4 membre en règle Hells Angels, Sherbrooke, qui est
5 monsieur Ronnie Beaulieu. Joe Bertolo, le frère de
6 Johnny Bertolo, proche, effectivement, de Raynald
7 Desjardins. Et Louis-Pierre Lafortune proche de
8 Casper Ouimet. Donc, si je comprends bien, les
9 trois personnes pour lesquelles vous désirez
10 partager votre victoire c'est avec ces gens-là,
11 c'est exact?

12 R. C'est l'interprétation que vous faites. Moi, j'ai
13 appelé des amis et non les liens qu'ils avaient.
14 J'ai appelé les personnes concernées, je vous ai
15 expliqué tantôt ce que c'est qu'il en était de
16 Ronnie Beaulieu avec son... son accusation de prêts
17 usuraires. Louis-Pierre Lafortune avait aucune
18 accusation lorsque j'ai parlé avec lui, c'est un
19 employeur chez Guay incorporée. Et Joe Bertolo
20 c'était le frère d'un de mes grands chums avec
21 aucun dossier criminel, rien du tout, aucune
22 manifestation contre Joe Bertolo. Encore
23 aujourd'hui.

24 Q. **[610]** O.K. Mais on s'entend que Joe Bertolo c'était
25 le prête-nom de Raynald Desjardins dans Samara et

1 dans Carboneutre, exact?

2 R. Raynald Desjardins a pris comme partenaire avec lui
3 Joe Bertolo dans sa compagnie de construction.

4 Q. **[611]** Parfait. Et monsieur Bertolo va devenir un de
5 vos associés tout de suite après, lorsque vous
6 allez aller chez Carboneutre, exact?

7 R. Absolument.

8 Q. **[612]** Parfait.

9 R. Oui.

10 Q. **[613]** Et monsieur Bertolo c'est une personne que
11 vous connaissiez déjà via son frère, qui a été
12 assassiné par balle en deux mille cinq (2005)?

13 R. Oui, puis ça m'a fait énormément de peine, Madame,
14 que ce gars-là soit assassiné.

15 Q. **[614]** Tout à fait.

16 R. Encore aujourd'hui.

17 Q. **[615]** Parfait. Alors, on parle du jour du vote,
18 effectivement. Alors... et, à ce moment-là,
19 pourquoi il y a une discussion de... entre vous et
20 monsieur Beaulieu par rapport à monsieur Accurso?
21 Qu'est-ce qu'il vient faire là-dedans monsieur
22 Accurso, là, dans...

23 R. Non, on a soulevé des points parce qu'on se connaît
24 depuis longue date. Entre amis, je vous le dis, on
25 discute de toute.

1 Q. **[616]** Oui.

2 R. Ça fait que j'ai mentionné... puis c'était pas de
3 Tony Accurso qu'il voulait parlé, celui-là qui
4 donne des... qui fait des accolades ou qui embrasse
5 sur les joues. Moi, je ris parce que j'ai écouté
6 qu'est-ce qu'ils disent ici, que quand t'embrasses
7 c'est quelqu'un t'es proche du crime organisé. Je
8 posais la question, est-ce que Denis Coderre est
9 proche du crime organisé parce qu'il m'a embrassé
10 lorsque je l'ai vu avec Gagliano, la première
11 rencontre que je parlais, dans notre livre moi puis
12 Richard? Mais, moi, qu'est-ce que je vous dis
13 aujourd'hui...

14 (15:50:29)

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. **[617]** Pourquoi vous posez cette question-là de
17 cette façon-là?

18 R. Bien, c'est parce que vous nous dites...

19 Q. **[618]** Non, non, mais voulez-vous dire que vous
20 faites partie du crime organisé?

21 R. Non, vraiment pas, c'est ça que je dis. C'est...
22 c'est complètement illogique de...

23 Q. **[619]** Alors, je ne vois pas le lien qui pourrait
24 être fait, à ce moment-là.

25 R. Non, Madame la Présidente, c'est complètement

1 illogique de dire que lorsque... parce qu'il y a un
2 inspecteur du crime organisé ou un inspecteur de la
3 Commission qui a dit aujourd'hui, lorsque tu t'en
4 viens... pas aujourd'hui mais jeudi passé,
5 « Lorsque tu rencontres des personnes puis tu les
6 embrasses sur la joue ça veut dire que t'es très
7 proche des personnes, t'es rendu dans le crime
8 organisé. » Moi, je pensais pas ça, vraiment pas,
9 là, parce qu'il y a plusieurs personnes qui
10 embrassent du monde, tout dépendant des... des...
11 des pays puis des... des provinces puis ainsi de
12 suite. Mais quand j'étais à Havre-Saint-Pierre,
13 quelqu'un qui m'aurait embrasser sur la joue, un
14 homme, d'après moi il aurait pas fait long feu.
15 Mais ici ça marche autrement, là. On s'en vient
16 ici, le monde ça s'embrasse puis ça se donne des
17 accolades puis ça se donne des becs. Nous, autres,
18 on se donnait plus des coups de poings sur la
19 gueule qu'on se donnait des becs dans... dans le
20 temps que de faire des accolades. Mais c'est
21 différent, là, Madame la Présidente.

22 Me DENIS GALLANT :

23 Q. [620] Si je vous suggère que monsieur Milano a
24 jamais dit ça? Que monsieur Milano c'est moi qui
25 l'interrogé. Ce qu'il a dit, et je vous le répète,

1 vous pourrez le... ce soir, vous l'écoutez, là.
2 Ce qu'il a dit, ça veut dire que ces gens-là ont
3 une familiarité. Point à la ligne. Il n'a jamais
4 parlé que c'était une marque du crime organisé.
5 Vous pourrez l'écouter.

6 R. On... c'est ça...

7 Q. **[621]** Vous l'écoutez.

8 R. ... Madame la Présidente, moi, je pense qu'on peut
9 interpréter un mot mais... c'est ça.

10 Q. **[622]** Voilà. Alors, je vais vous demander...

11 R. C'est ça, on peut dire ça..

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[623]** Alors, je comprends que c'est votre
14 interprétation.

15 R. Oui, oui, oui. Mais, moi, Madame, je vous dis
16 qu'est-ce que... qu'est-ce que j'ai vécu. Puis je
17 le dis en riant parce que, moi, j'en revenais pas
18 que quelqu'un embrasse du monde, des hommes, là. On
19 s'embrassait pas bien, bien, nous autres. C'était
20 vraiment pas dans notre politique, là, Madame la
21 Présidente.

22 Me DENIS GALLANT :

23 Q. **[624]** Parfait.

24 R. Vraiment pas.

25 Q. **[625]** On va revenir dans les politiques à la FTQ

1 Construction, là.

2 R. Oui, oui. Après je m'ai habitué, là je me laissais
3 embrasser.

4 Q. **[626]** Parfait.

5 R. Je vous le dis vraiment, Madame la Présidente,
6 c'est pas... c'est ça.

7 Q. **[627]** Je comprends que vous êtes pas un gars
8 facile.

9 R. Non, non, non, je suis pas un gars facile.
10 (Inaudible) c'est ça.

11 Q. **[628]** Accurso, je le sais, là, qu'il y a une
12 méprise entre Bernard Girard et Accurso, mais
13 qu'est-ce qu'il fait dans la discussion, Accurso,
14 moi, c'est ça que je veux comprendre?

15 R. Pas Bernard Girard.

16 Q. **[629]** Écoutez, là, on va reprendre mot par mot, là,
17 essayez de pas les interpréter, là.

18 Ton chum, la face à claqué, là, qui
19 nous disait tout le temps des beaux
20 becs, là, comment qu'il s'appelle?

21 C'est vous qui dites « Accurso? ».

22 R. Oui, bien, je dis « Accurso » parce que...

23 Q. **[630]** Laissez-moi finir.

24 Non, non, Accurso était pas là.

25 C'est ce que Ronnie Beaulieu dit. Jocelyn Dupuis :

1 Non, non, non, qui qui nous donne des
2 beaux becs?

3 Ronnie Beaulieu :

4 L'autre gars. Le gars, là, qui nous a
5 crossés là, là, qui t'a crossé là.

6 Et là vous dites, Jocelyn Dupuis :

7 Bien, Bernard Gi...

8 Ronnie Beaulieu :

9 Non, Bernard, là.

10 Jocelyn Dupuis :

11 Bernard Girard, il s'est fait plomber
12 contre Richard.

13 Parfait. Alors, je peux comprendre, là, que vous
14 compreniez pas, là. Puis, effectivement, c'est
15 monsieur Girard qui a perdu, lui, il se présentait
16 comme directeur général contre monsieur Goyette
17 puis il a perdu, là, il avait la face blême, si on
18 continue à vous écouter, là. Qu'est-ce qu'Accurso
19 fait dans la discussion? Pourquoi vous avez
20 spontanément dit, à Ronnie Beaulieu : « Accurso? »

21 R. Je... parce qu'on parlait ceux-là qui vous
22 embrassaient puis c'est pas Bernard Girard celui-là
23 qui embrassait c'était Eddy Brandone. Vous voyez,
24 dans cette écoute-là, il y a une erreur en quelque
25 part parce que c'est pas... Bernard Girard a jamais

1 donné de... embrassé, en tout cas pas nous autres
2 puis il a une manière d'agir que d'après moi il
3 ferait pas ça. Bien, ça c'est sa politique à lui,
4 là, mais je pense pas, à moins qu'il ait changé
5 énormément, là, mais Bernard Girard embrasse pas
6 les gars sur les joues, là.

7 Q. **[631]** O.K. Mais vous, là, une méprise, là, vous
8 avez dit Accurso, là, Accurso, qu'est-ce qu'il
9 vient faire dans cette conversation-là, Accurso?

10 R. Bien, c'est juste anodin, je vous le dis, Madame la
11 Présidente, c'est juste que j'ai mentionné ça de
12 même parce qu'il embrassait, c'était pas une
13 question de dire : « Qu'est-ce que Accurso fait
14 dans la conversation? » C'est, il me dit, le gars
15 t'embrassait. Moi dans ma tête à moi j'ai venu,
16 celui-là qui embrasse c'est Tony Accurso. Tony
17 Accurso nous embrassait régulièrement.

18 Q. **[632]** Pourquoi Accurso, je veux bien croire les
19 becs, là, mais qu'est-ce qu'il vient faire dans
20 l'élection du 12 s'il est pas important, s'il est
21 pas derrière Jean Lavallée?

22 R. C'est strictement qu'est-ce que je viens de vous
23 dire, Madame la Présidente, strictement ça, pas
24 d'autre chose...

25 Q. **[633]** O.K.

1 R. ... dans cette interprétation de paroles, là.

2 Q. **[634]** Quatorze, alors, c'est la conversation 101P-
3 977.2, entre Israël Émond et Dominique Bérubé, soit
4 le lendemain de l'élection à onze heures cinquante-
5 neuf (11 h 59).

6

7 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

8

9 Me DENIS GALLANT :

10 Q. **[635]** Alors, moi si je retourne, parce qu'on va en
11 parler de celle-là, si je retourne à la
12 conversation précédente, donc, à l'onglet 13, à
13 101P-973.2 et si je m'en vais à la ligne... si je
14 m'en vais à la ligne 76... 65, je m'excuse, donc,
15 c'est à la page 3. Alors :

16 Tu sais avec notre chum que tu m'avais
17 présenté, là, j'ai eu une rencontre la
18 semaine passée, jeudi passé, au
19 Cavalli, puis c'est là que ça s'est
20 réglé. Ah, o.k., parce que sans ça ça
21 aurait été le contraire. Bien, tu
22 sais, il voulait se présenter puis on
23 avait besoin de lui, ça fait que j'ai
24 dit regarde...

25 Puis vous connaissez le restant de la conversation.

1 Donc, si je comprends bien de la conversation,
2 c'est Ronnie Beaulieu qui vous a introduit Jacques
3 Israël Émond pour justement convaincre monsieur
4 Bérubé de ne pas se présenter?

5 R. Vraiment pas.

6 Q. **[636]** Vraiment pas?

7 R. Non, je vous... quand même qu'on dit ça, il a parlé
8 avec lui, moi je vous dis...

9 Q. **[637]** O.K.

10 R. ... je vous ai expliqué la rencontre que j'ai eue
11 au Cavalli, vous avez émis...

12 Q. **[638]** Comment ça se fait qu'elle est en chinois?

13 R. Pardon?

14 Q. **[639]** Est-ce que la conversation est en chinois?

15 C'est-à-dire, je vous répète, Monsieur Dupuis :

16 « Tu sais, avec notre chum que tu m'avais présenté,
17 là », « chum », vous me l'avez dit tantôt, là, je
18 vous ai interrogé, vous m'avez dit, « c'est mon
19 chum Ronnie Beaulieu qui m'a présenté Jacques
20 Israël Émond ». Exact?

21 R. Madame la Présidente...

22 Q. **[640]** Exact?

23 R. Madame la Présidente...

24 Q. **[641]** Exact?

25 R. Oui.

1 Q. **[642]** Bon. Ceci étant dit : « J'ai eu une rencontre
2 la semaine passée », donc, la semaine passée, là,
3 on est une semaine d'avant, c'est la rencontre du
4 six (6) novembre. Exact?

5 R. Oui.

6 Q. **[643]** Parfait. « Jeudi passé, au Cavalli, puis
7 c'est là que ça s'est réglé. » Exact?

8 R. Est-ce que j'ai eu un téléphone avant avec
9 Dominique Bérubé que c'était réglé avant la
10 rencontre?

11 Q. **[644]** Oui vous en avez eu un?

12 R. Puis c'était réglé.

13 Q. **[645]** C'était réglé.

14 R. C'est pas Jacques Émond qui l'a réglé.

15 Q. **[646]** Alors, pourquoi dire à votre chum d'abord, ça
16 s'est réglé avec l'aide de ton chum que tu m'as
17 présenté. Parce que là, ce que je comprends, là,
18 c'est parce que vous vous trompez dans vos choses.
19 Ce que je comprends, c'est que monsieur... ce que
20 vous nous avez dit tantôt, là, c'est que monsieur
21 Émond était là, justement pour rencontrer monsieur
22 Grondin en raison d'une compagnie qu'il a. Alors,
23 ça c'est faux, ça. Exact?

24 R. C'est ça que vous dites, moi je dis que... moi je
25 vous dis qu'est-ce que j'étais... quand j'ai eu la

1 rencontre avec Rénauld Grondin au Cavalli, je vous
2 ai dit que, Madame la Présidente, comme quoi je me
3 présentais là, puis que j'allais avec Rénauld
4 Grondin, on allait rencontrer Jacques Israël Émond,
5 puis pour moi il avait une entreprise. Ça arrête
6 là.

7 Q. **[647]** Parfait. Puis pourquoi la conversation du
8 quatorze (14), alors est-ce que... et on parle
9 justement de l'élection, celle, pas... la
10 conversation pas du quatorze (14), du treize (13)
11 novembre, je m'excuse. Alors, celle qu'on vient
12 d'écouter. Alors, à 101P-967.2?

13 R. Mais qu'eux autres se disent des affaires entre eux
14 autres, moi, Madame la Présidente, je vous ai
15 expliqué le cheminement que j'ai fait, puis en plus
16 de ça vous montrez des écoutes électroniques que
17 vous me traduisez directement, il peut pas avoir
18 plus bas que ça, là, je vous l'aurais dit, j'aurais
19 pas eu l'écoute électronique avant que j'ai parlé
20 avec Dominique Bérubé, puis vous m'auriez pas cru.

21 Q. **[648]** O.K.

22 R. Là je vous dis qu'est-ce que j'ai fait.

23 Q. **[649]** O.K.

24 R. Jacques Israël Émond s'est levé de la table quand
25 j'ai parlé avec Dominique Bérubé qu'on a finalisé

1 qu'il s'en venait avec nous autres, j'ai juste
2 confirmé la conversation que j'avais eue avec lui,
3 bien j'en ai eu plusieurs conversations avec lui
4 puis je l'ai finalisé cette journée-là. Puis le
5 lendemain j'ai confirmé comme quoi que c'était
6 finalisé.

7 Q. [650] Parfait.

8 R. C'est juste ça que je dis.

9 Q. [651] Jacques Israël Émond, Jacques Israël Émond,
10 ses liens avec la FTQ Construction?

11 R. Pardon?

12 Q. [652] Ses liens avec la FTQ Construction?

13 R. Jacques Israël Émond?

14 Q. [653] Oui?

15 R. Il a aucun lien avec la FTQ Construction.

16 Q. [654] Aucun lien. Parfait. Ses liens avec Dominique
17 Bérubé?

18 R. Bien, il est ami avec Dominique Bérubé puis vous
19 lui poserez la question à lui.

20 Q. [655] Est-ce que vous le savez, ça, s'il est ami
21 avec Dominique Bérubé?

22 R. Je le savais pas.

23 Q. [656] Vous le saviez pas?

24 R. Non.

25 Q. [657] Vous l'avez appris ici, j'imagine?

1 R. Non, non, non, non. Je savais qu'il connaissait
2 Dominique Bérubé, mais que ses liens avec Dominique
3 Bérubé, Madame la Présidente...

4 Q. [658] O.K.

5 R. ... je le sais pas « pantoute ».

6 Q. [659] O.K. Et quand il dit, il dit : « J'ai fait ce
7 que vous m'avez demandé, je me suis retiré puis
8 j'ai voté pour eux, pour ton gars là. » Alors, ça,
9 là, c'est anodin dans cette conversation-là?

10 R. Moi je vous dis que la conversation, je vous dis le
11 travail que j'ai fait là-dedans pour convaincre
12 Dominique Bérubé, je l'ai fait ce travail-là. J'ai
13 réussi à aller le chercher, Madame la Présidente,
14 pour qu'il vote avec nous autres.

15 (16:00:43)

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. [660] Vous me permettez, Maître Gallant?

18 Me DENIS GALLANT :

19 Oui.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. [661] Si vous prenez la conversation 12, Monsieur
22 Dupuis.

23 R. Oui.

24 Q. [662] Où vous dites, à la ligne 34: « J'ai été
25 chercher Dom » ça c'est Dominique Bérubé?

1 R. Dominique Bérubé.

2 Q. **[663]** « Ah oui? - Oui. - Ah bien! c'est bon, ça.
3 Ça, ça vient de faire changer la balance. »

4 R. Hum hum.

5 Q. **[664]** Et vous dites: « Ah! tu peux le dire » et
6 vous dites: « On a réussi hier au soir, moi puis
7 Rénauld » Rénauld, c'est Raynauld Desjardins?

8 R. Non, Rénauld Grondin.

9 Q. **[665]** Rénauld Grondin, O.K.

10 R. Oui.

11 Q. **[666]** « Avec eux, notre chum »?

12 R. Oui.

13 Q. **[667]** « Notre chum », vous nous avez dit que
14 l'autre personne qui était présente au Cavalli,
15 c'était Israël Émond?

16 R. Oui.

17 Q. **[668]** Donc, c'est avec Israël Émond que vous avez
18 réussi à convaincre Dominique Bérubé de changer de
19 camp?

20 R. Non. Je vous dis que lorsque j'ai finalisé la
21 discussion au Cavalli, à la table au Cavalli, il y
22 avait moi, Rénauld Grondin et Dominique Bérubé assis
23 à la table, on a parlé de ça.

24 Q. **[669]** Alors c'est qui? Alors vous parlez d'une
25 autre personne, alors quand vous dites « notre

1 chum », c'est qui le chum?

2 R. Qui était présent avec nous autres au Cavalli.

3 Q. **[670]** C'est qui?

4 R. C'est Jacques Israël Émond.

5 Q. **[671]** C'est ce que je dis.

6 R. Oui, mais il était présent et non... non, Madame la
7 Présidente, parce que vous me dites: « Il était
8 présent mais il a participé à la discussion puis à
9 convaincre Dominique Bérubé de s'en venir avec nous
10 autres » je vous dis non. Je vous dis non.

11 Q. **[672]** C'est parce qu'il y a définitivement une
12 autre personne et vous dites que le chum, c'est
13 Israël Émond, et ce que vous dites, c'est que vous
14 avez réussi à le faire changer d'idée avec Rénauld
15 et votre chum, Israël Émond.

16 R. Qui était présent avec nous autres. Ce n'est pas
17 lui qui... on ne l'a pas fait changer... ce n'est
18 pas...

19 Q. **[673]** Est-ce que je comprends, donc, est-ce qu'on
20 peut peut-être aussi s'entendre que le simple fait
21 que monsieur Israël Émond soit présent a fait en
22 sorte que monsieur Dominique Bérubé a changé
23 d'idée?

24 R. Vraiment pas, Madame la Présidente, je ne partage
25 pas ça avec vous.

1 Q. [674] O.K.

2 Me DENIS GALLANT :

3 Q. [675] O.K. Et ça, vous... il y a... dans votre
4 tête, vous ne comprenez pas pourquoi monsieur Émond
5 puis monsieur Dominique Bérubé se parlent puis « On
6 a fait passer ton gars »?

7 R. Bien ça, c'est eux qui se discutent entre eux
8 autres.

9 Q. [676] Oui, c'est eux qui discutent, mais vous les
10 avez écourez, là?

11 R. Oui, oui.

12 Q. [677] Alors, ce n'est pas un peu surprenant, ça,
13 pour vous, là, d'entendre ça?

14 R. Bien, dans la vie tout le monde peut dire quoi ce
15 que c'est qu'il veut, je suis habitué, surtout en
16 politique, je vois ça régulièrement, là.

17 Q. [678] Donc...

18 R. Tout le monde dit n'importe quoi.

19 Q. [679] Donc, n'importe quoi c'est-à-dire, regarde
20 c'est Dominique Bérubé qui appelle puis dit:
21 « C'est grâce à toi mon Jacques Émond que j'ai vu
22 la lumière et que j'ai voté pour Richard Goyette »
23 c'est ça que vous nous dites, là?

24 R. Peut-être qu'il voulait aller chercher du capital
25 politique là-dessus.

1 Q. **[680]** Ah oui...

2 R. Moi je (inaudible)

3 Q. **[681]** ... Israël Émond voulait aller se chercher du
4 capital politique?

5 R. Peut-être.

6 Q. **[682]** Il a besoin de ça?

7 R. Peut-être qu'il avait besoin de Dominique Bérubé,
8 peut-être.

9 Q. **[683]** Ah oui?

10 R. Je sais pas.

11 Q. **[684]** Parfait. Ça, c'est le monsieur qui a été
12 condamné dans SharQc à propos de meurtre, c'est ça,
13 quinze (15) ans, là? Il a besoin de capital
14 politique, c'est exact?

15 R. Madame la Présidente, cette personne-là a été
16 accusée et condamnée, il a plaidé coupable, qu'il
17 subisse ses conséquences.

18 Q. **[685]** Marco Bourgoïn, pourquoi vous aviez besoin de
19 lui la journée des élections?

20 R. Parce que Marco Bourgoïn c'est un de mes grands
21 amis.

22 Q. **[686]** Mon Dieu! Marco Bourgoïn, également Marco
23 Bourgoïn qui est décédé...

24 R. Oui.

25 Q. **[687]** ... Marco Bourgoïn, effectivement, qui avait

1 des antécédents judiciaires, c'est un autre de vos
2 amis, ça? Vous en avez beaucoup dans le crime
3 organisé, hein?

4 R. Non, non, Marco Bourgoin, d'après moi, il n'était
5 pas dans le crime organisé, là.

6 Q. **[688]** Ah non?

7 R. Non, puis c'était un gars... c'était un petit gars
8 qui travaillait...

9 Q. **[689]** Il travaille pour Mario Boulé qui, Mario
10 Boulé, lui, est proche d'Israël Émond, ça c'est...
11 et de L.-P. Lafortune? Vous les choisissez vos amis
12 comme directeur général de la FTQ Construction.

13 R. Ah, bien, je n'ai pas dit que c'était un de mes
14 amis, Mario Boulé, là.

15 Q. **[690]** Oui, mais pourquoi vous aviez besoin de lui?
16 Travailleurs d'élections, là, il y avait...

17 R. Vous me parlez de Marco Bourgoin, là?

18 Q. **[691]** O.K. C'est quoi... pourquoi vous avez eu
19 besoin de lui cette journée-là?

20 R. J'ai dit à Marco Bourgoin: « Si j'ai besoin de toi,
21 tu vas venir me voir. »

22 Q. **[692]** O.K.

23 R. Puis Marco Bourgoin, Madame la Présidente, là, je
24 vais être très clair avec vous, là, dans le milieu
25 syndical, là, ça brasse un petit peu temps en

1 temps. Puis soyez-en sûre que quand j'avais besoin
2 d'appeler un de mes amis, dire: « Regarde, viens
3 nous donner un coup de main si j'ai besoin » il
4 aurait venu me donner un coup de main. Puis je ne
5 suis pas peureux... bien, je ne suis pas peureux,
6 oui, parce que quelqu'un qui n'a pas peur, dans la
7 vie, il ne connaît pas le danger. Moi, je suis
8 peureux, mais je ne me sauverai pas.

9 Q. **[693]** O.K.

10 R. Mais je ne suis pas fou non plus, là. Dans une
11 situation... dans une situation d'élections, Madame
12 la Présidente, des fois ça vient dangereux.

13 Q. **[694]** Ça allait-tu si mal que ça à la FTQ
14 Construction...

15 R. Ça brassait.

16 Q. **[695]** ... que les gens seraient venus aux coups?

17 R. Ça brassait, Madame la Présidente. C'était à tirer
18 au couteau dans ce congrès-là...

19 Q. **[696]** O.K.

20 R. ... ça aurait dû jamais arriver...

21 Q. **[697]** O.K.

22 R. ... mais c'est une réalité.

23 Q. **[698]** Et c'est pour ça que vous avez engagé un
24 fier-à-bras, pour être là?

25 R. Je l'ai pas engagé, je l'ai pas engagé, il s'est

1 rien passé, il s'est rien passé là...

2 Q. [699] O.K.

3 R. ... ils voulaient pas rien engager. J'ai discuté
4 avec un de mes amis.

5 Q. [700] O.K. Un autre ami, ça, hein, monsieur Marco
6 Boulé?

7 R. Bien, je peux vous donner la liste puis on peut la
8 défiler, comme vous me dites, avec l'écoute
9 électronique...

10 Q. [701] Parfait. On va en faire tantôt.

11 R. ... dans mon cellulaire, j'ai peut-être trois mille
12 (3000) personnes, là, qu'il y a à l'intérieur de ça
13 puis il y a beaucoup d'entrepreneurs, beaucoup,
14 beaucoup, beaucoup.

15 Q. [702] O.K.

16 R. Des représentants syndicaux (sic) de toutes les
17 associations.

18 Q. [703] Mais là je suis occupé avec des gens qui sont
19 reliés au crime organisé ou qui ont des antécédents
20 judiciaires, qui ont des personnes proches du crime
21 organisé. Est-ce qu'on va se limiter, là, pour...?

22 R. Bien, aujourd'hui...

23 Q. [704] ... pour la prochaine demi-heure, là.

24 R. Aujourd'hui, j'ai spécifié des personnes
25 concernant, c'est pas le crime organisé, il y en a

1 qui ont été condamnées sur certaines affaires puis
2 je vous ai dit entre autres, le dernier, Joe
3 Bertolo, il a aucun dossier criminel.

4 Q. [705] Il a aucun dossier criminel. Parfait.

5 R. Bien, à moins que vous me dites le contraire, mais
6 je penserais pas.

7 Q. [706] Parfait. Alors, monsieur Bourgoïn, vous en
8 avez pas eu besoin. Est-ce qu'il y a eu d'autres
9 fiers-à-bras dans lesquels vous avez requis des
10 services si jamais ça brassait un peu?

11 R. Aucunement.

12 Q. [707] Aucunement. Et est-ce que c'est arrivé
13 souvent dans des élections qu'on a eu besoin de
14 faire intervenir des fiers-à-bras?

15 R. Bien, il y a pas eu d'intervention de fiers-à-bras.

16 Q. [708] Non, mais est-ce que c'est arrivé, moi je
17 suis rendu plus loin que ça, je suis rendu à une
18 autre question, là. Est-ce qu'il y en a eu
19 d'autres, est-ce que... pourquoi appeler
20 spontanément Marco Bourgoïn?

21 R. Bien, à ma connaissance, il y a pas eu d'autres
22 élections à la FTQ Construction, ça fait que...

23 Q. [709] C'est exact de dire que Marco Bourgoïn...
24 Marco Bourgoïn, vous avez spécialement mandaté
25 Louis-Pierre Lafortune pour aller témoigner pour

1 lui dans une affaire de trafic de deux kilos de
2 coke?

3 R. J'ai... J'ai...

4 Q. **[710]** Laissez-moi finir, là, c'est fatigant, ça.
5 O.K. Deux kilos de coke, alors... et que vous
6 avez... vous l'avez envoyé, justement, vous avez
7 envoyé Louis-Pierre Lafortune qui ne le connaissait
8 pas, mais absolument pas et ça, on remonte en deux
9 mille quatre (2004) et que justement pour dire
10 qu'il va avoir des cartes de compétence pour être
11 grutier? Vous souvenez-vous de ça?

12 R. Madame la Présidente, j'ai jamais envoyé Louis-
13 Pierre Lafortune pour représenter Marco Bourgoïn en
14 Cour, ça a été le plus grandement surpris que...
15 parce que Marco Bourgoïn, lorsque Louis-Pierre
16 Lafortune a été présent là, je le connaissais pas.

17 Q. **[711]** O.K. Alors c'est faux, ça?

18 R. C'est faux.

19 Q. **[712]** C'est faux. Monsieur Louis-Pierre Lafortune
20 est allé faire une invention, est allé inventer
21 devant le juge Réjean Paul...

22 R. Non, il a dit que c'était mon ami puis que c'est
23 moi qui lui demandais d'aller là puis c'était le
24 contraire. C'est lui qui était ami avec Marco
25 Bourgoïn.

1 Q. [713] O.K. Donc, on va aller... je vais aller à
2 l'onglet 30. Attendez, je ne déposerai pas, c'est
3 un jugement, là, je vais juste poser quelques
4 petites questions à... Quatorze (14) décembre deux
5 mille quatre (2004). En parlant de monsieur Marco
6 Bourgouin, qui était accusé de trafic de cocaïne,
7 trois kilogrammes, et complot pour trafic de
8 stupéfiants entre le vingt-sept (27) jan... le
9 vingt-six (26) janvier deux mille quatre (2004) et
10 le trente (30) janvier deux mille quatre (2004).
11 Alors, ce qu'on a dans le jugement, c'est qu'on dit
12 que monsieur Bour... que Marco Bourgouin a fait
13 entendre un témoin, qui s'appelle monsieur Louis-
14 Pierre Lafortune, directeur service des Grues Guay,
15 qui est prêt à déposer dix mille (10 000) et à
16 offrir au requérant un emploi d'apprenti grutier
17 rémunéré à vingt-cinq piastres (25 \$) de l'heure.
18 Le juge s'interroge, il dit :

19 Curieusement, ce témoin ne connaît à
20 peu près pas le requérant...

21 (16:08:36)

22 Me ANDRÉ DUMAIS :

23 Madame la Présidente, si vous permettez, pour le
24 Conseil provincial, nous on a procédé au contre-
25 interrogatoire de monsieur Pereira, on vous a

1 exhibé deux jugements. Je ne veux pas revenir sur
2 la conclusion que vous en avez faite, mais d'entrée
3 de jeu, vous étiez très réticente à nous permettre
4 d'y référer, et là je m'aperçois...

5 LA PRÉSIDENTE :

6 D'abord, écoutez la question qui est posée.

7 Me DENIS GALLANT :

8 Justement, je le dépose pas.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Puis après ça je vais le...

11 Me ANDRÉ DUMAIS :

12 Bien, on était en train d'en faire la lecture. Et
13 ce n'était pas une question, on est en train d'en
14 faire... de faire part du contenu de cette
15 décision-là, et c'est... Moi j'ai constaté que
16 quand j'ai voulu faire cela, moi, à deux occasions,
17 vous êtes intervenue, maître Tremblay est
18 intervenu, et je le fais à mon tour aujourd'hui
19 parce que jepense que la règle devrait être la
20 même.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Bien, les circonstances sont peut-être différentes,
23 là. Je ne sais pas où maître Gallant veut aller.

24 Me ANDRÉ DUMAIS :

25 Bien, il est dans un jugement...

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Mais c'est quoi votre objection, au fait?

3 Me ANDRÉ DUMAIS :

4 Mon...

5 LA PRÉSIDENTE :

6 C'est sur quel motif?

7 Me ANDRÉ DUMAIS :

8 Le fait de référer à des jugements...

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Oui?

11 Me ANDRÉ DUMAIS :

12 ... sur lesquels vous...

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Mais je vous ai permis, aussi, de contre-interroger
15 relative... en possession du jugement.

16 Me ANDRÉ DUMAIS :

17 Oui, mais à ne pas y référer, dans certains
18 passages, en nous disant que ce que le juge avait
19 pu décider et dire, vous n'étiez pas liée par cela.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Non mais on va... Je veux... Je veux juste voir
22 quelle est la question. Peut-être que ça concerne
23 l'implication de monsieur Dupuis relativement à la
24 présence de monsieur Louis-Pierre Lafortune devant
25 le juge Paul.

1 Me ANDRÉ DUMAIS :

2 Si vous me permettez, pour clore, c'est que...

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Oui.

5 Me ANDRÉ DUMAIS :

6 ... mon confrère, maître Gallant, a référé à des
7 passages du jugement, en disant, « Monsieur le juge
8 a dit que... » Moi, il me semble qu'on est rendu
9 dans les conclusions, là. Vous vous souvenez, ce
10 que vous nous avez fait part, des faits, qu'on
11 pouvait référer aux faits...

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Je vais au moins écouter la question. Au moins.

14 Me DENIS GALLANT :

15 C'est parce que je... Est-ce que je peux parler?

16 C'est parce que j'ai... j'ai...

17 Me ANDRÉ DUMAIS :

18 Excusez-moi, j'avais fait une objection.

19 Me DENIS GALLANT :

20 C'est beau.

21 Me ANDRÉ DUMAIS :

22 Ça va?

23

24 Me DENIS GALLANT :

25 Oui, merci.

1 Me ANDRÉ DUMAIS :

2 Merci.

3 Me DENIS GALLANT :

4 Alors je n'y... Je n'y référais pas, Madame...

5 Madame la Présidente. J'ai posé la question,

6 monsieur...

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Mais moi, je n'ai pas compris la question encore.

9 Me DENIS GALLANT :

10 Monsieur... Bien, monsieur Dupuis, je lui posais

11 des questions, monsieur Dupuis m'a dit qu'il a

12 entendu ça ici, et il n'est pas du tout d'accord

13 avec ce que monsieur Lafortune a dit, c'est plutôt

14 le contraire. Alors moi, ce que je lui fais, je me

15 sers du jugement, c'est tout ce que j'ai.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Le contraire étant?

18 Me DENIS GALLANT :

19 Il semblerait... Écoutez, il semblerait que

20 monsieur... c'est monsieur Dupuis qui a demandé à

21 monsieur Louis-Pierre Lafortune d'aller témoigner

22 pour monsieur Marco Bourgouin. Ce que monsieur

23 Dupuis semble dire, c'est... ce serait le

24 contraire. Alors moi, je veux voir si les faits

25 sont exacts. Et si vous voulez, moi, là, je peux me

1 servir, pas du jugement, j'irai chercher les notes
2 sténographiques, puis on pourra parler en long et
3 en large du témoignage de monsieur Louis-Pierre
4 Lafortune devant le juge Paul. J'essaie d'aller le
5 plus vite, d'un point A à B, et poser une question
6 au témoin. Ça va?

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Allez-y.

9 Me DENIS GALLANT :

10 Q. **[714]** Alors moi, ce que je veux savoir, alors ce
11 que... C'est ça que monsieur Lafortune dit. Vous
12 nous dites c'est le contraire. Est-ce que c'est ça?

13 R. Oui. Je vous dis que c'est le contraire.

14 Q. **[715]** Bon! OK.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Mais je n'ai toujours pas compris, là. Est-ce que
17 le juge a pris en compte que le témoignage de
18 monsieur Louis-Pierre Lafortune était en lien avec
19 la demande de monsieur Dupuis? Est-ce que c'est ça?

20 Me DENIS GALLANT :

21 Ce que... Ce que... Non.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Puis on va demander au témoin si c'est ça ou pas
24 ça.

25 Me DENIS GALLANT :

1 Tout à fait. Ceci étant dit, monsieur Marco
2 Bourgouin est accusé, il y a monsieur Louis-Pierre
3 Lafortune qui s'en va témoigner devant le juge Paul
4 pour lui offrir un emploi de grutier au sein des
5 Grues Guay. Et il dit que c'est un ami, pas de
6 monsieur Lafortune, mais de monsieur Dupuis. Alors
7 je pose la question, est-ce que c'est ça qui s'est
8 passé, Monsieur Dupuis? Monsieur Dupuis me dit non.

9 R. Non non...

10 Q. [716] Alors j'aimerais avoir la réponse.

11 R. Je vous dis, Madame la Présidente, ce n'était pas
12 un ami à Jocelyn Dupuis, c'était un ami à Louis-
13 Pierre Lafortune.

14 Q. [717] Donc... Effectivement. Donc...

15 R. C'est juste ça que je dis.

16 Q. [718] C'est beau.

17 R. Je clarifie.

18 Q. [719] C'est beau. Donc, monsieur Bourgouin,
19 effectivement, je voulais m'assurer de ça. Alors,
20 et quand il dit, au paragraphe 8 :

21 Curieusement encore, Monsieur Dupuis a
22 connu le requérant, selon ce dernier,
23 dans des circonstances loufoques : il
24 s'est fait voler son bateau neuf de
25 72,000 \$ plus taxes (non assuré) à la

1 Marina de Repentigny et a fait appel
2 au requérant et à ses "contacts" dans
3 le milieu criminel pour récupérer en
4 24 heures son bateau. L'accusé a
5 d'ailleurs par sa feuille de route des
6 contacts bien établis dans le petit
7 monde des voleurs et receleurs...

8 Est-ce que ça c'est vrai, par exemple? Est-ce que
9 vous avez connu monsieur Bourgouin dans le cadre du
10 vol de votre bateau?

11 R. Oui.

12 Q. [720] Parfait. Alors monsieur Bourgouin, vous
13 l'avez... Alors monsieur Bourgouin, ce que vous
14 avez fait, c'est que vous lui avez demandé de
15 retracer son bateau... votre bateau, effectivement,
16 et en échange de ça, s'il le trouvait, vous
17 n'appelleriez pas la police. C'est exact?

18 R. Madame la Présidente, ce n'est pas de même que ça
19 s'est passé.

20 Q. [721] Bon bien, allez-y.

21 R. Je m'ai fait voler mon bateau, j'ai arrivé à la
22 Marina Repentigny, il me restait juste ma hose à
23 eau sur le quai, puis mon bateau était disparu.
24 J'ai fait immédiatement un rapport de police.
25 Contrairement à ce que les journaux annonçaient,

1 mon bateau était assuré. Mais les Celebrity deux
2 mille un (2001), ça n'existait plus puis ils n'en
3 faisaient plus. Puis je l'appréciais, mon bateau.
4 J'ai demandé aux policiers, j'ai fait un rapport de
5 police pour qu'ils trouvent mon bateau. La réponse
6 que j'ai eue des rapports de police à Repentigny,
7 ils ont dit, « On n'a pratiquement aucune chance de
8 retrouver ton bateau. » C'est certain, Madame,
9 soyez-en sûre, j'ai fait des pieds et des mains,
10 j'ai parlé avec du monde que je connaissais pour
11 leur demander, « Pouvez-vous essayer de trouver mon
12 bateau? » Puis mon bateau est revenu. Je suis bien
13 content qu'il est revenu. Ça arrête là.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Q. **[722]** Donc...

16 Me DENIS GALLANT :

17 O.K.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Q. **[723]** Alors c'est... Est-ce que c'est la police qui
20 vous l'a rapporté?

21 R. Mon bateau est revenu à la marina, puis c'est pas
22 les policiers qui l'ont apporté.

23 Q. **[724]** Alors, à qui d'autre vous êtes-vous adressé
24 pour ravoir votre... récupérer votre bateau?

25 R. J'ai demandé à mon ami Louis-Pierre Lafortune, j'ai

1 demandé à mon ami Johnny Bertolo, qui était vivant
2 dans le temps, « Essaie de me trouver mon bateau »,
3 puis mon bateau a revenu, puis j'en suis bien fier,
4 Madame la Présidente.

5 Me DENIS GALLANT :

6 Q. [725] Parfait. Donc, ce qu'on...

7 R. Vous voyez que je suis capable de vous... Je vous
8 dis exactement qu'est-ce qui s'est passé, là.

9 Q. [726] O.K. Alors, à ce moment-là, et c'est... c'est
10 ce que vous nous dites, que contrairement à ce que
11 monsieur Lafortune a allégué, c'était pas
12 monsieur... monsieur Bourgouin était un ami.

13 R. Mais je le connaissais pas avant. Je viens de vous
14 dire qu'est-ce que c'est qu'il en était, là.

15 Q. [727] O.K. Était un ami de... Était un ami de
16 Louis-Pierre Lafortune. C'est exact?

17 R. Bien, c'est ça que je viens de vous dire.

18 Q. [728] Parfait.

19 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

20 Q. [729] Donc, vous demandez à monsieur Lafortune de
21 vous aider à trouver votre bateau, donc vous pensez
22 que monsieur Lafortune a des mauvaises relations
23 qui pourraient peut-être lui être utiles, à ce
24 moment-là, pour retrouver votre bateau, là.

25 R. C'est... C'est pas des mauvaises relations,

1 connaître du monde, puis essayer de trouver un
2 bateau, puis d'un à l'autre, puis d'un chum à
3 l'autre. Je pense, dans la vie, là, quand tu perds
4 quelque chose que tu tiens, bien, t'essaies de le
5 trouver le plus rapidement possible. Puis les
6 policiers m'ont dit qu'il n'y avait aucune chance
7 de retrouver mon bateau. Ça fait que, pour moi,
8 c'était certain. J'aimais mieux trouver mon bateau
9 puis être obligé de recollecter... collecter les
10 assurances puis... j'en aurais jamais eu d'autres
11 des... des Celebrity 21, ça existe plus.

12 Q. **[730]** Mais pourquoi ces gens-là ont plus de chance
13 de trouver votre bateau que la police elle-même?

14 R. Bien, ils l'ont retrouvé. Bien, les polices...

15 Q. **[731]** Pourquoi vous pensez qu'ils ont plus de
16 chance, vous leur en parler?

17 R. C'est les policiers eux autres mêmes qui me l'ont
18 dit, Madame la Présidente.

19 Q. **[732]** Mais pourquoi vous pensez que monsieur
20 Lafortune, en parlant avec monsieur Lafortune,
21 qu'il a plus de chance de trouver votre bateau que
22 la police elle-même?

23 R. Bien, Madame la Présidente, les policiers, eux
24 autres mêmes, il faudrait demander aux policiers
25 (inaudible)...

1 Q. **[733]** Non, non, non, ma question c'est pas ça, là.
2 Ma question c'est : Pourquoi vous pensez que
3 monsieur Lafortune a plus de chance de trouver le
4 bateau que la police elle-même?

5 (16:15:29)

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. **[734]** Ou plus de pouvoir.

8 R. Bien, ou plus de pouvoir... c'est une personne qui
9 connaît du monde, comme moi j'en connais puis comme
10 mon ami Johnny Bertolo aussi connaissait, dans le
11 milieu où il était auparavant puis ainsi de suite.
12 Je vous l'ai dit, si une personne est condamnée...

13 Q. **[735]** Dans quel milieu était-il auparavant?

14 R. Bien, mon ami qui a été condamné, il avait été
15 condamné pour le trafic de... de drogue. Ça fait
16 qu'un coup qu'il a sorti de là puis s'en venir
17 comme représentant, moi, j'en étais très fier.

18 Q. **[736]** Alors ce que vous dites c'est qu'il avait des
19 relations dans le crime organisé?

20 R. Bien, c'est pas une question d'avoir des relations;
21 est-ce qu'il connaissait quelqu'un? Oui. Puis
22 lorsque tu demandes à savoir où est-ce que c'est
23 qu'est le bateau à Jocelyn Dupuis, puis ils l'ont
24 trouvé, mais il est revenu en place puis, moi, j'en
25 étais très fier. C'est qu'est-ce qui s'est passé,

1 Madame la Présidente.

2 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

3 Q. **[737]** Vous encouragez ces gens-là à sortir de leur
4 milieu puis là présentement vous dites : « Je vais
5 faire appel à lui parce qu'il a probablement des
6 contacts avec son ancien milieu » puis... et en
7 vous disant, « Ça va peut-être aider à trouver mon
8 bateau ». C'est pas un peu une drôle de façon de
9 faciliter la réintégration des gens dans la
10 société?

11 R. Bien, je pense que c'est une affaire d'arrêter de
12 voler. D'arrêter de voler.

13 Q. **[738]** Mais vous lui demandez de reprendre ses
14 contacts pour qu'on puisse retrouver le bateau.

15 R. Madame la Présidente, je vous dis qu'est-ce que
16 j'ai fait.

17 Q. **[739]** Donc, parce que vous pensez que ces gens-là
18 ont plus de chance de vous le trouver par leurs
19 contacts?

20 R. Bien oui, je pensais...

21 Q. **[740]** Que vous savez (inaudible)...

22 R. ... ça puis c'est ça qui a arrivé. Puis je dis pas
23 que je suis parfait, là. Mais j'ai réussi à trouver
24 mon bateau parce que je voulais l'avoir de nouveau.
25 Puis j'aurais pu passer ça sur mes assurances,

1 j'étais assuré. Mais je le voulais, mon bateau.

2 C'est ça que je vous dis, Madame la Présidente.

3 Me DENIS GALLANT :

4 Q. [741] Donc, ça c'est Marco Bourgouin qui vous
5 est...

6 R. Oui.

7 Q. [742] ... en raison de ses contacts, vous est
8 référé par Louis-Pierre Lafortune puis ça c'est le
9 même Marco Bourgouin que vous appelez, le douze
10 (12) novembre deux mille huit (2008), au cas que ça
11 brasse?

12 R. Oui.

13 Q. [743] O.K. Donc, milieu qui est relié à un monsieur
14 qui est fortement criminalisé, vous pensez que
15 c'est nécessaire, ça, vous, dans un cadre... dans
16 une... je veux dire, dans un... pas une entreprise
17 mais dans une activité qui est réglementée, comme
18 la construction au Québec, bien, vous dites que
19 c'est un mal nécessaire de faire affaire avec ces
20 gens-là, parce que ça brasse puis ça peut devenir
21 violent, c'est ça que vous nous dites?

22 R. Bien, dans l'industrie de la construction... c'est
23 l'industrie de la construction.

24 Q. [744] Est-ce que ça devrait être comme ça?

25 R. Est-ce que ça devrait être de même? On pourrait

1 essayer d'améliorer... partout, on essaie de tous
2 les moyens possibles. Si le gouvernement avait pas
3 créé ce qu'ils ont fait, il a divisé le mouvement
4 syndical, peut-être qu'on aurait pas arrivé à une
5 situation semblable. Puis nous exiger d'avoir des
6 périodes de maraudage à tous les trois mois puis
7 essayer de se... se détruire entre nous autres, ça
8 aurait pas arrivé. Puis ils ont réuni le mouvement
9 patronal à une association patronale.

10 Q. **[745]** Parfait. Donc, ce que je comprends de ce que
11 vous venez de nous dire, là, si je le résume, c'est
12 la faute du gouvernement si le crime organisé est
13 rentré à la FTQ Construction par votre porte?

14 R. Bien, le crime organisé a pas rentré dans ma porte
15 au FTQ Construction. Puis le crime organisé faisait
16 pas partie de la FTQ Construction.

17 Q. **[746]** Non?

18 R. Non.

19 Q. **[747]** Pas du tout?

20 R. Pas du tout.

21 Q. **[748]** Monsieur Desjardins avait pas son mot à dire?

22 R. Aucunement.

23 Q. **[749]** Aucunement.

24 R. Aucunement.

25 Q. **[750]** On verra. Casper Ouimet, vous allez nous

1 parler de lui.

2 R. Oui.

3 Q. [751] Alors, vos liens avec monsieur Normand

4 Ouimet?

5 Me JULIE BOYER :

6 Si vous me permettez juste une intervention sur le
7 dernier commentaire de mon collègue. Ça fait
8 plusieurs fois qu'on dit « On va voir ça », « C'est
9 ça que vous dites », je pense c'est pas nécessaire,
10 ces commentaires-là. Puis je voulais saisir aussi
11 le moment, tout à l'heure, lorsqu'il a été question
12 des accolades, j'ai retrouvé les notes et je vais
13 inviter les gens à les consulter, c'est la page 119
14 de 193, à la ligne 11 et 12, de la journée du
15 vingt-neuf (29) octobre, où la réponse de monsieur
16 Milano, l'inspecteur qui a témoigné, était vraiment
17 à l'effet que, dans le crime organisé, c'est des
18 marques d'affection, c'est un signe d'affection
19 dans le milieu criminalisé. Merci.

20 Me DENIS GALLANT :

21 Et moi, j'ai fait préciser, si vous lisez quelques
22 lignes plus loin, j'ai fait préciser que : « Dans
23 ce cas-là êtes-vous en mesure de nous le dire? »,
24 et il a jamais été capable de nous le dire.

25 Me JULIE BOYER :

1 Si vous permettez. C'est pas ce que vous avez
2 dit tout à l'heure au témoin.

3 Me DENIS GALLANT :

4 Q. [752] Ceci étant dit, Monsieur Dupuis, monsieur
5 Ouimet, c'est quoi vos liens avec lui?

6 R. C'était un apprenti surintendant qui travaillait
7 pour L.M. Sauvé, Paul Sauvé.

8 Q. [753] Un apprenti surintendant qui travaillait pour
9 L.M. Sauvé.

10 R. C'est exactement comment qu'il m'a été présenté.

11 Q. [754] Parfait. Est-ce que comme... un peu comme...
12 comme Israël Émond, est-ce que vous saviez
13 également qu'il avait une vie autre et qu'il était
14 membre en règle des Hells Angels, chapitre de
15 Trois-Rivières?

16 R. Après que Paul Sauvé me l'a présenté au tournoi de
17 golf de la FTQ Construction, oui, j'ai... j'ai...
18 peut-être un mois ou deux mois... un mois, un mois
19 et demi après, je savais qu'il était... c'est un
20 gars qui faisait partie des Hells Angels du
21 chapitre de Trois-Rivières.

22 Q. [755] Puis ça, vous remontez ça à quand cette
23 présentation-là par monsieur Sauvé?

24 R. Je m'en souviens pas la date exactement du tournoi
25 de golf, là, de la FTQ Construction. Dans les

1 dates, je vous l'ai dit, Madame la Présidente, en
2 début, je me souviens pas de ça. Mais je vous
3 confirme c'est dans un tournoi de golf de la FTQ
4 Construction que j'ai rencontré... avec la section
5 locale... local 100, les briqueteurs maçons, avec
6 Guy Dufour, qui était présent à la table, avec Paul
7 Sauvé et Normand Ouimet.

8 Q. **[756]** O.K. Et est-ce que vous avez pu avoir... vous
9 avez établi certains liens après ça, après cette
10 rencontre-là, avec monsieur Sauvé... pas avec
11 monsieur Sauvé mais avec monsieur Ouimet?

12 R. Avec monsieur Sauvé, quand il est venu me
13 rencontrer à mon bureau avec Normand Ouimet pour...

14 Q. **[757]** Oui.

15 R. ... obtenir du financement du Fonds de solidarité,
16 avec la compagnie de Guy Dufour, du local 100. Et
17 par la suite, bien, oui, parce que c'était un
18 entrepreneur. J'ai été jouer une game de golf à la
19 maison... une levée de fonds de la Maison Victor-
20 Gadbois le printemps suivant.

21 Q. **[758]** Parfait. Est-ce que, monsieur Ouimet, vous
22 l'avez vu dans d'autres occasions?

23 R. Je l'ai vu peut-être dans trois, quatre autres
24 occasions. Je l'ai vu une fois au Stade Olympique,
25 il a venu une fois ou deux à mon bureau. Bien, une

1 fois accompagné avec Paul Sauvé puis, par la suite,
2 il a venu une fois seul.

3 Q. [759] O.K. Est-ce qu'il y a possiblement eu
4 d'autres rencontres, notamment avec Louis-Pierre
5 Lafortune, avec d'autres personnes, monsieur
6 Ouimet, à votre souvenir?

7 R. Je l'ai vu une fois chez Guay incorporée, où ce que
8 j'avais été rencontrer Louis-Pierre Lafortune et il
9 était présent.

10 Q. [760] O.K. Je vais... on va écouter certaines
11 conversations. Nous allons commencer avec l'onglet
12 93.

13 LA GREFFIÈRE :

14 93?

15 Me DENIS GALLANT :

16 Oui.

17 LA GREFFIÈRE :

18 1006.1 et 1006.2.

19

20 102P-1006.1 : Écoute électronique 08-0432 -022
21 du 4 novembre 2008

22

23 102P-1006.2 : Transcription de l'écoute
24 électronique 08-0432 -022 du 4
25 novembre 2008

1 (16:22:02)

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Alors, pendant que le document circule, je voudrais
4 juste vous dire, Maître Boyer, que je ne comprends
5 pas tellement le sens de vos interventions en lien
6 avec votre octroi de qualité. Je pense que vous
7 représentez la FTQ ou vous représentez monsieur
8 Dupuis?

9 Me JULIE BOYER :

10 (Inaudible)

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Donc, vous ne représentez pas monsieur Dupuis.

13 Me JULIE BOYER :

14 Non.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Et vous n'êtes pas le porte-parole de l'avocat de
17 monsieur Dupuis non plus?

18 Me JULIE BOYER :

19 Non.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Alors, je vais vous demander d'intervenir dans
22 votre octroi de qualité à vous.

23

24 Me JULIE BOYER :

25 Avec... avec respect, Madame la Commissaire, tout à

1 l'heure vous avez dit à mon collègue de ne pas
2 intervenir lorsqu'il était question de pertinence.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Oui, mais vous ne pouvez pas être son perroquet non
5 plus, vous ne représentez pas maître... monsieur
6 Dupuis.

7 Me JULIE BOYER :

8 Tout à fait. Simplement en tant qu'amie de la
9 justice, lorsqu'on cite un extrait...

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Vous avez un octroi de qualité, Maître.

12 Me JULIE BOYER :

13 Écoutez, c'est vous le chef à bord, on a tous
14 compris.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Parfait.

17 Me JEAN DANIEL DEBKOSKI :

18 Si vous me permettez d'intervenir par contre,
19 Madame la Présidente, évidemment je suis pas
20 intervenu parce que vous me dites que ça ne se
21 limite...

22 LA PRÉSIDENTE :

23 (Inaudible)

24 Me JEAN DANIEL DEBKOSKI :

25 Oui, je le comprends, Madame la Présidente, mais je

1 veux juste terminer quand même.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Oui.

4 Me JEAN DANIEL DEBKOSKI :

5 Le droit au respect c'est quand même un droit
6 fondamental. Maître Gallant tantôt dans son contre-
7 interrogatoire, jamais... pas dans son contre-
8 interrogatoire, parce qu'il est en chef, mais
9 jamais vous n'auriez permis ça d'aucune autre des
10 parties ici. Alors, évidemment je peux pas
11 intervenir parce que vous me dites de ne pas...

12 LA PRÉSIDENTE :

13 D'avoir haussé le ton?

14 Me JEAN DANIEL DEBKOSKI :

15 Il était couché sur son bureau, puis... puis...

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Bien là, je n'ai pas vu qu'il était couché sur son
18 bureau, mais pour avoir haussé le ton, je suis
19 d'accord avec vous.

20 Me JEAN DANIEL DEBKOSKI :

21 Merci.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 O.K. Et de même que je suis d'accord avec le
24 commentaire qui a été passé, là, la situation
25 rocambolesque que... ou quelque chose comme ça qui

1 a été noté par le juge Paul lors de la rencontre de
2 monsieur Grondin, ça non plus je ne suis pas
3 d'accord avec ça. De contre-interroger ou
4 d'interroger un témoin en rapport avec une... une
5 conversation... pas une conversation, mais un
6 qualificatif comme celui-là.

7 Me ANDRÉ DUMAIS :

8 Vous demandiez quelle était la question, mais on en
9 faisait la lecture intégrale disant, en faisant
10 état...

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Cela dit...

13 Me ANDRÉ DUMAIS :

14 Ça va.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Oui, mais cela dit, Maître Dumais, je vous l'ai
17 largement permis d'interroger le témoin avec la
18 déclaration.

19 Me ANDRÉ DUMAIS :

20 Pour les faits.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Avec le jugement. Sur les faits, puis même en cours
23 de route je vous ai permis d'aller beaucoup plus
24 loin.

25 Me ANDRÉ DUMAIS :

1 Merci. Je vous en suis reconnaissant.

2 Me DENIS GALLANT :

3 Q. **[761]** Tout à fait.

4

5 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

6

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Q. **[762]** Alors, tout de suite, Monsieur Dupuis, je
9 vous dis tout de suite que le fait que votre fille
10 chantait au Mirage...

11 R. Bien oui.

12 Q. **[763]** ... n'aurait pas dû se retrouver là, mais ce
13 n'est pas une disgrâce non plus, mais on s'en
14 excuse.

15 R. Je l'ai entendu moi aussi, Madame la Présidente.

16 Me DENIS GALLANT :

17 Q. **[764]** Monsieur Dupuis, avec qui vous parlez en
18 premier, qui est le dénommé Bob?

19 R. Bob, c'est Robert Paul.

20 Q. **[765]** Robert Paul, O.K. Et c'est monsieur Robert
21 Paul qui va vous passer le téléphone pour lequel
22 vous allez parler à Normand Ouimet, c'est exact?

23 R. Oui, oui.

24 Q. **[766]** O.K. Alors, vous allez nous expliquer les
25 liens entre Robert Paul et Normand Ouimet?

1 R. Bien, je vous l'ai dit, Normand Ouimet travaille
2 pour LM Sauv , c'est un entrepreneur en
3 construction, qui a obtenu une licence de
4 l'industrie de la construction que le RBQ lui a
5 donn e, il a embauch  Normand Ouimet pour
6 travailler pour lui.

7 Q. [767] O.K.

8 R.  a fait qu'on fait des relations de travail avec
9 eux autres.

10 Q. [768] O.K. Et malgr  que vous  tes dans une soir e,
11 il est neuf heures trente-deux (9 h 32), c'est une
12 soir e, l , pour le golf Le Mirage, la fin de la
13 saison, si je me souviens, si je ne m'abuse, vous
14  tes au Nuance du casino de Montr al et,   ce
15 moment-l ,   ce moment-l , vous... monsieur
16 insiste, Ouimet, pour vous rencontrer, il va m me
17 se d placer. Est-ce qu'il avait,  a pressait tant
18 de voir le directeur g n ral de la FTQ de la
19 construction ce soir-l ?

20 R. Bien,  a devrait dans le temps, je m'en souviens
21 pas pourquoi, mais je vais prendre un exemple,
22 Denis Coderre m'a appel ... bien, Eddy Brandone m'a
23 appel    une heure et demie (1h30) du matin pour
24 aller rencontrer Coderre et Gagliano.  a fait que
25 c'est la m me chose pour moi, il y a un

1 entrepreneur qui appelle, je vous l'ai dit, moi
2 j'étais disponible sept jours par semaine,
3 n'importe quel qui m'appelait pour... disponible
4 concernant l'industrie de la construction, j'étais
5 présent.

6 Q. [769] O.K.

7 R. Ça, Normand Ouimet, s'il travaillait pour LM Sauvé
8 puis je m'en souviens pas de la discussion avec
9 lui, je peux pas vous dire qu'est-ce qu'on a
10 discuté.

11 Q. [770] O.K.

12 R. Je m'en souviens pas.

13 Q. [771] Comme quand il dit, garde-toi...

14 R. Est-ce que c'était pour des cartes pour les
15 travailleurs ou quelque chose comme ça qu'il
16 voulait, parce que je l'ai mentionné même dans mon
17 témoignage, il y avait une possibilité d'ouverture
18 de bassin puis on aidait le monde, c'est... tout
19 est... tout est conforme à la Commission de la
20 construction du Québec.

21 Q. [772] Donc, vous, cette... ce que vous nous dites,
22 c'est si monsieur Ouimet passe par Robert Paul,
23 vous appelle dans une soirée, vous dérange dans une
24 soirée, veut absolument vous rencontrer à ce
25 moment-là, il va se présenter là, c'est

1 relativement à sa compagnie de construction ou la
2 compagnie LM Sauvé?

3 R. Madame la Présidente, je vais vous confirmer
4 quelque chose. J'ai jamais été dans le crime
5 organisé, j'ai jamais participé à du trafic de
6 drogue, j'ai jamais participé à du blanchiment
7 d'argent.

8 Q. **[773]** O.K.

9 R. J'ai participé avec des entrepreneurs en
10 collaboration avec qu'est-ce que je représentais.
11 C'est ça que je faisais.

12 Q. **[774]** O.K.

13 R. Si Normand Ouimet m'appelait, c'est parce qu'il
14 travaillait pour LM Sauvé puis j'ai discuté avec
15 lui. C'est ça les discussions que j'ai faites avec
16 les personnes concernées.

17 Q. **[775]** O.K. Est-ce que vous vous souvenez des
18 discussions que vous avez eues...

19 R. Je m'en souviens pas, Madame la Présidente.

20 Q. **[776]** ... avec monsieur Ouimet pour un travail
21 légitime chez LM Sauvé? Est-ce que vous vous en
22 souvenez?

23 R. Je m'en souviens pas de la discussion que j'ai eue
24 avec lui.

25 Q. **[777]** Vous ne vous souvenez pas de la discussion

1 que vous avez eue?

2 R. Vraiment pas.

3 Q. **[778]** Pas du tout?

4 R. Pas du tout.

5 Q. **[779]** O.K. Monsieur Ouimet, vous allez lui parler à
6 d'autres occasions?

7 R. Oui, je vous l'ai mentionné, j'ai...

8 Q. **[780]** O.K.

9 R. Oui.

10 Q. **[781]** Alors, nous allons... et en plus, le quatre
11 (4) novembre deux mille huit (2008), je tiens à
12 vous souligner que vous êtes sur votre départ, là.
13 Pourquoi vous investir dans un dossier avec
14 monsieur Ouimet si c'est pour sa compagnie?

15 R. Bien, j'ai... j'ai prouvé, même quand j'étais à
16 l'extérieur, que je continuais à effectuer mes
17 appels quand même.

18 Q. **[782]** O.K. Est-ce que ça ne serait pas plutôt qu'il
19 avait besoin de vous pour du financement,
20 justement, pour LM Sauvé? Est-ce que ça peut être
21 ça?

22 R. Bien, je vous l'ai mentionné que LM Sauvé, c'est
23 pas Normand Ouimet qui est venu me voir, c'est Paul
24 Sauvé lui-même qui est venu me voir pour avoir du
25 financement au Fonds, accompagné de la section

1 locale, local 100, qui... qui concernait les
2 métiers avec qui qu'il faisait affaire et j'ai
3 demandé, je m'ai informé vis-à-vis la section
4 locale pour être certain que cette compagnie-là
5 respectait les conditions de travail des
6 travailleurs et l'application des conventions
7 collectives sur les chantiers de construction,
8 c'est juste ça que j'ai fait.

9 Q. [783] Mais pas... là, puis là, ce n'est pas en deux
10 mille trois (2003), ce n'est pas... c'est quand
11 même en deux mille huit (2008), vous, pas de son,
12 pas d'image, vous ne vous souvenez pas de la teneur
13 des discussions?

14 R. Non.

15 Q. [784] Vous souvenez-vous l'avoir rencontré,
16 finalement, ce soir-là?

17 R. Bien, je m'en souviens pas, vous me dites ça... je
18 l'ai rencontré... si... s'il était là, je devrais
19 l'avoir rencontré, mais je m'en souviens vraiment
20 pas de cette rencontre-là, vraiment pas des sujets,
21 je m'en rappelle pas de cette rencontre là, pas du
22 tout, Madame la Présidente.

23 Q. [785] O.K. Onglet 27. Alors cette fois-ci, le
24 quinze (15) décembre deux mille huit (2008).

25 LA PRÉSIDENTE :

1 Il est quatre heures trente et une (4h31) mais je
2 vous laisse terminer quand vous voulez, Maître
3 Gallant.

4 Me DENIS GALLANT :

5 Oui, je finirais avec ces deux conversations-là,
6 Madame la Présidente, si vous me le permettez.

7

8 102P-1007.1 : Écoute électronique 08-0432-1491
9 du 15 décembre 2008

10

11 102P-1007.2 : Transcription de l'écoute
12 électronique 08-0432-1491 du 15
13 décembre 2008

14

15 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

16

17 Me DENIS GALLANT :

18 Q. **[786]** Pourquoi faites-vous venir monsieur Casper
19 Ouimet à l'entrepôt de monsieur Desjardins sur
20 Secant?

21 R. Je m'en souviens pas. Vraiment pas.

22 Q. **[787]** Vous ne vous souvenez pas de ça?

23 R. Non.

24 Q. **[788]** Pas du tout?

25 R. Pas du tout.

1 Q. [789] Alors ce n'est pas pour l'entreprise où...
2 pas Louis-Pierre Lafortune, mais LM Sauv , c'est
3  vident, l ?

4 R. Bien, Madame la pr sidente, je m'en souviens pas.

5 Q. [790] O.K.

6 R. Oui, c'est l , c'est certain que j'ai parl  avec
7 puis j'y ai mentionn  de se rencontrer l , mais je
8 m'en souviens vraiment pas.

9 Q. [791] O.K. Est-ce que...

10 R. ... de la situation.

11 Q. [792] Est-ce que monsieur Ouimet  tait en affaires
12 avec monsieur Desjardins,   votre souvenir?

13 R. Non.

14 Q. [793] Pas du tout.

15 R. Non, non, non, il  tait pas... il  tait pas dans
16 les business   Raynald Desjardins, pas du tout.

17 Q. [794] Bon. Alors, pourquoi... alors... et vous ne
18 vous souvenez pas du tout, du tout...

19 R. Je m'en souviens pas.

20 Q. [795] ... pourquoi vous le faites venir chez
21 Samara?

22 R. Je m'en souviens pas.

23 Q. [796] Pas du tout.

24 R. Vraiment pas, Madame la Pr sidente, vraiment pas.

25 Q. [797] Si j'en fais jouer une petite derni re, et

1 peut-être ça va vous rafraîchir la mémoire. Dans le
2 fond, c'est deux parce qu'elles sont très courtes,
3 là. Alors...

4 LA GREFFIÈRE :

5 C'est quel onglet?

6 Me DENIS GALLANT :

7 Ça va être le 28, ça va suivre, Madame la
8 Greffière.

9 LA GREFFIÈRE :

10 28.

11 Me DENIS GALLANT :

12 Oui.

13 LA GREFFIÈRE :

14 C'est 1008.1, 1009.1

15 (16:34:34)

16

17 102P-1008.1 : Écoute électronique 08-0432-1496
18 du 15 décembre 2008

19

20 102P-1008.2 : Transcription de l'écoute
21 électronique 08-0432-1496 du 15
22 décembre 2008

23

24 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

25

1 Me DENIS GALLANT :

2 Q. **[798]** Et là je vois qu'il y a une erreur dans le
3 mot à mot. Je le comprends très bien dans la
4 salle : « Va chez Louis-Pierre, on va te retrouver
5 là. »

6 R. Chez Louis-Pierre?

7 Q. **[799]** Oui.

8 LA GREFFIÈRE :

9 On peut le réécouter.

10 Me DENIS GALLANT :

11 Oui.

12 LA GREFFIÈRE :

13 On peut le réécouter si vous préférez.

14 Me DENIS GALLANT :

15 S'il vous plaît, oui.

16 R. Non, mais ça se peut. Ça se peut. Non, pas besoin,
17 Madame. C'est chose qui est possible.

18 LA PRÉSIDENTE:

19 Q. **[800]** C'est là que vous alliez?

20 R. Bien, ça devrait, là. Ça devrait.

21 Me DENIS GALLANT :

22 Q. **[801]** Parfait. Et la prochaine va le confirmer,
23 alors c'est l'onglet 29.

24 LA GREFFIÈRE :

25 Alors, c'est 1009.1, 1009.2.

1 Me DENIS GALLANT :

2 Oui.

3

4 102P-1009.1 : Écoute électronique 08-0432-01505
5 du 15 décembre 2008

6

7 102P-1009.2 : Transcription de l'écoute
8 électronique 08-0432-01505 du 15
9 décembre 2008

10

11 Quand on dit « on va te retrouver », qui, qui on
12 entend en arrière?

13 R. C'est pas assez clair, je connais... je reconnais
14 pas la voix.

15 Q. **[802]** Monsieur Desjardins?

16 R. Bien, il faudrait... je le sais pas, je suis pas...
17 je suis pas assez... je suis pas certain que
18 c'est... c'est Raynald Desjardins. Soyez-en sûre,
19 Madame la Présidente, si je connaîtrais sa voix, je
20 le dirais, là, je suis pas certain.

21 Q. **[803]** O.K. Mais, est-ce qu'il y a d'autres
22 personnes généralement qui travaillent sur Secant
23 avec monsieur Desjardins?

24 R. Il y a moi... bien, Raynald Desjardins puis il y a
25 de ses personnes qui travaillent là, là, c'est

1 ses... ses employés à lui, là.

2 Q. **[804]** O.K. On comprend que malgré... malgré que
3 Carboneutre avait une adresse en tant que telle sur
4 Maurice-Duplessis, les premiers temps vous vous
5 êtes installé chez Samara.

6 R. Oui, absolument.

7 Q. **[805]** Sur Secant, c'est exact?

8 R. Oui, oui, oui. Oui.

9 Q. **[806]** Parfait.

10 R. Oui.

11 Q. **[807]** Nous allons écouter maintenant la prochaine
12 conversation.

13

14 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

15

16 Me DENIS GALLANT :

17 Q. **[808]** Les conversations, là, si vous les mettez les
18 trois ensemble, là...

19 R. Oui.

20 Q. **[809]** ... c'est-à-dire que vous demandez à monsieur
21 Ouimet de passer...

22 R. Hum, hum.

23 Q. **[810]** ... à votre bureau, dans les bureaux de
24 monsieur Desjardins, des compagnies de
25 construction, de la compagnie de construction de

1 monsieur Desjardins sur Secant.

2 R. Hum, hum.

3 Q. **[811]** Monsieur... monsieur Ouimet a pas d'l'air à
4 savoir trop où est-ce que c'est et vous lui offrez
5 d'aller au bureau à Louis-Pierre, effectivement,
6 Louis-Pierre est pas là.

7 R. Bien, je devais être accompagné de Raynald
8 Desjardins.

9 Q. **[812]** O.K. Alors, raison pourquoi rencontrer Casper
10 Ouimet? C'est quoi les relations entre Casper
11 Ouimet et Raynald Desjardins?

12 R. J'ai aucune espèce d'idée de quoi est-ce qu'ils ont
13 parlé là.

14 Q. **[813]** Vous n'avez aucune idée.

15 R. Non.

16 Q. **[814]** Mais... mais vous faites quoi? Pourquoi vous
17 vous êtes déplacé, vous?

18 R. Bien, probablement que Raynald m'a demandé d'aller
19 avec lui, je m'en souviens pas, là.

20 Q. **[815]** O.K.

21 R. Si... je le sais pas.

22 Q. **[816]** Puis c'est quoi les liens entre monsieur
23 Desjardins, entre monsieur... entre monsieur
24 Desjardins, monsieur Ouimet et vous et monsieur
25 Lafortune? Pourquoi? Monsieur Lafortune est même

1 pas au bureau puis il va rebrousser chemin puis il
2 va aller à son bureau...

3 R. Bien oui.

4 Q. **[817]** ... vous rencontrer.

5 R. Bien oui.

6 Q. **[818]** Bien oui.

7 R. Bien oui, mais c'est... c'est ça qui est arrivé là.

8 Je vous dis qu'est-ce qui en est, où c'est qu'on
9 s'est rencontrés. Parce que les personnes
10 connaissaient la place d'affaires puis c'est là
11 qu'on s'est rencontrés.

12 Q. **[819]** O.K. Et ça, ce que je comprends, c'est que
13 vous êtes pas en mesure de nous éclairer, à savoir
14 qu'est-ce qui s'est discuté entre ces personnes-là.

15 R. J'ai aucune espèce idée.

16 Q. **[820]** Parfait.

17 LA PRÉSIDENTE:

18 Q. **[821]** C'est une question de détails, mais...

19 Me DENIS GALLANT :

20 Oui, allez-y.

21 LA PRÉSIDENTE:

22 Q. **[822]** ... à la ligne 17, je ne pense pas que ce
23 soit « je te mens », mais c'est quelque chose comme
24 « ben non » ou « ah! Non, je suis à ton bureau ».

25 Me DENIS GALLANT :

1 Parfait. Je ferai les vérifications ce soir,
2 Madame. Parfait.

3 R. J'ai aucune... aucune espèce d'idée.

4 Q. **[823]** Merci.

5 LA PRÉSIDENTE:

6 Je comprends que ça clôt votre interrogatoire pour
7 la journée?

8 Me DENIS GALLANT :

9 Pour la journée, oui.

10 LA PRÉSIDENTE:

11 Parfait.

12 Me DENIS GALLANT :

13 Merci.

14 LA PRÉSIDENTE:

15 Alors, bonne fin de journée.

16 Me DENIS GALLANT :

17 Merci beaucoup.

18 R. Merci. Vous aussi.

19

20 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

21

22

23

24

25

1 SERMENT

2 Nous, soussignés, DANIELLE BERGERON et CLAUDE
3 MORIN, sténographes officiels, certifions que les
4 pages qui précèdent sont et contiennent la
5 transcription fidèle et exacte de l'enregistrement
6 numérique, le tout hors de notre contrôle et au
7 meilleur de la qualité dudit enregistrement.

8

9 Le tout conformément à la loi.

10

11 Et nous avons signé,

12

13

14 _____
Danielle Bergeron (Tableau #289077-1)

15 Sténographe officielle

16

17

18

19 _____
Claude Morin (Tableau #200569-7)

20 Sténographe officiel